

Mémoire de fin d'études



Présenté par **ESCAFFRE Jonathan**

Stagiaire aux Archives départementales de l'Aude

Sous la direction de **Du Château Stefan**

Année 2017

Mémoire de fin d'études

Présenté par **ESCAFFRE Jonathan**

Stagiaire aux Archives départementales de l'Aude

Sous la direction de **Du Château Stefan**

Année 2017

Sommaire :

Remerciements	4
Introduction générale	5
Partie I : Rapport de stage	6
Introduction	7
I- Les Archives départementales de l'Aude	8
1- Présentation du lieu de stage	8
2- Les missions du service	10
3- Place au sein de l'organigramme	11
II- Exposition virtuelle : Occitan, Occitanie	11
1- L'équipe impliquée dans le projet	11
2- Le cahier des charges	13
3- Mise au point et planification	16
4- Les aspects de l'exposition	18
5- Les collaborations	21
6- Les contraintes/difficultés rencontrées	24
III- Ressources techniques	26
1- Le CMS Drupal	26
2- Les modules complémentaires	27
3- Le web sémantique	28
4- L'implémentation d'un quiz	32
IV- Les missions secondaires	34
1- Le service éducatif	34
2- Avoir 14 ans en Europe	35
3- Les réunions d'équipes	36
4- Les manifestations culturelles	40
Conclusion	41

Partie II : Mémoire théorique	42
Introduction	43
I- Exposition physique, exposition virtuelle : La transposition	44
1- Choix du sujet	44
2- Mise en place de l'étude	47
II- L'Enquête des Archives départementales	50
1- Etudes statistiques	53
2- Avis et résultats aux questions	57
3- Une normalisation difficile à appliquer	76
4- Complément d'enquête	79
III- Transposition et adaptation	80
1- Faire suite à une exposition physique	81
2- Une méthodologie difficile à appliquer	83
Conclusion	85
Partie III : Projet professionnel	87
I- Objectifs professionnels	88
1- A court terme	88
2- A moyen terme.....	88
Conclusion générale	89
Bibliographie	91
Annexes	97

Remerciements :

Avant de débiter, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apportées leur aide, leur soutien inconditionnel, leur présence ainsi qu'un peu de leur temps pour contribuer à l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, Monsieur Du Château Stefan qui a toujours été présent et à l'écoute tout au long de la réalisation de ce mémoire ainsi que pour son aide précieuse sans laquelle ce mémoire n'aurait pas eu cette allure.

Je tiens à remercier également Mademoiselle Caucanas, directrice des Archives départementales de l'Aude qui a été activement présente tout au long de mon stage, l'équipe de travail des Archives départementales de l'Aude, pour leur aide, leur collaboration et leur gentillesse. Je tiens à remercier mes collègues de formations pour les informations échangées au cours de la création du rapport de stage et du mémoire.

Je tiens également à remercier mes parents pour leurs contributions et leur soutien sans faille dans cette tâche fastidieuse. Je tiens à remercier mes amis pour leurs conseils. Je n'oublie pas ma compagne dont la motivation et l'optimisme sont sans limites et qui m'a beaucoup aidé dans la relecture.

Introduction générale :

Afin de finaliser mon année en master II ARI, il m'a été demandé de rédiger un mémoire de fin d'études composé en trois parties distinctes.

La première partie correspond à un rapport de stage qui retrace mes activités au sein des Archives départementales de l'Aude. La mission principale de ce stage fut la création d'une exposition virtuelle en adaptation à une exposition physique qui a pour thème « **Occitan, Occitanie** ». Les missions secondaires sont également argumentées dans ce rapport car importantes en matière d'expérience professionnel.

La seconde partie est un mémoire théorique reprenant la problématique choisie en début d'année. La problématique fut retranscrite devant un jury avant mon entrée en stage via un « dossier préparatoire au stage ». Elle s'intitule : « **De l'exposition physique à l'exposition virtuelle, les enjeux d'une transposition** ». A travers mes lectures approfondies sur le sujet et en m'appuyant sur un questionnaire transmis aux Archives de France, je tente de répondre aux questionnements multiples : y a-t-il un intérêt à transposer une exposition physique en une exposition virtuelle ? Comment transposer ? Y a-t-il une méthodologie possible ?

Une troisième partie succincte présente mes objectifs professionnels. Le master II ARI est vu comme un tremplin professionnel et c'est pour cela que j'ai choisi ce master. Les compétences acquises durant les cours en universités associées aux compétences accumulées durant le stage me permettent d'esquisser des voies professionnelles pour cette fin d'année. J'expose donc mes choix futurs à long et court terme.

Partie I : Rapport de stage



Présenté par **ESCAFFRE Jonathan**

Stagiaire aux Archives départementales de l'Aude

Sous la direction de **Du Château Stefan**

Année 2017

Introduction

Ce rapport fait état de mes missions durant le stage de 14 semaines au sein des Archives départementales de l'Aude. Du 03 avril au 14 juillet, il m'a été confié la création d'une exposition virtuelle ayant pour thème : **Occitan, Occitanie**. Cette exposition a pour but de pérenniser l'exposition physique qui fut présentée au public du 14 février au 30 juin dans les locaux du service.

La première partie de ce rapport présente à la fois les Archives départementales de l'Aude dans l'organisation du bâtiment en lui-même mais aussi dans l'organisation des tâches qui incombent au service. Par la suite, j'expliquerai ma mise en place au sein de l'équipe de travail afin de gérer la création de l'exposition virtuelle.

La seconde partie porte sur l'exposition virtuelle dans son ensemble. De nombreux points y sont évoqués, à commencer par les enjeux de la transposition du point de vue du commanditaire (la directrice des Archives : Mademoiselle Sylvie Caucanas) et de mon point de vue. Il est à noter que ce rapport est à rattacher à un mémoire dont le sujet théorique est « **De l'exposition physique à l'exposition virtuelle : les enjeux d'une transposition** ». La planification de mon travail fut établie dès le début et il est important de montrer dans cette partie les points positifs et négatifs de mes actions. L'exposition virtuelle a été faite via un système de gestion de contenu (SGC ou CMS en anglais) qui porte le nom de Drupal. Le CMS Drupal est l'ossature de mon travail, sa présentation est d'autant plus importante qu'elle permettra d'introduire certaines capacités que l'on peut retrouver lors de la conception d'une exposition virtuelle tel que le web sémantique. Cette transposition m'a demandé de faire des choix dans le fond comme dans la forme. Cette présentation prend donc en compte tous les aspects fondamentaux de la conception d'une exposition virtuelle, mission principale de ce stage.

A cela s'ajoute les différentes missions annexes qu'il m'a été donné d'approcher durant ces 14 semaines d'activités. Mes tâches annexes en tant qu'observateur me permettent d'avoir une vue d'ensemble des tâches accomplies durant un court laps de temps.

I- Les Archives départementales de l'Aude

1- Présentation du lieu de stage

Les Archives départementales de l'Aude s'inscrivent dans les lois de décentralisation de 1983 confiant à chaque département la gestion de leur propres archives. Parti intégrante d'une hiérarchisation des tâches dirigées par l'Etat, le service est sous la direction de Mademoiselle Sylvie Caucanas. Elle exerce un contrôle scientifique et technique sur l'ensemble des administrations et des organismes publics du département (conditions de conservation, visas d'élimination des documents).

Créés sous la Révolution française par la loi du 26 octobre 1796, les Archives départementales ont évolué pour affirmer depuis 1986 leurs missions essentielles : Collecter, classer, conserver, communiquer et conseiller.

Situées 41 avenue Claude Bernard à Carcassonne (préfecture de l'Aude), les Archives départementales sont situées dans un bâtiment moderne et fonctionnel construit en 2003. Il répond aux normes de conservation et est tourné vers les nouvelles technologies.



Illustration 1: Entrée des Archives départementales de l'Aude (11)

Le bâtiment se compose d'une grande salle d'accueil avec un vestiaire attenant destiné aux visiteurs se dirigeant tout droit vers l'immense salle de lecture (ill.2). Cette salle est associée à une autre par un couloir amenant vers les postes informatiques permettant la demande de documents avec un délai d'une dizaine de minutes ou pour consulter en ligne les documents numérisés qui ne sont disponibles que sur place. De l'accueil, il est possible d'accéder à un espace dédié aux expositions physique lorsqu'il y en a. Le service expose une à deux fois par



Illustration 2: Salle de lecture des Archives départementales

ans sur plusieurs mois. L'espace dédié aux magasins est interdit au public. Au nombre de 15, ils sont répartis sur les 3 étages du bâtiment. Au 3^e étage se trouvent les magasins d'Archives dites « classique » composés de rayonnages mobiles et compactes permettant une grande capacité documentaire. Cependant l'inconvénient à ce type de rangement réside dans la taille des documents possible à stocker et dans la mauvaise circulation de l'air que cela engendre. Les magasins du 3^e étage correspondent à la série W. Au 1^{er} et 2^e étage se trouve des magasins avec des rangements sous forme d'étagère pour différent type de documents (carte, plan, etc.). Au Rez-de-chaussée se trouve un magasin des éliminables et deux magasins spécifiques avec une température ambiante de 13°C adapté aux supports images (Microfilm, négatif, diapo, plaque de verre). Au Rez-de-chaussée se trouve également le garage des véhicules du service, un lieu de stockage des panneaux d'anciennes expositions réalisées et un lieu où sont acheminés les documents entrant aux Archives attenant à une salle de stockage permettant le tri de ce qui est gardé ou jeté. Enfin, proche du garage se trouve la salle pour le pilon où l'on stocke les documents à détruire. Une benne vient deux fois par an pour les transporter hors du bâtiment pour destruction. Pour ce qui est des documents entrant, il est à noter la présence d'une salle de dépoussiérage, une salle de tri et de conditionnement. Au premier étage se

trouvent les bureaux administratifs où se concentrent toutes les démarches liées à la maintenance informatique, la communication, la médiation ou à l'administratif.

2- Les missions du service

Les missions des Archives sont au nombre de 5 : collecter, classer, conserver, communiquer et conseiller. Pour accomplir ces tâches, le service compte 38 employés.

Une partie du personnel travaille au rez-de-chaussée dans la salle de tri et réceptionne les documents entrant. Chaque année, 400 à 500 mètres de documents arrivent dans le service dont 60% seulement est gardé. La plupart sont des documents administratifs récents, environ 90%. Les 10% restant sont des archives privées versé, des dons, etc.

Des personnes gèrent les demandent en salle durant les horaires d'ouverture afin de mettre à disposition les documents consultables. En ce qui concerne le présentiel en salle, il est demandé au personnel de faire un roulement afin de faire participer tout le monde. Des personnes récupère les demandes en salle et travaillent dans le petit dépôt (salle attenante à la salle de lecture) afin d'enregistrer le déplacement de tout document, du magasin à la salle de lecture.

Les demandes de numérisation par le public sont gérées par Alain Estieu et Alexandre Fernandez via le laboratoire photographique. Leur tâche principale reste cependant la numérisation des fonds. Lorsqu'il fût question de faire de grosse numérisation, comme par exemple la mise en place des registres d'état civil et des registres matricules militaires en ligne, ce fût le travail d'un prestataire extérieur qui apporta son matériel pour travailler sur place.

La valorisation des fonds documentaires prend une part importante dans le travail accompli annuellement par le personnel présent dans les bureaux du 1^{er} étage. En effet, c'est au travers de la mise en place de deux expositions physiques par an ainsi que leur catalogue associé qu'il est question de valoriser certains fonds selon la thématique. Pour cela l'équipe est divisée en deux par leur spécialité : une équipe spécialisée dans les archives anciennes et modernes et une autre spécialisée dans les archives contemporaines.

Pour ce qui est de la gestion informatique et de la mise en ligne, Patrice Bernard à le monopôle de la mise en place des publications sur le site « Audealaculture » en ce qui concerne la partie Archives du site. Il m'a permis de me familiariser avec le CMS Drupal présent sur le site.

Un service éducatif est présent dans le service et est géré par Christa Boucon. Elle travaille de concert avec les établissements scolaires de l'Aude souhaitant un support complémentaire à leur programme. Sa mission est de transmettre par le biais d'ateliers ludiques des informations historiques en lien avec le programme scolaire.

3- Place au sein de l'organigramme

Après mon arrivée au sein de l'équipe en présence et suite à la visite du service, il m'a été permis de m'installer dans la salle de réunion afin de préparer ma future mission : la création de l'exposition virtuelle « **Occitan, Occitanie** ». Dans le cadre de cette mission, la directrice a été mon commanditaire jusqu'au rendu final du projet le dernier jour de mon stage. Selon l'organigramme (**cf. Annexe**), le personnel compte 4 agents de l'Etat et 34 agents territoriaux. La collaboration interne et les échanges d'informations ne m'ont jamais fait ressentir mon statut de simple stagiaire. Mes horaires durant le stage étaient identiques à ceux des agents : 8h00/13h00 ; 14h00/17h00. Un jour de RTT est pris un vendredi sur deux.

II- Exposition virtuelle : Occitan, Occitanie

1- L'équipe impliquée dans le projet

Un travail collaboratif en interne c'est mis en place afin d'optimiser le temps de réalisation du projet :

La directrice, Sylvie Caucanas, a repris les textes en relecture pour les erreurs de fond et de forme.

Alexandre Fernandez, opérateur dans l'atelier de photographie et numérisation, fût présent lors de mes demandes de numérisation complémentaire pour agrémenter l'exposition virtuelle.

Véronique Marcaillou, adjoint administratif, m'a permis d'être en toute légalité concernant les droits de réutilisation d'images, de sons et de textes.

Patrice Bernard, webmaster, m'a accompagné dans la découverte du CMS Drupal en début de création afin d'être apte au travail le plus rapidement possible. En fin stage, le dernier jour lors du rendu des livrables, il a contribué à intégrer l'exposition dans l'onglet « Loisir et culture »¹ du site des Archives pour permettre une meilleure visibilité du contenu. Il rajouta même une affiche sur la page principale du portail culturel du département de l'Aude « audealaculture.fr ». Dans un premier temps il était question de laisser un lien dans la page dédiée aux panneaux des expositions passés (sous format PDF).

Joëlle Barbier, chargée d'études documentaires, fût d'une aide pour les demandes de droits et d'accès informatiques.

Jean Blanc, attaché de conservation, et Claude-Marie Robion, chargés d'études documentaires, m'ont éclairé dans la documentation possible suivant les thèmes ou les représentations iconographiques recherchés.

J'ai pour ma part, regroupé les informations textuelle en thèmes que j'argumenterai dans une partie de ce rapport, regroupé les images associées, créé les pages du site via le CMS Drupal. Une collaboration externe avec différents organismes m'a été également confiée afin d'enrichir le contenu de l'exposition virtuelle. Toutes les étapes de création se retrouvent au fil de ce chapitre. De plus, il me fût attribué les droits d'administrateur du site « audealaculture.fr » qui correspond au portail culturel du département de l'Aude, englobant une partie Archives, Livre et Média, Arts et spectacles et Musées. Il m'a ensuite été confié un exemplaire du catalogue de l'exposition physique **Occitan, Occitanie** en version française et en version occitane.

¹ <http://audealaculture.fr/archives/exposition-virtuelle-occitan-occitanie-122-fr-menu>

2- Le cahier des charges

a- Contexte

Dans le cadre de mon master II Archives et Images, il m'a été demandé de réaliser un stage au sein d'une entreprise publique ou privée afin de réaliser un projet informatique. Ce projet doit déboucher sur le rendu d'un mémoire associant un rapport de stage et un mémoire théorique. Un stage de 14 semaines a donc été mis en place avec les Archives départementales de l'Aude. Avant mon entrée en stage, une réunion préalable a permis de poser les bases du projet qui m'a été confié. Il fût donc question de réaliser une exposition virtuelle faisant suite à l'exposition physique ayant pour thème : **Occitan, Occitanie**.

b- Objectifs et délais

La commande de cette exposition virtuelle m'a été faite par la directrice des Archives départementales : Mademoiselle Sylvie Caucanas. Le but de cette missions est d'ouvrir sur un public plus large le message qui fût présenté dans l'exposition physique : **Occitan, Occitanie**. Cette ouverture se fait de deux manières :

- En diffusant à l'extérieur de Carcassonne et du département par le biais du réseau informatique.
- En touchant un public différent que celui rencontré dans les expositions physique, notamment les plus jeunes.

Dans cette demande s'ajoutent plusieurs points secondaires important à respecter :

- Intégration des panneaux de l'exposition physique sous format PDF
- Associer les fichiers audio reprenant la lecture de chaque panneau
- Mettre en avant les panneaux français (22 panneaux) et occitans correspondant à leur traduction (22 panneaux)

Les Archives départementales doivent suivre les avancés qui touche l'ensemble des entreprise, tel que fut la révolution bureautique. A ce jour, nous sommes dans une phase clé de la révolution numérique est c'est pour cela que différents projets voient le jour afin de

prendre part à cette avancée. Il se dégage néanmoins une certaine liberté d'action au travers cette demande et ce malgré un regard régulier sur le travail afin d'être en accord avec ses volontés.

Les délais de rendu de projet correspondent à mon temps de présence au sein du service. Pour arriver à échéance dans les temps, il fût établi un planning prévisionnel (ill.3) à respecter avec une marge d'erreur en fin de projet pour les imprévus.

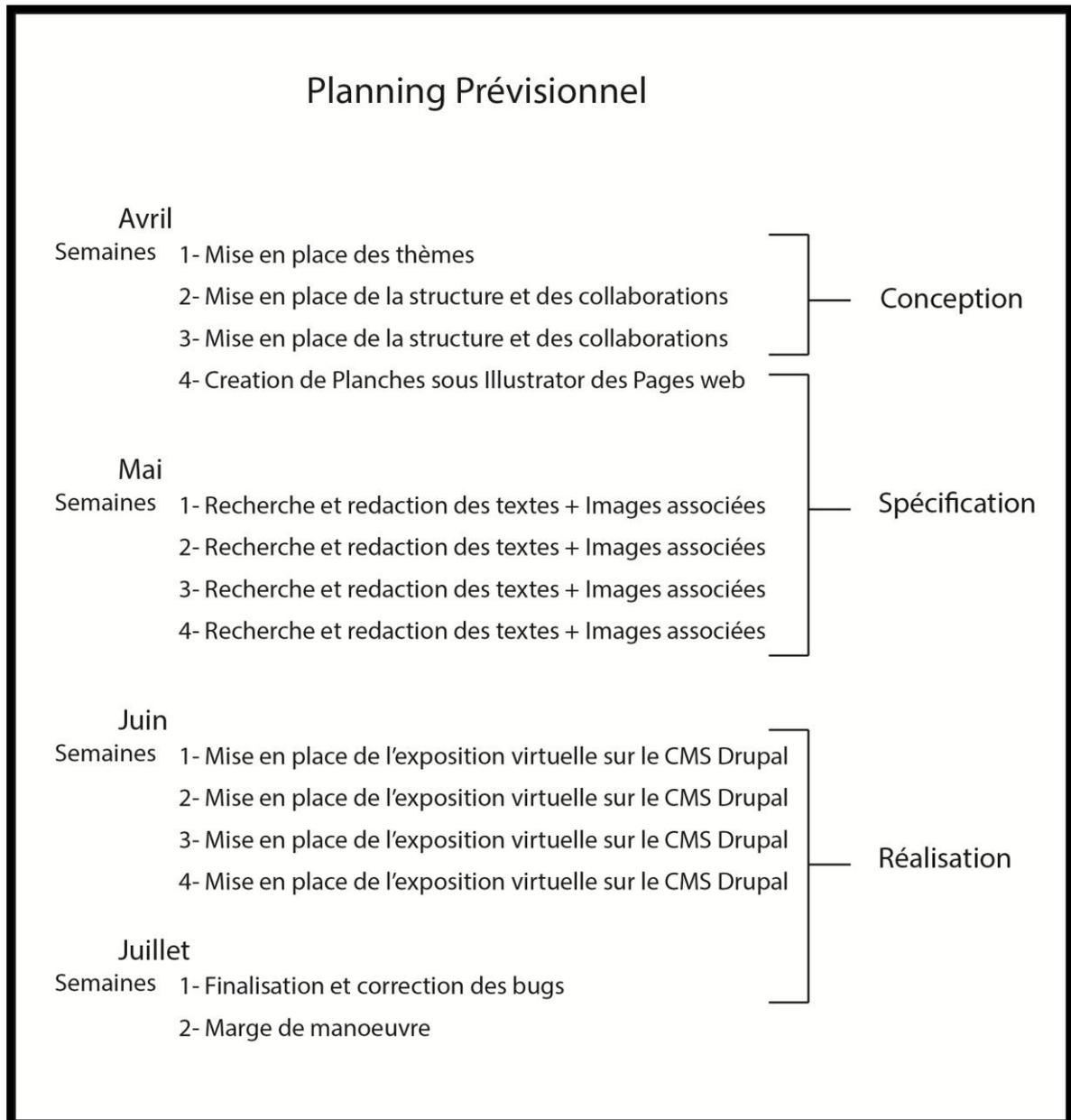


Illustration 3 : Planning prévisionnel

L'exposition demandée devait prendre place sur le site de la culture du département de l'Aude « audealaculture.fr », dans la partie consacrée aux Archives départementales. Dans le sommaire se trouve un onglet « Loisirs et culture » qui amène à un sous onglet « Des expositions à votre dispositions » où l'on retrouve de nombreuses expositions physique dont les panneaux ont été numérisés et son téléchargeable gratuitement. C'est ici qu'est consultable l'exposition virtuelle Occitan, Occitanie par le biais d'un lien amenant au menu de celle-ci.

Le livrable correspond à la mise en ligne de l'exposition virtuelle conformément aux demandes du commanditaire ainsi que les fichiers ayant servis à sa conception : Fichiers audio (format .avi), textes (Word) et images (format .ia (Illustrator) et .jpeg).

c- Le budget et la rentabilité du projet

Le budget alloué à ce projet correspond à la rémunération de stage d'une durée de 14 semaines soit : **1874.60 euros**. Ce tarif aurait pu être plus élevé en cours de projet avec la possibilité, si la somme n'était pas trop élevé, de payer des droits d'auteur. Malgré l'aval de la directrice, je n'ai pas choisi cette possibilité.

L'exposition physique **Occitan, Occitanie** est une idée émanant des dirigeants du conseil départemental de l'Aude. L'envie de promouvoir l'Occitan et son histoire passe par la communication. Pérenniser l'exposition physique et élargir sa visibilité en transposant sur le site internet le message qui lui est associée rends le projet rentable.

Cependant, l'afflux des personnes sur le site « Audealaculture.fr » est important (1.8 millions de vues du 1^{er} mars 2015 au 31 mars 2017) et malgré cela, la page consacré aux expositions virtuelles (intégration des panneaux de l'exposition physique sous format PDF) n'atteint que 1502 vues pour la même période. L'exposition physique a eu 1674 visiteurs pour la période du 14 février au 4 juillet (fermeture repoussée par la venue d'Archivistes de la région et du directeur chargé des Archives de France, Monsieur Hervé Lemoine). La fréquentation minimale de la partie consacrée aux expositions virtuelles doit être contrée par une meilleure visibilité de l'exposition virtuelle sur les moteurs de recherche. Ceci est possible par l'utilisation du web sémantique qui est présenté dans ce rapport. Ainsi, ce projet sera vu comme rentable par sa visibilité, c'est l'objectif même de sa création.

3- Mise au point et planification

Dès le deuxième jour, après l'analyse du potentiel de l'exposition physique (panneau et images numérisés) et du catalogue, je me lançai dans la planification. Deux modèles d'exposition virtuelle furent proposés.



Illustration 4 : Modèle de menu validé (04/04/2017)

La première approche faite sur la transposition fut pour ma part de me demander comment intégrer les données textuelles de chaque thème dans une quantité de page minime pour ne pas rendre l'espace virtuelle trop vaste qui perdrait le public. Transposer une vingtaine de panneaux en une vingtaine de pages internet serait une erreur. La



Illustration 5 : Modèle 1 de la page d'introduction (04/04/2017)

première idée a été d'avoir en page d'introduction 4 thèmes principaux (ill. 5) faisant suite à une page d'accueil sobre (Présence de la croix occitane sur fond rouge ill.4).

- L'histoire de la langue (Affirmer la langue, historique, Concomitance Latin occitan et Français)
- Le folklore (Félibriges, Chant, Gastronomie, Littérature)
- La religion
- L'occitan populaire (L'occitan à l'école, Fédéralisme et régionalisme, Occitanie politique).

La seconde idée (ill. 6) demandait d'alourdir le nombre de page internet afin de coller au maximum à la trame de l'exposition pour ne pas rendre une approche nouvelle via la transposition. A ce moment-là, il serait question de reprendre les différents thèmes de l'exposition après le passage à une page d'accueil sobre. Le but étant de retranscrire le fond

de chaque panneau via chaque page en disposant en plus des images présentant des images des vitrines de l'exposition physique. De plus en gardant les panneaux textes, il aurait été possible d'associer les enregistrements audio en français et en occitan.

La directrice valida le premier modèle. Le caractère épuré et le choix de thème se divisant en sous-thème confirma son choix. De plus le second modèle apportait une redondance avec l'intégration des panneaux sous format pdf qui fut demandé.

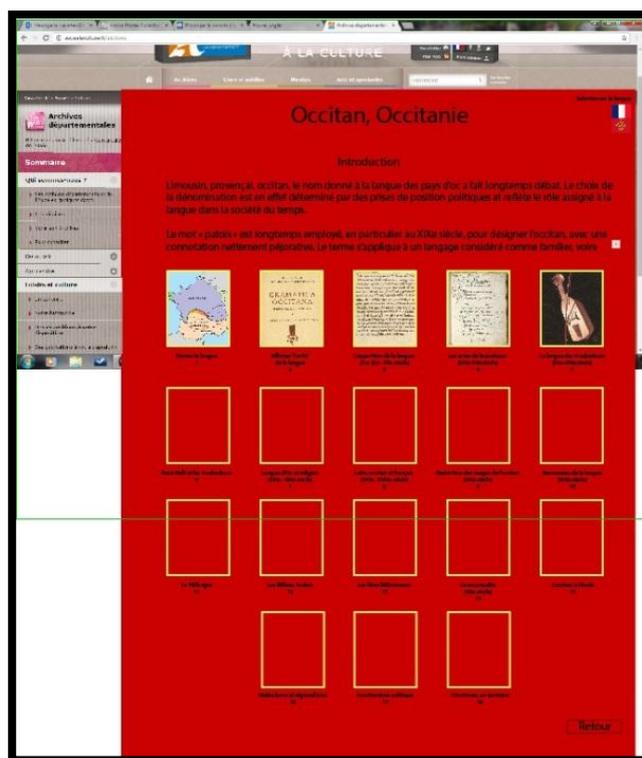


Illustration 6 : Modèle 2 de la page d'introduction (04/04/2017)

Les quatre thèmes principaux furent modifiés jusqu'en milieu de stage pour différent soucis collaboratif. Voici les quatre thèmes finaux :

- La langue
- La littérature occitane
- L'occitan à l'école
- Chants, gastronomie, jeux occitans et quiz

C'est après cette étape de mise au point avec le commanditaire, qu'il me fut donné de faire un planning sur lequel je me suis tenu jusqu'au dernier jour. Quelques modifications secondaires ont été apportées, telles que la suppression de la création de planches sous Illustrator de toutes les pages en projet (cf. **Annexe**). Après coup, cette activité aurait été trop chronophage. La présence du commanditaire au sein même de mon lieu de travail et les multiples échanges face au travail en cours ont pallié à cette étape. Il est à noter l'utilisation de la dernière semaine de stage qui devait servir de période complémentaire uniquement dans le cas où je manquerais de temps.

4- Les aspects de l'exposition

Lors de la création de l'exposition virtuelle, de nombreuses questions se sont posées sur le fond et la forme. Certains choix ont été évidents d'autres non. Voici les différents choix importants pris en compte lors de la conception.

a- Le fond

La demande de ne pas reproduire les panneaux sur des pages virtuelle afin de ne pas retrouver une redondance avec les panneaux numérisés sous format pdf posa le premier obstacle dans la conception. Adapter un tant soit peu les panneaux n'aurait pas changé le problème et il me fut proposé de m'appuyer sur le catalogue afin d'enrichir et diversifier les informations.

La structure de l'exposition est simple. Le visiteur doit pouvoir se retrouver facilement dans l'exposition afin de pouvoir revenir en arrière ou de passer d'un thème à l'autre sans devoir faire un cheminement long qui pourrait perdre son attention. Il a donc été décidé de faire un menu de présentation sobre avec la croix occitane sur fond rouge (**cf. Annexe**). Puis après avoir choisi la langue entre français et occitan pour la traduction des textes, le visiteur passe par la page d'introduction qui explique le « pourquoi » de cette exposition et ce qui la compose. L'exposition se divise en quatre thèmes faisant référence aux quatre branches de la croix occitane. Mais le choix n'est pas anodin car l'augmentation des thèmes principaux aurait alourdi l'exposition et leur diminution aurait alourdi leur contenu. A ce stade le visiteur a le choix entre :

- La langue
- La littérature occitane
- L'occitan à l'école
- Chants, gastronomie, jeux occitans et quiz

La langue : ce thème comprend trois sous-thèmes :

- Nommer la langue : explique ce qu'est la langue occitane et ce qui la caractérise.
- Du Moyen Âge à l'époque contemporaine : propose de percevoir l'évolution de la langue au travers de certains textes.

- Affirmer la langue : Met en avant les préoccupations du XIXe et XXe siècle portant sur l'affirmation et la restauration de la langue occitane.

La littérature occitane : Ce thème comprend quatre sous-thèmes :

- Le Félibrige : propose d'aller à la découverte de l'association littéraire fondée en 1854 portant le nom de Félibrige.
- Les félibres audois : De nombreux Audois s'illustrèrent au sein du Félibrige. Ce sous-thème propose d'en découvrir quelques-uns : Achille Mir, Auguste Fourès, Gaston Jourdanne et Prosper Estieu.
- Les fêtes félibréennes : propose de mettre en avant la réception des félibres à Carcassonne pour la Sainte-Estelle qui a eu lieu les 10-11 mai 1893 ainsi que les fêtes de Gascogne célébrées à Carcassonne du 13 au 14 août 1898.
- La poésie : sous-thème consacré au poète René Néli.

L'occitan à l'école : Ce thème comprend 5 sous-thèmes :

- L'abbé Grégoire et l'anéantissement du « Patois » pour l'unité de la nation : met en avant l'abbé Grégoire dans son projet d'unification de la langue française.
- De la loi Guizot aux lois Ferry : propose de découvrir la période de 1833 à 1881 où l'occitan était prohibé à l'école.
- La Troisième République – L'Etat français : marque le changement politique sur la question des langues régionales entre la troisième République et l'Etat français.
- Le retour des revendications linguistiques : concerne les changements politiques après-guerre à propos des langues régionales dont l'occitan.
- Les Calandretas et l'apprentissage de la langue occitane : ce sous thème n'apparaît pas dans l'exposition physique et propose d'enrichir le thème principal en mettant en avant l'apprentissage de l'occitan dans une école dite « calandreta » pratiquant le bilinguisme.

Chants, gastronomie, jeux occitans et quiz : Ce thème comprend 4 sous-thèmes :

- Les chants : propose de découvrir 3 chanteurs à travers les paroles écrites d'une de leurs chansons respectives visible par des extraits en français et en occitan.

- La gastronomie : permet d'apprendre la gastronomie occitane par le biais de deux recettes réputées : le cassoulet et le fréginat.
- Jeux occitans : Ce sous thème est également rajouter avec l'aval du commanditaire. Il propose de mettre en avant quelques jeux occitans.
- Quiz : Le quiz est également un rajout qui fut demandé en milieu de stage par le commanditaire. La facilité de création permise grâce aux connaissances acquises durant le 1^{er} semestre de mon master II ARI m'a amené à accepter cet imprévu dans le planning prévisionnel. De plus le quiz prend la place d'un autre sous thème concernant l'art occitan qui n'a pu être fait. Il sera question d'en savoir plus dans la partie « collaboration ».

b- La forme

Le fond « background » : Le premier choix fût de calquer au maximum la présentation des panneaux sous format virtuelle. Cependant le fond rouge que l'on retrouve sur un panneau sur deux était visuellement incompatible sur un écran pour une lecture agréable. Le fond du site fut donc gardé. Le fond marron présent sur les autres panneaux a été demandé pour être réutilisé comme support visuel des textes de type « poèmes » et « paroles de chanson ». Ce sont des créations réalisées avec le logiciel Illustrator.

La police : La police utilisée est le « Trébuchet MS » qui, selon les sites spécialisés en police, apparaît être un bon compromis taille/lisibilité. Le rapport texte/image est fait de sorte que l'on se retrouve le moins possible sur une page sans voir apparaître une image durant la lecture. Le texte est donc au mieux, aussi long que la taille d'un écran moyen d'ordinateur. La contrainte principale rencontrée avec le CMS Drupal est l'obligation de maintenir le format de



Illustration 7 : format de page "article"

présentation des pages internet avec le menu du site présent sur la gauche de l'écran. Ce format de page est nommé « article » dans le logiciel Drupal. Il a pour conséquence d'étirer les textes par manque de largeur (ill.7) ce qui rend complexe la mise en forme. La lecture

linéaire accentué, le choix de partitionner les pages en paragraphe afin d'alléger la lecture sembla primordiale.

Les images : Les images présentées sont pour la plupart tirées du catalogue de l'exposition. Les documents et objets de l'exposition n'étant pas tous numérisés et ayant eu les objets dans les vitrines de l'exposition jusqu'au 04 juillet, il ne m'a pas été possible de les rajouter à temps. Cependant, par le biais d'une validation préalable de la directrice, j'ai pu rechercher des images complémentaires dans les fonds afin d'enrichir les documents iconographiques à disposition. Un travail préalable a été fait quant à leur résolution. Les images des Archives sont systématiquement numérisées en 300 DPI. Il m'a donc fallu reprendre les images via le logiciel Adobe Photoshop afin de réduire la résolution spécifique à une impression. Cela permet de réduire le poids des fichiers importés dans le serveur alloué au site des Archives tout en permettant aux visiteurs d'avoir une connexion plus rapide vers les pages. Je n'ai toutefois pas réduit jusqu'au 75 DPI préconisé car le choix a été fait d'avoir deux types de vue des images. La première vue est dite « vue de base », où l'on voit l'image de taille proportionnée agencée dans le texte de manière à casser son horizontalité. La seconde vue est une vue dite « de détail » qui est permise par un clic gauche sur l'image. Cette action permet de faire apparaître l'image dans une seconde fenêtre avec la résolution maximale du fichier source (fichier image intégré dans le serveur alloué au site). Les résolutions sont adaptées aux types de supports iconographiques : certaines images telles que des affiches publicitaires ou les paroles de chansons rajoutées ont une résolution plus grande. Après visualisation, le visiteur n'a plus qu'à supprimer la fenêtre de l'image agrandie pour reprendre le fil de sa lecture.

5- Les collaborations

Durant la première semaine de stage, les possibilités pour enrichir au mieux l'exposition virtuelle sans la dénaturer se sont multipliées. Le premier choix fût porté vers l'école calandreta de Pech Mary présente en périphérie de Carcassonne démontrant l'apprentissage de la langue auprès des jeunes de nos jours. Le second choix fût d'ordre technique. Malgré mes connaissances en occitan, le fait de proposer la traduction des textes français en occitan par l'Institut d'Etudes Occitanes sembla évidente en termes de qualité et de sérieux. J'ai cependant traduit la moitié des pages en pensant alléger le travail que je leur demandais en

retour ce qui au contraire m'en fit perdre. Enfin, la troisième collaboration envisagée est celle de l'éditeur graveur Michel Boucaut au travers de son ouvrage « *Pièras vivas* »

L'école Calandreta de Pech Mary :

La proposition de collaboration émane de la directrice. Il m'a semblé évident que l'enrichissement de l'exposition virtuelle pouvait se faire en rajoutant un lien entre le visiteur et l'histoire de l'occitan et de l'occitanie. Les calandretas sont des écoles gratuites, laïques et associatives pratiquant le bilinguisme. L'école de Pech Mary présente en périphérie de Carcassonne propose aux élèves l'apprentissage de la langue occitane de la maternelle au CM2. J'ai donc pris rendez-vous avec Monsieur Jean-François Albert, chef d'établissement de 3 sites calandreta le 15 mai 2017. Il fut ravi de cette collaboration et selon les retours que j'ai eus en fin de stage, les enfants furent heureux d'avoir leur travail sur un site internet. En m'apportant un contenu dynamique et riche à l'exposition virtuelle, j'apporte en retour une publicité certaine aux calandretas.

De plus, ce sujet me tient à cœur pour plusieurs raisons. D'une part, c'est une actualité de notre temps qui met en avant la jeunesse du département et d'autre part cela apportera un engouement des familles de ces jeunes qui viendront probablement consulter l'exposition (un bouche à oreille intéressant pour une meilleure visibilité). Je n'oublie pas la motivation des élèves qui ont accompli leur tâche avec envie.

En recherchant l'évolution de l'apprentissage au travers de la maternelle et des classes élémentaires j'ai proposé la création de plusieurs supports :

- La maternelle : création d'un panel de mots en français et traduits en occitan avec un support audio des enfants prononçant les mots en occitan. Associé à cela un dessin fait de leur main représentant le mot prononcé.
- Le CP : L'idée d'une lecture de phrase m'a paru montrer une évolution de l'apprentissage. Le chef d'établissement me proposa donc la lecture d'un conte que la classe avait inventé et écrit eux-mêmes.

- Le CE1 et CE2 : Pour cette phase, le chef d'établissement a choisi de faire lire à un élève de CE1 un poème de Paul Albarel.
- Le CM1 et CM2 : La dernière phase d'apprentissage a apporté de nombreux supports audio reprenant la lecture de poèmes et d'un récit par des élèves de CM1 et de CM2. En complément j'ai rajouté un extrait du journal que les élèves de CM1 et CM2 ont créé.

L'Instituts d'Etudes Occitanes :

L'institut d'Etudes Occitanes (I.E.O.) a, dans le cadre de la mise en place de l'exposition physique **Occitan, Occitanie**, joué un rôle important dans la traduction des panneaux en occitan mais aussi à permis la mise en place d'un second catalogue entièrement rédigé en occitan. Le choix de continuer cette collaboration a été motivé pour plusieurs raisons. En premier lieu, malgré mes connaissances en occitan, mes traductions restaient hasardeuses pour certains termes. Cette exposition virtuelle étant implantée sur un site public dont la rigueur n'est pas à remettre en doute, aucune faute ne pouvait être admise. De plus le temps de traduction étant conséquent, déléguer cette tâche m'a permis de tenir les délais. Dans un second temps, le professionnalisme de cette collaboration a également permis de supprimer des erreurs de compréhension de textes et de réduire mes lacunes sur les connaissances associées à ce thème. La collaboration a été faite mi-avril et les premiers textes ont été envoyés le 12 juin. Jusqu'au 6 juillet des traductions occitanes me sont parvenues pour intégration dans l'exposition.

Michel Boucaut, éditeur graveur :

Lors de mon arrivée dans le service, la directrice avait reçu un ouvrage de l'éditeur graveur Michel Boucaut dont les textes étaient traduits en occitan par le chanteur Claude Martí. Ce fut alors une opportunité d'enrichir l'exposition avec un sous-thème nommé « l'occitan au service de l'art ». Cet ouvrage proposait en effet des gravures associées à un texte poétique écrit lors d'une promenade dans l'Aude. D'une valeur de 700 euros, cet ouvrage rare aurait pu attirer la curiosité des visiteurs dans cette exposition virtuelle.

Anne-Claude Breleau, assistante de conservation du patrimoine qui devait prendre rendez-vous avec l'artiste pour son propre travail, m'a proposé de l'accompagner afin de proposer une collaboration pour cette exposition.

Malheureusement, l'incapacité à le joindre m'a fait prendre conscience du manque de temps pour traiter des informations qui arriveront soit trop tard, soit jamais. L'intérêt d'une finalisation dans les temps étant primordiale, j'ai supprimé en juin ce sous-thème pour un quiz demandé par la directrice depuis la mi-mai.

6- Les contraintes/difficultés rencontrées

La transposition demande à adapter le contenu de l'exposition physique à l'exposition virtuelle. Certaines adaptations sont cependant plus complexes que d'autres et des difficultés ont été rencontrées durant cette transposition.

Les images :

L'exposition physique ayant perduré jusqu'à fin juin, il ne m'a pas été possible de numériser les documents présentés durant l'exposition, il m'a donc fallu utiliser toutes les numérisations déjà existantes des documents ayant été intégrés au catalogue associé à l'exposition. Il n'y a pas de contraintes de droit avec les images étant propriété des Archives départementales. En ce qui concerne les images d'objet provenant de collection privée, cela a été fait avec l'accord des propriétaires.

Les vidéos :

L'exposition physique comprenait deux écrans diffusant deux types de vidéos :

- La première correspond à un agencement de plusieurs vidéos provenant de l'INA. Des droits de diffusion ont été payés pour la durée de l'exposition. Il aurait donc été d'obligation en termes de droit de refaire une demande et de payer pour une durée illimitée un droit de diffusion pour une utilisation dans le cadre du site internet. Selon

la directrice, les dépenses pour l'intégration des vidéos dans l'exposition virtuelle n'étaient pas envisageables.

- La seconde vidéo est une réalisation faite par l'équipe des Archives départementales avec la participation de l'Institut d'Etudes Occitanes. Elle reprend les étapes d'une recette de cuisine appelée Fréginat. La vidéo appartenant aux Archives, il n'y aurait eu aucun problème quant à sa réutilisation. Cependant, au vue du poids de la vidéo, il m'a été demandé de ne pas l'intégrer.

Musique et parole de chanson :

Une des pages de l'exposition virtuelle concerne les chanteurs occitans. Le choix s'est porté sur trois chanteurs occitans reconnus : Alan Sauzel, Claude Martí et Mans de Breish. Ma première idée avait été d'intégrer pour chaque chanteur une chanson sous format audio accompagné des paroles écrite en français et en occitan. Le premier réflexe fut de vérifier les possible droit d'Auteur des dites musiques auprès de la SACEM. Seul une sur trois était protégée par ce droit. Il fut abandonné l'idée d'intégrer la musique sur cette page pour ne pas payer de droits. Néanmoins, de nombreux mail et coup de téléphone ont été nécessaires afin de savoir si les textes étaient protégés afin de ne pas être en illégalité lors de leur diffusion sur la page de l'exposition. Aucune réponse concrète n'a été donnée. Par mesure de sécurité, étant un service public et devant montrer l'exemple en termes de droit, la directrice m'a demandé de ne faire apparaître qu'un extrait des paroles de chaque chanson (**droit de courte citation**).

Les fichiers Drupal inaccessibles :

L'idée d'adaptation est parfois limitée par la technologie ou les moyens mis à disposition. La possibilité d'intégrer un fond rouge aux pages de l'exposition virtuelle afin de coller au mieux aux panneaux de l'exposition physique n'a pas été possible. Cela aurait été faisable avec un accès aux fichiers du site pour modification de code. Ce manque de liberté dû au logiciel est à prendre en compte lors de la réalisation d'une transposition. J'ai eu par ailleurs connaissance de plusieurs contraintes lié aux CMS lors de la réalisation d'une exposition virtuelle.

III- Les ressources techniques

Les ressources techniques qui ont été utilisés pour la réalisation de ce projet sont diverses en termes de logiciels. La création étant virtuelle, tout le projet se base sur un système de gestion de contenu, le CMS Drupal, qui sera présenté ici. A cela s'ajoute divers logiciels tel que photoshop pour la retouche photographique, Illustrator pour la création de visuel ou encore Notepad++ pour le codage informatique.

Ce chapitre à pour but de présenter plus en détail le système de gestion Drupal en mettant en avant les modules complémentaires qui lui sont associés. Ces modules permettent d'augmenter les possibilités de création du système Drupal. Ils sont gratuits et téléchargeable sur le site Drupal. Néanmoins certains modules n'étaient pas déjà installé lors de mon arrivé et l'incapacité à joindre le prestataire du site ne m'a pas permis de le faire. C'est le cas du module RDF présenté dans ce chapitre qui décrit de façon formelle les ressources Web.

Le module RDF est le langage de base du Web sémantique. C'est un langage qui permet aux machines de comprendre la sémantique, la signification de l'information sur le Web. Drupal permet l'utilisation du web sémantique par le biais du modules RDF. Que ce soit dans le monde des Archives départementales ou sur dans différentes sociétéLe web sémantique prenant une importance dans l'utilisation des données web, il sera défini dans ce chapitre en expliquant l'importance de son utilisation généralisé.

1- Le CMS Drupal

Drupal (version 7.22) est le système de gestion de contenu (CMS en anglais) présent sur le site des Archives départementales de l'Aude. Il est libre et open source. Ce système permet de gérer le contenu d'un site web. Dans le cadre de mon stage, son intérêt se porte sur la création de pages web pour la mise en place de l'exposition virtuelle « **Occitan, Occitanie** ». Plus facile d'utilisation que les logiciels éditeur de code, il n'en perd pas moins sa polyvalence grâce à ses multiples modules complémentaire pouvant être implémenté gratuitement. Drupal permet donc d'obtenir un contenu fonctionnel et évolutif en quelques clics sans écriture de ligne de code. Le CMS propose néanmoins l'intégration de ligne de code via une fenêtre « source » permettant l'implémentation de celui-ci. Cela m'a d'ailleurs servi pour ajouter le quiz dans l'exposition virtuelle.

2- Les modules complémentaires

Dans un premier temps, il fut question d'axer le travail sur l'intégration des textes via le CMS en utilisant les fonctions de base pour la typographie et la mise en forme.

Le texte aurait dû me servir de support pour l'utilisation d'un module complémentaire (le module RDF) donnant une certaine profondeur à l'utilisation des données. Il devait en être de même pour un autre module (le module RDFa) mais il fut impossible d'avoir accès aux fichiers du site afin d'implémenter les modules. J'ai tenté de prendre contact avec le prestataire du site (Odenti) durant toute la durée de mon stage. Malgré l'intervention de la directrice face à leur mutisme, aucun retour n'a été reçu. Seul l'utilisation de deux modules ont été possible : le module Metatag permettant l'ajout de métadonnées et le modules images pour l'intégration des images. Cela permet d'étendre la visibilité via les moteurs de recherches sans néanmoins rendre la recherche « intelligente ». Le module RDF et RDFa n'ayant pas été utilisés mais ayant un intérêt dans la création de donnée numérique et la mise en place du web sémantique, leurs description se trouve dans la partie « web sémantique ».

Le module image

Ce module permet de mettre à l'échelle, recadrer, redimensionner, faire pivoter et désaturer les images. Cela donne augmente les possibilités d'intégration des images.

Le module metatag

Permet l'ajout d'un support de métadonnées afin d'enrichir les pages en informations complémentaires tel que le titre de page, la description de celle-ci et un résumé. Un onglet mots-clés permet également une meilleure visibilité sur certain moteur de recherche.

En complément, on retrouve un onglet mots-clés affilié à Google : **Google News Keywords**. Il est également possible d'associer une image au contenu de la page lors d'une recherche, de mettre en avant l'auteur de la page (dans ce cas j'ai redirigé vers la page principale du site audealaculture.fr) et enfin il y a un onglet copyright. Ce dernier détaille les droits d'auteur, marques, brevets et autre information qui se rapporte à la propriété intellectuelle concernant cette page.

3- Le web sémantique

Bien que peu connu par le grand public, le web sémantique est une phase importante dans la productivité de la recherche web. Alors que l'ère du pc débute dans les années 80. 10 ans plus tard, le web 1.0 fait son apparition avec comme évolution la recherche par mot-clé sur un réseau numérique dont les informations se multiplient au fil des années. Dans les années 2000 se met en place le web 2.0 considéré comme le web social. Internet devient un espace de socialisation où les utilisateurs interagissent entre eux. Malgré une idée initiale du concept émise en 1999 par Tim Berners-Lee, le web sémantique se met en place courant 2010 et est considéré comme le web 3.0 où la recherche se veut sémantique.



Illustration 8 : Logo web sémantique par W3C

- Qu'est ce que le web sémantique ?

Selon le site de la bnf, le terme de web sémantique « désigne une évolution du web qui permettrait aux données disponibles (contenus, liens) d'être plus facilement utilisables et interprétables automatiquement par des agents logiciels ». Pour permettre cette évolution, un certain nombre de standards et de technologie ont été développés par le W3C (organisme de standardisation appelé également World Wide web consortium). Ce développement a pour objectif de sortir les données des silos fermés que constituent les bases de données en ligne.

Le web sémantique ne connaît pas encore une utilisation généralisée mais sa capacité dans la transmission d'informations est une avancée incontournable dans un futur proche. L'idée première de sa création est de parvenir à un Web dit « intelligent » où les informations inscrites sur les pages internet auraient un sens pour l'ordinateur. Les liens entre les termes apportent une profondeur dans la recherche car l'association de termes va au-delà d'un site unique. Une ramification virtuelle de donnée peut se créer si le web sémantique se démocratise enfin. Cette ramification de données est parfois représentée sous le logo de W3C par une molécule (Ill. 8).

- Pourquoi le web sémantique ?

Alors que le système de gestion de base de donnée à fait ses preuves en termes recouplement de données, pourquoi changer de méthodes ? La réponse la plus probante fait état de l'extensibilité des sources de données sur le réseau internet sans oublier le partage de celles-ci. En effet là ou les bases de données tel qu'on les connaît propose un recouplement d'informations cantonnée à un espace clos, le web sémantique dépasse toutes les barrières afin d'offrir pleinement aux utilisateurs les informations de plusieurs bases de données (utilisant le langage RDF) présentes sur internet. Par conséquent, les données ne forment plus qu'une immense et unique base de données (Ill 9).

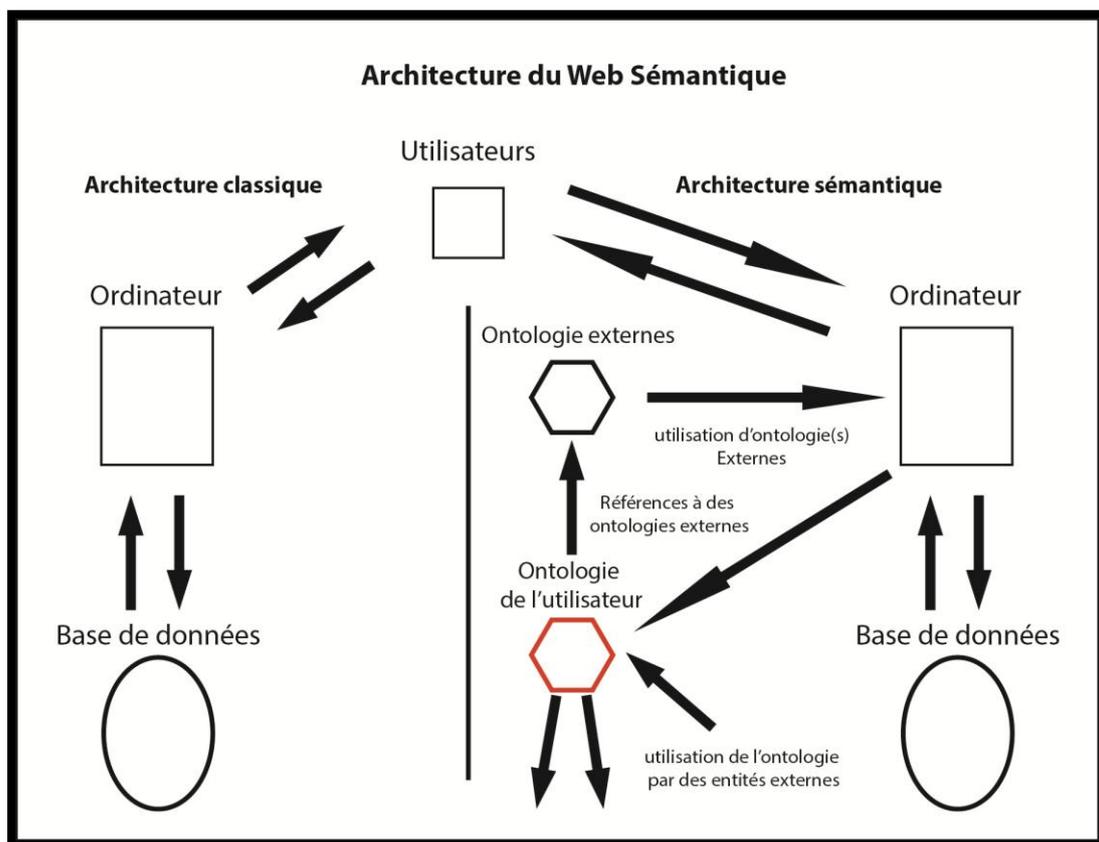


Illustration 9 : Architecture du Web Sémantique

- Comment est constitué le web sémantique ?

Divers outils structurent le **web sémantique**. On compte **3 couches de base** composant la base de celui à savoir : La syntaxe, les métadonnées et la Logique (Ill. 10).

- **La syntaxe : XML et le schéma XML** compose le support de sérialisation du web sémantique. Cela signifie qu'il désigne la manière d'écrire l'information (ici en XML) des graphes RDF. Le graphe est un ensemble de sommet et un ensemble de liens qui relie ces sommets (plusieurs triplet RDF forme un graphe). Ici le graphe est représenté par les données (sommets) et la manière dont sont reliés les sommets (les liens).
- **Les métadonnées : Le RDF et le schéma RDF.** Le RDF est un langage du web sémantique et son schéma est la manière dont on utilise ce langage. RDF s'appuie sur la syntaxe pour exprimer et structurer des concepts complexes.
- **La logique : OWL** est aussi un langage du web sémantique. Il possède le même rôle que RDF.

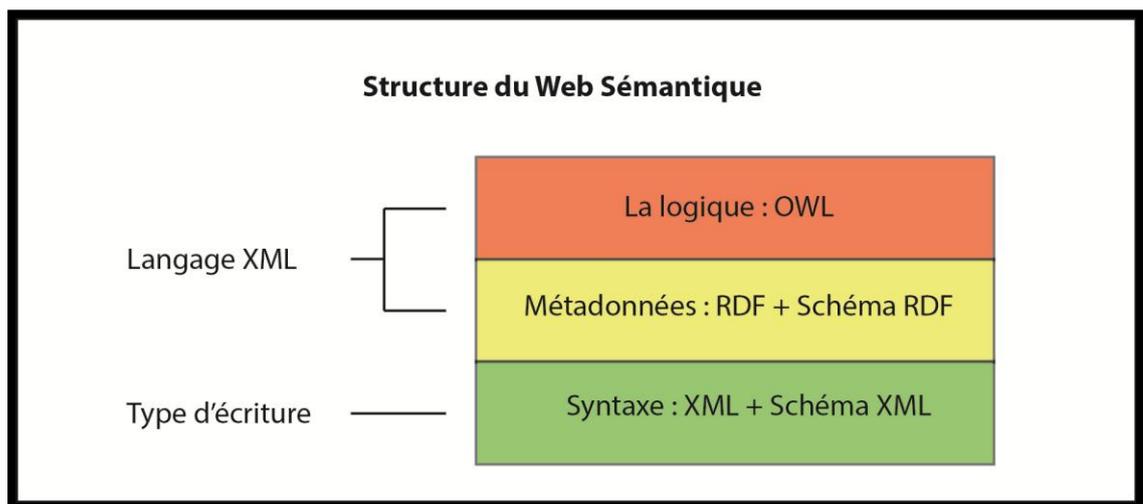


Illustration 10 : Structure du Web Sémantique

En d'autres termes et pour expliquer simplement comment fonctionne la base du web sémantique, prenons l'exemple du graphe RDF (Ill. 9). Le modèle RDF présent est appelé triplet RDF car 3 informations le compose. Le XML permet de structurer et d'organiser les informations et le langage RDF permet de définir les données telles que **sujet**, **prédicat** et **objet**. OWL est un langage permettant d'ajouter des contraintes logiques qualifiantes. Dans l'exemple où le sujet est l'association « Félibrige », le prédicat est vu comme « Membre » ou « possède comme membre » puis l'objet correspond au « personne » membre. OWL permet de garder une certaine logique en créant une contrainte, par exemple, le fait que l'objet soit

une personne. L'ensemble des termes/occurrences et concepts définies reliées et structurées de manière logique donne une **ontologie**.

Avec seulement 22 pages présentes dans l'exposition virtuelle, il se détachent environ 150 occurrences intégrables dans une structure RDF (cf. **annexe**). Le RDF est le langage de base du web sémantique. On peut donc facilement imaginer la puissance des associations si cela s'étend à une partie du web.

Citation de Tim Berners-Lee, l'inventeur du web : « Bientôt, les ordinateurs seront davantage en mesure de traiter et de comprendre les données que, pour l'instant, ils ne font qu'afficher ».

a- Les modules Drupal associés au web sémantique :

Le module RDF :

Qu'est-ce que le RDF ? Le RDF signifie en anglais « Resource Description Framework ». C'est un module destiné à décrire de façon formelle les ressources Web et leurs métadonnées, de façon à permettre le traitement automatique de telles descriptions. Développé par le W3C, RDF est le langage de base du Web sémantique.

Ce module permet donc de combiner des attributs aux métadonnées tout en pouvant associer plusieurs métadonnées entre elles. D'autres applications, tel que des moteurs de recherche, des

logiciels d'annotation RDF ou des agrégateurs (ex : flux de données qui prévient de la mise à jour d'un site web) peuvent ainsi comprendre les relations et attributs des métadonnées.

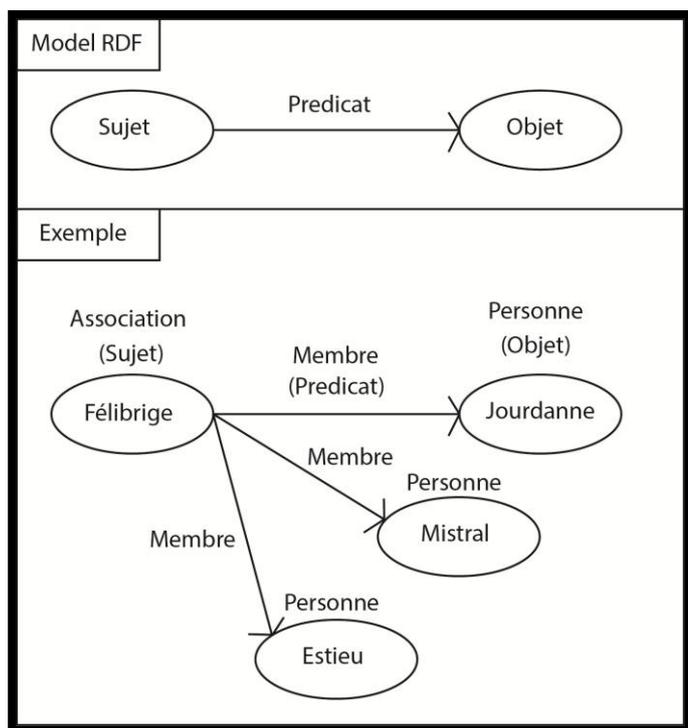


Illustration 11 : Model de graphe RDF

En d'autres termes, c'est un puissant métalangage conçu pour coder la sémantique de documents web et autoriser des recherches expertes avec l'avantage d'être transparent pour l'utilisateur.

Ce module n'a pas pu être installé mais en parler est indispensable. Il rend lisible le contenu texte choisi par le biais d'un code inclus dans le balisage HTML via la spécification RDF. Cette lisibilité s'explique par l'association de terme tel que le nom d'un auteur, son œuvre et le thème qui lui est associé (Ill. 11). Le module fait en sorte que le logiciel sache que le nom d'auteur est un nom, que l'œuvre est une création de l'auteur et que le thème associé à cela est ce qui englobe les termes. Cela rend « intelligentes » les données.

Ce module m'aurait permis de mettre à disposition du web un flux de données en enrichissant le contenu sémantique (Noms de personnes, Noms d'association, Noms de Lieux, etc) des pages choisies.

Le module RDFa :

RDFa est un ensemble d'éléments et d'attributs. Ce module se rajoute au module RDF (syntaxe conforme au modèle RDF). RDF est une approche de modélisation graphique et RDFa est une sérialisation d'un modèle RDF dans XHTML afin qu'il puisse être intégré dans une page Web.

Le module utilise en partie la syntaxe HTML tel que **class**, **id**, **rel**, **rev** ou **href** et rajoute ses éléments et attributs : **about**, **property**. Et attribut optionnel : **content**, **datatype**, **resource**.

4- L'implémentation d'un quiz

Au cours de la réalisation de l'exposition virtuelle, il m'a été demandé d'intégrer autant que faire se peut, un quiz. Le caractère ludique de cette intégration m'a paru intéressant. De plus la perte de collaboration envisagée avec l'éditeur graveur Michel Boucaut m'a laissé une marge de manœuvre temporel.

Le but a été de solliciter le visiteur en fin d'exposition virtuelle afin de tester ses connaissances sur les thèmes qu'il a pu découvrir. Quinze questions ont donc été choisies afin de couvrir l'ensemble des sous-thèmes.

Le code a été écrit via le logiciel Notepad ++ qui a demandé deux jours de travail pour avoir une version française et une version occitane. L'intégration du code s'est faite via l'option « source » présente dans le CMS Drupal.

Par le biais de javascript, il fut créé un formulaire avec des questions composé de réponses multiples sous forme de boutons radio (Ill. 12). Ceci est associé à un script composé de variables et de fonctions permettant le calcul des bonnes réponses et ainsi de donner un message d'alerte pour avertir le visiteur de son score. Il n'a pas été envisagé au vue du temps impartie d'ajouter une correction au résultat final.

La culture occitane

			
La langue	La littérature occitane	L'occitan à l'école	Chants, gastronomie, jeux occitans et quiz

Quiz

Question 1 :

A quelle période est attesté pour la première fois le terme occitan ?

- Dès le XIe siècle
- Dès le XIVe siècle
- Dès le XVIe siècle

Question 2 :

Qu'est-ce qu'une charte « farcie » ?

- Une charte en latin incluant des mots ou membres de phrases en occitan
- Une charte qui a pour thème une recette gastronomique
- Une charte en français incluant des mots ou membres de phrases en latin

Illustration 12 : Extrait du Quiz de l'Exposition virtuelle

IV- Les missions secondaires

Dans le cadre du stage, plusieurs journées ont été consacrées à la participation de différentes missions du service en tant qu'observateur. Ces journées ont été primordiales afin d'avoir un ordre d'idée sur les tâches multiples présentes au sein du service.

1- Le service éducatif

Le service éducatif est sous la direction de Christa Boucon, assistante de conservation du patrimoine. Elle travaille de concert avec les établissements scolaires de l'Aude souhaitant un support complémentaire à leur programme. Sa mission est de transmettre par le biais d'atelier ludique des informations historiques en lien avec le programme scolaire.

Le 21 avril 2017, Christa Boucon et moi-même avons la charge d'aller dans l'école primaire du village de Palaja situé en périphérie de Carcassonne. La plupart du temps, les écoles se déplacent directement dans le service éducatif des Archives départementales, mais il arrive que le déplacement soit au frais du service pour différentes raisons. L'atelier proposé ce jour-ci à la classe de CM2 fut sous le thème de la première guerre mondiale. Durant une séance de 2h00 divisée en deux par une pause, les élèves ont pu suivre le parcours d'un soldat via ses lettres écrites à sa famille durant le conflit. Par le biais de ce support, Christa a commenté les lettres, les photos associées ainsi que des objets datant de la première guerre mondiale. Les objets furent très appréciés par les enfants mais le message principal a toutefois fait son effet. Utiliser le parcours d'un soldat pour présenter les grandes phases de la première guerre mondiale est une bonne façon pour attirer l'attention des enfants. Différents thèmes ont donc été abordés, tel que la vie dans les tranchées, les combats ou la nourriture. En fin de séance, les enfants apprennent que le soldat Audois est mort quelques jours après l'une de ces dernières lettres. Ce dernier aspect a beaucoup touché les enfants.

Le 27 avril 2017, c'est une classe de CE1 provenant d'un village situé à 15 min de Carcassonne qui fut accueillie dans les locaux du service éducatif. Le thème abordé durant cette séance de 1h30 est : La vie durant l'occupation. Cette évènement est retranscrit à l'aide de textes écrits par des enfants d'une école de l'Aude durant la seconde guerre mondiale. Comme la séance du 21 avril, il fut utilisé des supports papier et des objets pour attirer

l'attention des élèves. L'utilisation de petits bocaux afin de montrer à quoi correspondait la quantité de chaque aliment ingéré par les enfants de l'époque durant une journée d'occupation a été très appréciée.

Ce qui est très important et enrichissant dans l'approche de ce service, c'est le choix de l'information à apporter aux élèves et la manière dont elle est transmise. Ce sont des choix percutants et attractifs qui ne laissent pas indifférent les élèves. Ce sont des documents provenant des Archives départementales de l'Aude. Le fait de se mettre à la portée des élèves est indispensable et il n'est pas possible de parler d'un sujet à un élève d'école primaire comme on parle à un collégien ou un lycéen.

L'achat d'un vidéo projecteur pour ce service amènera bientôt de nouvelles possibilités. La transmission de vidéo ou d'image numérique aux élèves amènera un plus dans la transmission d'information. J'ai d'ailleurs pu lui apporter quelques informations personnelles sur la création de présentation PowerPoint pour ses prochaines interventions.

2- Avoir 14 ans en Europe

Emanuela Afendulis, chargée de mission, m'a proposé de suivre sa mission actuelle au sein du service des Archives ce que j'ai fait volontiers.

Pour la rentrée 2016-2017, le Conseil départemental de l'Aude, en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale, le réseau CANOPE Aude et le Centre Europe Direct Pyrénées Languedoc-Roussillon, lance un concours de jumelage virtuel à destination des collégiens audois. Trois classes de 3^e ont répondu présent afin de réaliser des blogs ayant pour but de présenter leur classe et leur collège, de promouvoir l'Union Européenne dans toutes ses dimensions et penser l'Europe de demain.

L'objectif de ce concours est de familiariser les jeunes avec les outils de communication, favoriser la pratique des langues étrangères et promouvoir la démocratie locale européenne. Cette année, c'est la section européenne du collège J.B. Bieules de Couiza qui a remporté un voyage à Bruxelles et qui est parti le 8 juin dernier. Les autres classes participantes étaient deux classes du collège Le Bastion de Carcassonne et une classe du collège Alain.

Un autre projet est en cours d'élaboration. Il existe depuis sa création en 1998 et s'intitule « Voyage au nom de la mémoire ». Le voyage est dédié au Lauréat du Concours National de la Résistance et de la Déportation dans l'Aude. Le but de ce projet est de faire connaître aux jeunes de 14 à 18 ans, lauréats du Concours, les réalités de la Seconde Guerre mondiale, en leur faisant visiter des lieux de mémoire liés à ce conflit (camps d'extermination, villages martyrs, musées et mémoriaux de la Résistance et de la Déportation). Les lauréats sont au nombre de 40 à 50.

3- Les réunions d'équipes

a- Mise en place d'une exposition physique

Depuis la fin de la mise en place de l'exposition physique « **Occitan, Occitanie** », la majeure partie du personnel présent dans les bureaux du 1^{er} étage sont associés à la mise en place de la future exposition physique de l'année qui a pour thème : le littoral audois.

Le but de la réunion consiste à faire la mise au point sur la bibliographie disponible afin de la diviser parmi les différentes personnes travaillant sur l'exposition. Toute sorte de support est pris en compte : supports textes, iconographique, plan, etc. Toutes périodes est également étudiées afin d'en connaître le potentiel pour, dans le cas échéant, l'intégrer dans une des parties de l'exposition.

Les personnes (environ 10) à charge de ce travail doivent agencer leur tâche principale avec les recherches. C'est donc un travail parallèle qui est mis en place avec l'utilisation de leurs compétences. Deux équipes se dessinent : Une équipe dont la période privilégiée correspond à l'époque contemporaine et une autre spécialisée dans les archives anciennes et modernes.

b- Mise en place d'un nouveau support numérique

Une réunion a été mise en place début juin afin de parler du devenir du site internet des Archives départementales de l'Aude. Pour ma part, l'intérêt d'assister à cette réunion est double. Dans un premier temps il faut comprendre qu'à partir du moment où il y a un changement de site internet, il y a soit modification interne de la structure de celui-ci soit une

refonte partielle ou totale avec perte de données. Il est question ici d'une refonte totale des sites du conseil départementale de l'Aude amenant la disparition de certaines données. Quant est-il du devenir de l'exposition virtuelle « **Occitan, Occitanie** » ? Selon les informations recueillies, il ne sera pas question de sauvegarder l'exposition après la refonte. Une exposition virtuelle permet parfois de pérenniser une exposition physique à long terme, cependant dans ce cas précis, il faudra compter sur un moyen terme en sachant que la refonte sera effective début 2018. Le second intérêt concerne l'apport en connaissance vis-à-vis des démarches de l'entreprise lors de la refonte du site. Plusieurs questionnements sont à se poser pour optimiser cette refonte :

- Quelles sont les pages qui sont le plus consultées ?
- Quelles sont les missions du site ? Doit-on changer d'objectif ?
- Doit-on rajouter des liens importants qui ne se trouvent pas sur le site actuel ?

Les pages les plus consultées sont connues grâce à « Google analytics » utilisé par le service. Cela permet de favoriser certaines recherches en facilitant l'accès aux informations.

En ce qui concerne l'objectif du site, un changement va probablement s'opérer. Le site actuel à une conception de la recherche qui est tournée vers les généalogistes. Une nouvelle façon de rechercher peut voir le jour en se basant sur un visiteur de type « chercheur » ou « historien ».

De plus, repenser la recherche se fait en amont. Le rajout de liens intuitifs fut aussi en discussion mais je ne donnerai pas plus d'informations à ce sujet.

La fusion des sites du conseil départementale ne permet pas au service une grande autonomie quant à l'évolution du site, cependant il leur a été demandé leur avis avant de finaliser le cahier des charges. Au contraire, le choix du prestataire se fera en septembre sans consultation préalable des services englobant le futur site des conseils départementaux. Cette centralisation des sites est en contradiction avec la tendance présente ces dernières années² qui montrent une autonomisation des sites d'Archives départementales.

² **GUIGUENO 2016** : GUIGUENO Brigitte, PETILLAT Christine : *Les activités éducatives dans les services d'archives*, 2016, 133 p.

c- Réunion des archivistes de la région Occitanie

La réunion a eu lieu le 04 juillet 2017 dans la salle du service éducatif. Durant toute la journée de nombreux archivistes de la région Occitanie venant de tout services (départementale, municipale, rattaché aux universités) ont été accueilli. Cette réunion fut présidée par Tamara Rivel, vice présidente du conseil départemental de l'Aude, Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France et Michel Vaginay, directeur du pôle Patrimoines, représentant Laurent Roturier, directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie. L'importance des réunions d'archivistes se retrouve dans le besoin d'échanger les idées et les nouveautés en matière de transmission du patrimoine. Malgré le travail demandé pour la création de l'exposition virtuelle et approchant de la fin des délais impartis, j'ai pu me libérer pour assister à la présentation et aux sujets débattus le matin.

Le sujet principal de la matinée fut accès sur « l'actualité des Archives de France » par Bruno Ricard, sous directeur de la communication et de la valorisation des archives, et Claire Sibille de Grimouard, sous directrice de la politique archivistique. Un sujet essentiel et d'actualité qui se rattache parfaitement à une partie de mon travail, à savoir le web sémantique. Ce sujet confirme le mouvement général des services vers l'utilisation du web sémantique. Du moins c'est le souhait d'Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France.

- Comment le web sémantique est mis en avant ?

L'utilisation du web sémantique fut mise en avant par le biais du projet France Archives³ qui est une continuité dans la mise en ligne des données. Ce projet a pour but d'agréger des données provenant des Archives de France afin de répondre à une recherche d'un utilisateur. Agrégation permet alors de proposer des résultats provenant de plusieurs services sans avoir besoin de faire une recherche au cas par cas. Ce n'est donc pas une base de données mais un moteur de recherche associé à du web sémantique. La recherche devient « intelligente », elle renvoie les internautes vers les sites pour augmenter la visibilité des Archives. Ce portail est ouvert depuis mars 2017 et compte 45 institutions ayant adhéré au projet. Cela comprend donc un tiers des inventaires d'institutions publiques et cela n'est qu'un début. En ce qui concerne la région Occitanie, on note la présence des Archives départementales de l'Hérault et les Hautes-Pyrénées. La Haute-Garonne commence les démarches pour en faire de même

³ <https://francearchives.fr/>

dans un futur proche. C'est un véritable mouvement qui s'installe afin de regrouper les inventaires en un seul et même moteur de recherche « intelligent »

Autre grand projet discuté durant cette réunion : Le grand mémorial des Combattant 14 18. Il consistera à regrouper les informations des Archives de France dans un seul et même moteur de recherche afin de faciliter la recherche (Déjà 44 départements ont adhéré). Il ne sera plus question d'être limité par les frontières des départements. Regrouper afin d'optimiser la recherche d'information. Là encore, c'est grâce au web sémantique mais je ne m'étendrai pas plus avant sur ce projet. Ce qu'il faut retenir ici, c'est la multiplication de projets à base de web sémantique.

Dans « l'actualité des Archives de France », un autre sujet important qui intéresse les archivistes et moi même (étant mon futur métier) : La méthodologie de travail.

En ce basant sur le rapport Nougaret, il a été posé le problème de la méthodologie de travail qui devra être mise en place durant les prochains mois. Les archivistes devaient identifier tout ce qui doit être détruit. Si le projet Nougaret se met en place, ce ne sera plus le cas. Il sera question d'identifier tout ce qui doit être conservé. Se pose alors le problème de la destruction de documents qui ne sont pas identifiés. Le contrôle de ce qui doit être détruit amène une analyse de ce qui doit l'être. L'inverse n'amène pas à l'observation des documents dans son ensemble mais de ce que l'on souhaite garder. Il y aura donc une augmentation de la destruction. Du moins ce sont les protestations multiples après cette annonce qui vont dans ce sens. Il y aura néanmoins un groupe expérimental afin de valider ce que propose le rapport Nougaret (groupe ADOC).

Quelques lois ont également été argumenté car ayant un impact sur la collecte :

- Loi du 27/02/2017 : Porte sur la réforme de la prescription en matière pénale.
- Loi du 06/05/2017 : Relatif au transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarités.

Les réunions interne aux services ou externalisé à d'autre service apporte beaucoup d'informations en matière d'évolution des services. Cette pratique régulière est à mettre en

parallèle avec les colloques et conférences dont j'ai pris part durant mon métier d'archéologue. Il convient de rester à jour concernant les démarches de notre métier et il en vaudra de même pour le métier d'archiviste. Dans ce métier, la transmission est en constante évolution, il faut rester à l'écoute des nouveautés en la matière.

4- Les manifestations culturelles

Dans le cadre de la médiation associée à l'exposition physique, « **Occitan, Occitanie** », de nombreuses manifestations culturelles (Ill. 13) ont eu lieu du 14 février au 30 juin 2017. On retrouve des projections de films en français. Des récitals ont été également prévus avec la présence du chanteur occitan Claude Marti qui donna de la voix au sein même des Archives départementales de l'Aude. Deux chorales ont également été conviées à participer aux manifestations culturelles (« Canti Canta » et « le chiffon rouge » de Narbonne dont j'ai assisté à la représentation après ma journée de travail.) Il y a eu également des conférences sur plusieurs thèmes liés à la langue occitane. J'ai donc assisté le 23 mai à l'une d'elle car le sujet présenté par Yann Lespoux, maître de conférences à l'université Paul Valéry à Montpellier, correspondait à l'un des sous-thèmes de mon exposition virtuelle. La conférence avait pour thème : « L'occitan dans l'école française ».

C'est donc au travers de 10 manifestations jalonnées de février à juin que les visiteurs ont pu compléter leur savoir acquis durant la visite de l'exposition physique. Cette richesse d'informations est un formidable point positif pour faire connaître l'exposition et le thème qui est transmis à travers elle. Selon mon point de vue, le travail fourni par l'équipe dans le cadre de la valorisation du thème « **Occitan, Occitanie** » est irréprochable. Cela

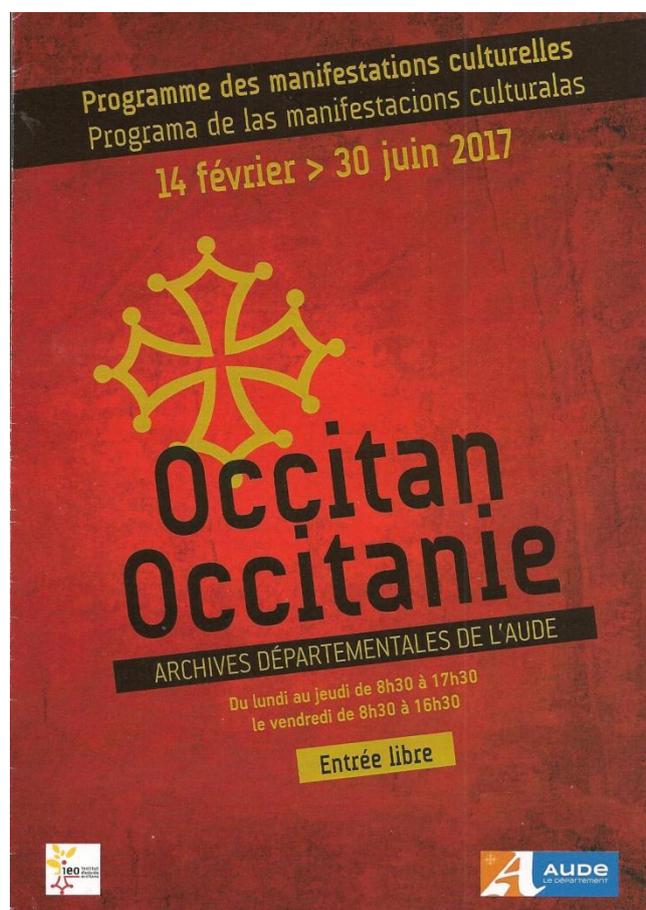


Illustration 13: programme des manifestations culturelles

demande une rigueur est une planification en amont de qualité. Je n'ai pas assisté à la programmation des manifestations qui fut faite en début d'année mais il est certain qu'agencer la présence de chorales, d'un chanteur réputé ainsi que des conférenciers est une tâche difficile.

Conclusion

Ce stage de 14 semaines au sein des Archives départementales de l'Aude m'a permis d'augmenter mon savoir faire via des expériences multiples. La création de l'exposition virtuelle⁴ a eu pour but de me confronter aux délais et aux contraintes que tous projets d'entreprise possèdent. L'apport des connaissances informatiques furent utiles afin de proposer un projet digne du service qui m'a accueilli. Cette mission a nécessité la mise en place de collaborations pour des raisons de richesse et de qualité de contenu mais aussi afin de finir dans les délais demandés. L'organisation du planning fut strictement réglée afin de faire coïncider les délais de chaque collaborateur. La Calandreta de Carcassonne et l'Institut d'Etudes Occitanes ont joué un rôle important dans ces collaborations. Ma participation aux réunions et aux missions en cours dans le service a permis d'observer les multiples facettes que propose le métier d'archiviste dans le domaine public. Le stage en lui-même est essentiel à tout étudiant ou personne en reconversion afin d'apporter la pratique à la théorie acquise à l'université. Des contacts se sont créés tant à l'université que durant le stage afin de poser les bases d'un réseau professionnel. Le projet d'exposition virtuelle « **Occitan, Occitanie** » me servira d'approche dans ma recherche d'emploi. Il servira d'exemple pour montrer ma capacité de travail tant en autonomie qu'en groupe. Le mémoire théorique associé à ce stage démontre l'intérêt de la réalisation numérique en entreprise. Les données qui ressortent de mon travail sur les enjeux d'une transposition apportent une valeur quant à l'élaboration d'une exposition virtuelle dans les services d'Archives publics. Mais toutes réalisations dans le monde du numérique à un intérêt tant par sa visibilité que son étendue vis-à-vis du public virtuel ce qui multiplie les possibilités de création. Le choix du projet informatique m'apportera une aide précieuse lors de mes prochaines recherches d'emploi. Accompagner la révolution numérique que l'on connaît en ce moment même est un gage de sûreté dans le monde du travail.

⁴ <http://audealaculture.fr/archives/exposition-virtuelle-occitan-occitanie-122-fr-menu>

Partie II : Mémoire

De l'exposition physique à l'exposition virtuelle : les enjeux d'une transposition

Présenté par **ESCAFFRE Jonathan**

Sous la direction de **Du Château Stefan**

Année 2017

Introduction

Cette partie théorique fait suite à ma présentation de mars 2017 lors de ma soutenance du dossier préparatoire au stage. Elle s'appuie sur mes compétences acquises lors de la réalisation de l'exposition virtuelle « **Occitan, Occitanie** » et sur mes recherches faites en parallèle. L'intitulé de la problématique est : « **De l'exposition physique à l'exposition virtuelle : les enjeux d'une transposition** ». La création d'exposition virtuelle est en constante augmentation depuis quelques années. Pourquoi se tourne-t-on vers ce procédé ? Pourquoi transposer une exposition physique en une exposition virtuelle ? Afin de répondre à cette problématique, un questionnaire a été envoyé aux Archives départementales de France. Cette action permet d'apporter des avis pluriels sur le sujet.

Dans un premier temps il sera question de définir le sujet ainsi que la problématique. Pourquoi choisir ce sujet ? Qu'est ce que la transposition ?

Dans un second temps, l'enquête faite auprès des Archives départementales de France sera présentée tout en mettant en avant les statistiques et les résultats aux questions. Cette enquête sera d'ailleurs renvoyée aux services ayant répondu au questionnaire afin de participer à la mise en commun des informations entre services.

La troisième partie tend à répondre à la problématique par le biais de questionnements en s'appuyant sur les données récoltées.

- Quelles sont les limites de la transposition lors de l'adaptation à un nouveau support ?
- Peut-il y avoir une méthodologie ?
- Quels sont les enjeux d'une transposition ?

I- Exposition physique, exposition virtuelle : La transposition

1- Choix du sujet

Le choix du sujet est en corrélation avec le projet qui fut proposé par le service des Archives départementales de l'Aude. Il fut question de transposer l'exposition physique « **Occitan, Occitanie** » en exposition virtuelle sur le site des Archives. Avec l'approbation du sujet par Isabelle Theiller, responsable pédagogique du Master II Archives et Images, la problématique fut posée : « **De l'exposition physique à l'exposition virtuelle : les enjeux d'une transposition** ». Le fait de travailler sur la création d'une exposition virtuelle donne un regard nouveau dans de nombreux domaines. Il fut question de réfléchir aux attentes du service et du public. Les choix que l'on prend lors de la réalisation de l'exposition sont également dictés par des contraintes multiples qui seront vue dans le prochain chapitre.

Avant d'entamer une réflexion sur le sujet il faut définir les termes de la problématique.

a- Qu'est ce que la transposition ?

Pour ce qui est de l'exposition physique, on peut en quelques mots la définir comme une présentation au public d'œuvres d'arts ou d'objets dans un endroit donné. Présentation qui apporte un message au public. L'exposition virtuelle est, quant à elle, une exposition diffusée sur un support numérique pouvant être associé ou non à un espace d'exposition physique. Ici il sera question d'exposition virtuelle via internet.

Si l'explication d'une exposition physique ou virtuelle semble a priori évidente le terme transposition l'est quant à lui un peu moins. Selon le Larousse, une transposition est l'« action de faire passer quelque chose, fait d'être transposé dans un autre domaine en l'adaptant à des conditions nouvelles, à un contexte différent ». Ainsi, il est question ici de faire passer une exposition physique/réelle dans un autre domaine qu'est l'exposition virtuelle tout en l'adaptant à des conditions nouvelles. Cela signifie donc de modifier l'exposition afin de l'adapter. La transposition implique donc la modification de l'exposition

b- Les questionnements

Lorsqu'on parle de transposition, il est intéressant de se poser trois questions basiques. **Pourquoi** cet acte ? **Comment** le mettre en place ? **Quant** le mettre en place ?

Dans cette première approche, le « **pourquoi** » met en avant la question de l'utilité de l'exposition virtuelle en association avec une exposition physique car dans cette problématique, ce n'est pas la création ex nihilo d'une exposition, c'est une transposition. Il faut donc répondre à une question plus ciblée qui est :

- Quelles sont les apports d'une exposition virtuelle vis-à-vis d'une exposition physique ? Les contraintes ?

L'exposition physique a de nombreux avantages. C'est dans un premier temps, la vitrine du service, un moyen essentiel pour se faire connaître et faire connaître les missions qui lui sont confiées. C'est aussi le moyen de mettre à disposition des ouvrages et objets qui ne sont pas visibles couramment. Ce sont de vrais documents originaux pour la plupart, c'est ce qui fait la force de cette exposition. L'intérêt du public en son sein est double. Cela permet de faire passer un message via l'exposition physique mais aussi de mettre en lumière leurs locaux et les outils de consultations à ceux qui ne les connaîtraient pas. Le retour des visiteurs sur le livre d'or permet au service de connaître le point de vue des visiteurs afin d'améliorer les prochaines expositions (livre d'or qui peut être repris dans une exposition virtuelle).

Il ne faut cependant pas omettre de prendre en compte les points négatifs. La création d'une exposition physique à un coût qui peut parfois être très élevé comme les moyens humains qui peuvent être mis en place. La durée de l'exposition est limitée dans le temps pour des raisons financières mais aussi et surtout pour des raisons de conservations préventives. De plus la fréquentation des lieux peut parfois, par manque d'impact médiatique se réduire à la présence plus ou moins grande des lecteurs habitués.

Quant est-il des expositions virtuelles ?

Les apports principaux de cette transposition numérique tournent autour de la visibilité de l'exposition associée à un public large. Il y a également l'attractivité qui se veut plus forte. Plus besoin de se déplacer et de prendre une grande partie de son temps pour une exposition physique, le visiteur peut à n'importe quel moment arrêter sa visite virtuelle pour reprendre

plus tard dans la journée voir même un autre jour. Autre point, l'accessibilité : aucune limite géographique dans ce contexte virtuelle. Le coût et les moyens humains sont souvent moins importants. Et enfin, l'exposition virtuelle ouvre un autre champ des possibles dans la conservation préventive. Il n'y a plus aucune limite. Le potentiel de diffusion est illimité tout en gardant l'original à l'abri dans l'obscurité de la réserve.

La contrainte principale que l'on retient est le manque de matérialité dans une exposition virtuelle, nous ne sommes pas face à un objet mais face à un simple écran. De plus, il n'y a pas d'impact sur la fréquentation du service lorsque l'exposition virtuelle n'a pas été couplée avec une exposition physique. La perte de public au sein du service peut-elle avoir une influence sur la pérennité du service et de ses financements ? Le problème d'accessibilité des personnes non connectées était, il y a 10 ans encore, une contrainte forte. Mais selon les statistiques de 2016, la France compte 86% d'internautes dans sa population. Autre points négatifs rencontrés dans mes lectures, et que l'on retrouvera dans la partie statistique du questionnaire envoyé aux Archives de France, correspond aux difficultés pour estimer la fréquentation de l'exposition (selon **Ligéo**). Après cette vision d'ensemble, y a-t-il un intérêt d'allier exposition physique et virtuelle ? La question reprend notablement la problématique. Cependant une piste se dégage déjà, à savoir le besoin de pérenniser l'exposition par le biais de la transposition.

Dans le cadre de la mise en place de cette exposition, l'interrogation secondaire qui est « **comment ?** » demande à éclaircir les étapes de la conception de l'exposition virtuelle en expliquant les modifications de l'exposition physique pour l'adaptation à cet espace virtuelle. Cette approche se retrouve dans le chapitre suivant par le biais de l'enquête dédié aux Archives départementales.

- Qu'est ce que cela implique ? Comment peut-on remplir l'espace numérique ? Y a-t-il une uniformisation du contenu en simplifiant les données ?

A la question du « **comment** », Dominique Gélinas, titulaire d'une technique en muséologie du Collège Montmorency et membre du laboratoire de muséologie et d'ingénierie culturelle, a voulu y répondre dans un ouvrage. Selon elle, la virtualité s'inscrit pleinement dans le concept de « trans » dans le sens de transdisciplinarité. Cela se retrouve dans sa conception avec toute une équipe dont les domaines de spécialisation sont diversifiés. Du designer multimédia au spécialiste du contenu traité, tous contribuent de manière égale de la conception afin d'atteindre une même finalité. C'est un accord technique, budgétaire et scientifique. Il y a

également le sens transmédiateur, que l'on retrouve dans le moyen de diffusion. Il se définit, selon Henry Jenkins, théoricien de la culture de la convergence, comme l'articulation d'un univers narratif sur différents médias ou supports. Ils apportent via leurs spécificités d'usage et leurs capacités technologiques, un regard nouveau sur l'univers et l'histoire originelle⁵. Il en ressort que les musées sont toujours au stade du tâtonnement. Le « **comment** » continue de se construire, de se modeler avec le temps. Un jour verrons-nous apparaître une méthodologie ? C'est ce qu'il était question de rechercher en créant le questionnaire pour les Archives de France. Une méthodologie pourrait peut-être exister grâce à la mise en commun d'expérience sur l'exposition et les usages du numérique.

Et enfin le troisième point est d'ordre temporel : **Quand** ? Dans la problématique, c'est une exposition physique qui est adaptée pour devenir une exposition virtuelle. C'est donc à la fin de l'exposition physique que l'on souhaite pérenniser l'approche donnée à l'exposition en créant un espace virtuel. Pourquoi ne pas faire une exposition virtuelle comme prémices d'une exposition physique ? Il y a aussi la possibilité de faire une exposition virtuelle dans une exposition permanente comme à Annecy consacrée à l'image animée depuis 2006⁶. L'écran numérique devient alors un support complémentaire au sein même de l'exposition physique. Il fut même mis en place une formation au Havre en 2014 qui, en 3 jours, dressa un panorama des outils actuels qui permettent des interactions entre espace réel et espace virtuel. Mais ces approches proposent de toutes autres problématiques. Ici la continuité de l'exposition réelle avec une transposition dans le virtuel amène à se poser une question : **Quelles sont les enjeux de cette pérennité ?**

2- Mise en place de l'étude

a- Le mail

Pour tenter de répondre à ces multiples interrogations, il fut décidé de créer un questionnaire. Le but étant de récolter les idées et les expériences de personnes ayant participé à la création

⁵ **GELINAS 2013** : GELINAS Dominique, L'expographie numérique ou la question du « comment » ! In *Muséologies* vol. 6 n° 2, 2013, pp. 68- 79.

⁶ **CHABERT 2010** : CHABERT Ghislaine, BOUILLOT Daniel, *Du réel au virtuel : Une expérience de visite dans l'exposition*, article, Collection Culture et Musée, volume 15, 2010, pp. 117-135.

d'exposition virtuelle. Il est également question de mettre en lumière l'aspect quantitatif des expositions virtuelles mises en place durant ces dernières années afin de pallier les manques des statistiques annuelles présentes sur le site « data.gouv.fr »⁷. Travaillant aux Archives départementales de l'Aude, l'enquête s'axe autour des expositions virtuelles réalisées au sein des Archives de France. Pour ce faire il fut envoyé le 02 Mai un questionnaire (**cf. Annexes**) accompagné d'un mail explicatif de ma démarche aux 101 Archives départementales de France (**cf. Annexes**). Ce mail met en avant l'intérêt de recouper les informations et de mettre en commun les expériences. Un délai a été fixé au 14 juillet laissant aux services deux mois et demi pour y répondre.

b- Le questionnaire

Après une révolution bureautique, la révolution numérique est incontestablement en marche. En effet, durant une enquête du SIAF daté de 2003, seules 59 archives départementales sur 101 avaient un site internet qui, pour la plupart, était inséré à celui de la collectivité départementale. Aujourd'hui, quasiment la totalité des services en sont pourvu et certains ont même acquis un site autonome. Selon les données du SIAF⁸, 75% des archives départementales détiennent leur propre site, les autres restants inclus dans celui du conseil départemental. Leur présence dans le monde du numérique s'étend même pour certains dans les réseaux sociaux tel que facebook ou twitter afin d'augmenter leur visibilité. Cette démarche médiatique attire l'attention et démontre un phénomène de masse : La médiation numérique au service de la transmission.

Dans ce contexte, l'importance du numérique au sein des Archives m'a amené à chercher les intérêts possibles que pourrait apporter le support numérique à une exposition physique. Une problématique à donc vu le jour : « Exposition physique, exposition virtuelle : les enjeux d'une transposition ». Cette problématique intervient dans le cadre de ma formation archiviste : Master II Archives et Images à l'université Toulouse II Jean Jaurès. La maîtrise

⁷ Ministère de la culture, « Données statistiques des services publics d'Archives départementales », <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-statistiques-des-services-publics-darchives-departementales/>

⁸ **GUIGUENO 2016** : GUIGUENO Brigitte, PETILLAT Christine : *Les activités éducatives dans les services d'archives*, 2016, 133 p.

informatique est en augmentation dans les services départementaux ce qui apporte un avantage considérable dans l'évolution et la maîtrise d'une mise en place d'exposition virtuelle sur les sites. Dans le cadre de la création d'expositions virtuelles, les questions que l'on peut se poser sont :

- Quelle est la place des expositions virtuelles au sein des Archives ?
- Quels sont les intérêts et désavantages de mettre en place des expositions virtuelles faisant suite à une exposition physique ?
- Peut-on normaliser leur création afin d'apporter une documentation rigoureuse et précise à l'ensemble des services ?

Le questionnaire est composé de trois parties distinctes.

- La première partie concerne les statistiques et est Composé de **5** questions. Elle propose à chaque service de faire connaître le nombre d'exposition physique et virtuelle par année de 2010 à 2016. Le but est de faire apparaître une évolution de ces deux réalisations. Afin de répondre au « **Quand** », les questions concernant les expositions virtuelles sont multiples permettant de savoir si l'exposition virtuelle est réalisée avant, après ou sans création d'exposition physique attenante. Enfin, une question concernant l'utilisation des supports numériques présents dans les expositions physique permet de connaître leur aspect quantitatif également sur le période de 2010 à 2016. Le recours au numérique est-il en constante augmentation ?
- La seconde partie se compose en 7 questions proposant de répondre à plusieurs domaines : L'intérêt d'une exposition virtuelle, les limites et les aspects de la transposition, les contraintes rencontrées. Les réponses associées à cette partie sont riches et variées. Elles permettent de mettre en avant des idées communes mais aussi des aspects moins évidents vis-à-vis de la transposition.
- La troisième partie est composée de trois questions basées sur l'informatique. Elles permettent d'éclairer sur le type de système de gestion utilisé pour la réalisation d'une exposition virtuelle. La deuxième question apporte une réponse sur la volonté ou non

des services à comptabiliser le nombre de visiteur sur le support numérique tout en expliquant de quelle manière. Dans mon dossier préparatoire au stage, il m'importait de soulever ce point avec l'équipe du service informatique afin de connaître les possibilités. Le service utilise Google Analytics pour connaître le nombre de visiteurs virtuels. Il sembla intéressant de connaître d'autres types d'outils statistique possible par le biais d'autres services. Et enfin, la dernière question propose de connaître le pourcentage de service utilisant le RDF (pour plus d'informations se reporter à la page 25). Cette question a pour but de voir si le web sémantique se généralise en prenant une place importante dans la réalisation informatique.

II- L'Enquête des Archives départementales de France

Le questionnaire a eu pour but de mettre en lumière l'aspect quantitatif des expositions virtuelles mises en place durant ces dernières années (2010 – 2016) et d'en comprendre leur utilisation. De plus, il a fallu pallier les manques des statistiques annuelles présentes sur le site « data.gouv.fr ». Les résultats apportés ont permis d'avoir une vision partielle mais significative de l'utilisation des expositions virtuelles et de leurs intérêts dans les services des Archives départementales. Le nombre de service des Archives ayant favorablement répondu à ce questionnaire est de **37 sur 101** ce qui correspond à **36%** de la totalité des services nationaux. Sur **37** réponses positives, **25** services ont créés une ou des expositions virtuelles entre 2010 et 2016. Au contraire le nombre de service n'ayant pas souhaité participer est de **12**. On dénombre donc **52** services n'ayant pas donné de suite favorable ou défavorable durant les deux mois et demi de délai avant la date butoir de rendu du questionnaire arrêté au **14 juillet 2017**. A noter que **3** services sur les **37** ont souhaités répondre mais n'ont pu renvoyer le questionnaire dans le temps imparti. Leurs données ont été intégrées aux résultats en cours d'études.

Le début de cette étude fait un état des lieux sur l'utilisation de l'exposition virtuelle au sein des Archives départementales afin d'apporter des réponses à l'interrogation du « **Pourquoi l'exposition virtuelle ?** ». Après la mise en lumière de l'intérêt et des contraintes de sa mise

en place il est question de tenter de répondre au « **comment ?** ». La création d'une exposition virtuelle ne possède pas de procédure standard mais par le biais des recherches documentaires et des réponses riches des Archives départementales il en ressort quelques pistes non négligeables qu'il est important de souligner dans cette étude.

Je tiens particulièrement à remercier les services ayant activement participé à ce questionnaire. Ils ont apportés des réponses riches et variées selon leurs objectifs et leur parcours qui leurs sont propres. J'ai également pris conscience au cours de cette étude du caractère chronophage de ma demande, qui, selon le ressenti générale, n'est pas un cas isolé. Selon les échanges téléphoniques avec les différents services, je note une augmentation significative des questionnaires notamment en provenance d'étudiants. Un mail au SIAF afin de savoir si cette question avait déjà été discutée est resté sans réponse. Il semblerait intéressant, pour les services comme pour les étudiants, de pouvoir officialiser par le SIAF certains questionnaires vus comme pertinents. Ceci permettrait d'avoir des résultats fiables validés par le nombre de réponses conséquentes.

La carte ci-contre représente le taux de participation des Archives départementales selon trois groupes. Le premier groupe (vert) correspond aux réponses positives d'un service d'Archives ayant déjà mis en place une exposition virtuelle au sein de leur établissement. Le second groupe (jaune) correspond aux réponses positives d'un service d'Archives n'ayant pas mis en place d'exposition virtuelle durant la période 2010-2016. Certains départements ont/vont créer durant ce début d'année 2017 une exposition virtuelle et ont donc répondu au questionnaire. Leurs opinions sont retenues cependant,

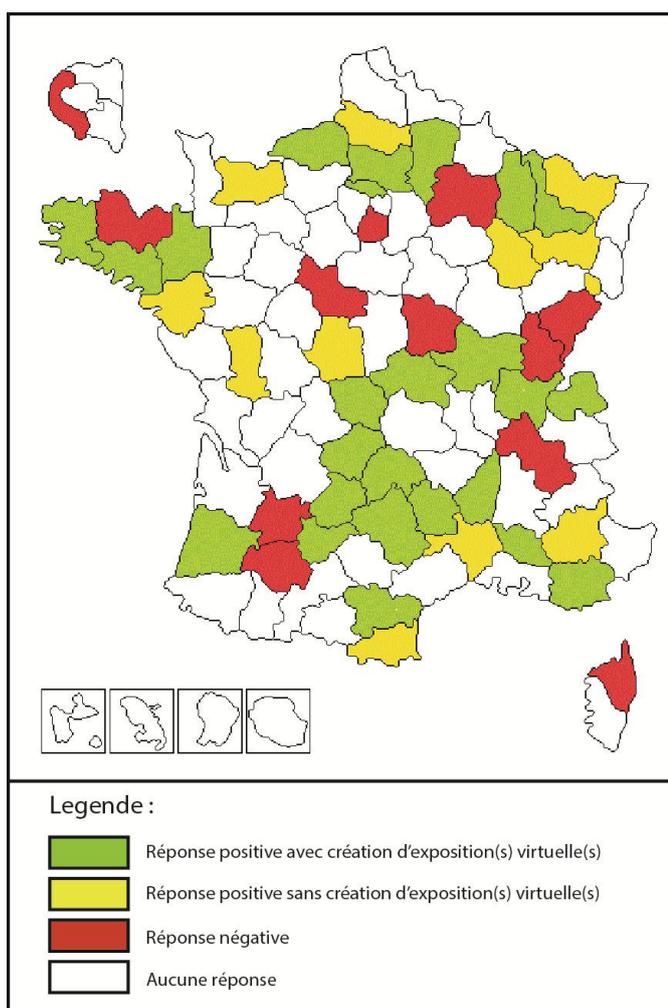


Illustration 14 : Statistiques du type de réponse par département

l'année 2017 n'étant pas achevée, ils ne seront pas comptabilisés dans les statistiques. Enfin, le troisième groupe (rouge) correspond aux réponses négatives de services d'Archives ne pouvant ou ne souhaitant pas participer à ce questionnaire. Quelques raisons majeures ressortent du lot : Manque d'effectif pour traiter les demandes d'enquêtes nombreuses, politique interne de ne répondre qu'au questionnaire provenant du SIAF, manque de temps (période de montage d'une exposition physique, changement de locaux ou arrivée récente d'une nouvelle directrice).

Comptabiliser les réponses n'a pour but qu'une mise en valeur de la représentativité des réponses reçues. Toutes réponses, positives ou négatives affirment un choix personnel au service qui est respecté. Le pourcentage des services ayant répondu apporte une légitimité aux résultats afin d'exprimer une moyenne nationale.

En complément, voici les statistiques du temps de réponse des services :

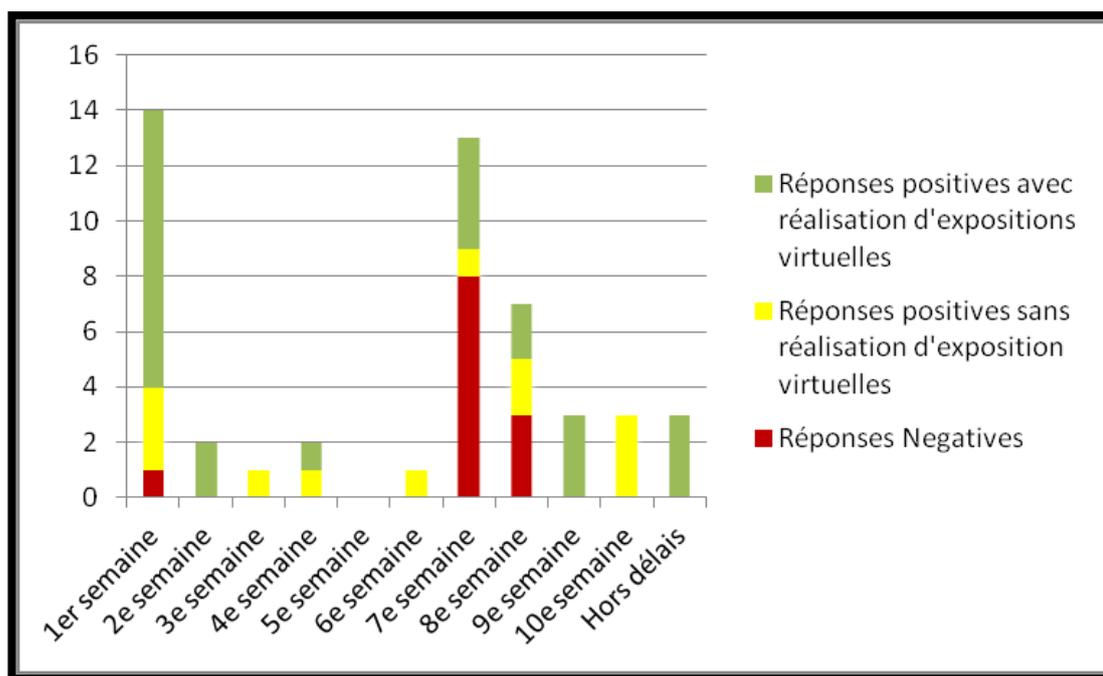


Illustration 15 : Statistiques du temps de réponse des Archives départementales

- la couleur verte correspond aux services ayant déjà mis en place une exposition virtuelle durant la période 2010-2016 et ayant renvoyé le questionnaire.
- La couleur jaune correspond aux services n'ayant pas mis en place d'exposition virtuelle durant la période 2010-2016 et ayant renvoyé le questionnaire.

- La couleur rouge correspond aux services ne souhaitant ou ne pouvant pas répondre au questionnaire.

A noter : Au début de la 7^e semaine, une relance a été faite à tous ceux qui n'avaient pas encore donné de retour. Cela explique en partie le regain de réponses.

1- Etudes statistiques

Avant de débiter cette partie il faut **définir ce qu'est une exposition virtuelle** car cela à une répercussion sur les statistiques. Selon moi, c'est la présentation d'un thème par le biais de textes explicatifs associés à des documents photographiques et/ou textuels numérisés. C'est pourquoi certaines réalisations numériques sont caractérisées par le terme **galerie**. Les galeries ne sont pas comptabilisées dans les résultats alors que le **web-documentaire** présent sur le site des Cotes d'Armor est vu comme une exposition virtuelle. En 2017, on compte 60 départements sur 101 (soit 59.5%) possédant à ce jour une ou des expositions virtuelles définies comme telles sur leur site (Ill. 16).

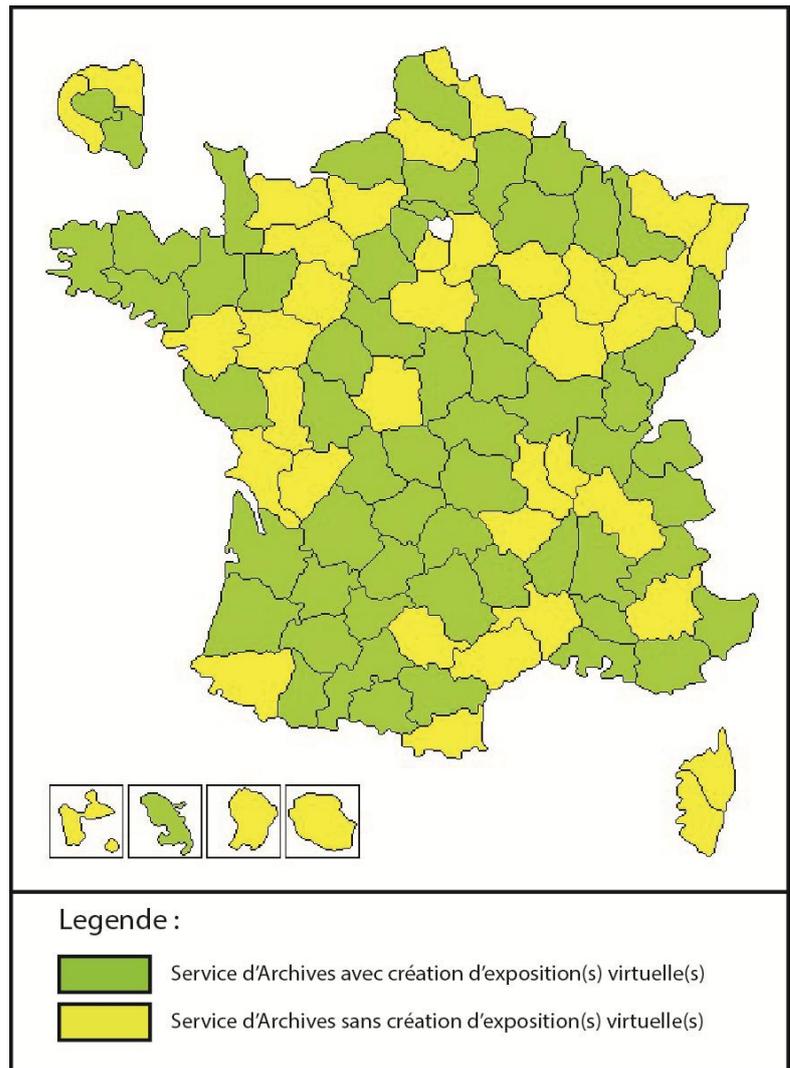


Illustration 16 : Répartition des services d'Archives possédant une ou des expositions virtuelles sur leur site internet.

Mais qu'elle fut l'évolution de cette utilisation durant ces dernières années ?

Statistiques 2017 sur la période 2010-2016 :

- **Expositions physiques / Expositions virtuelles :**

Les résultats obtenus concernant l'évolution quantitative des expositions physiques réalisées au sein même des services vont à l'encontre des chiffres provenant du site data.gouv.fr⁹.

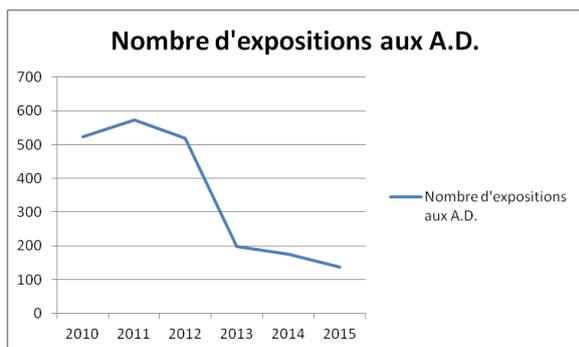


Illustration 17 : Statistiques de 2010 à 2015 (data.gouv.fr)

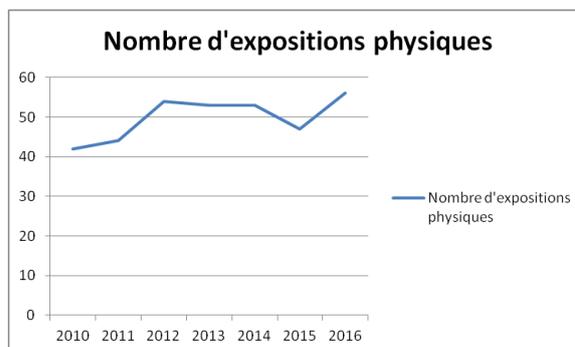


Illustration 18 : Statistiques de 2010 à 2016 (questionnaire)

La proportion des réponses aux questionnaires étant significatives (le Tiers des A.D. de France), la différence ne se trouverait donc pas dans des résultats faussés mais dans la manière de définir l'exposition (exposition itinérante, exposition en collaboration avec d'autres services hors site des Archives, etc.).

Les résultats obtenus dans la quantification des expositions virtuelles au cours de la même période ne vont pas dans ce sens. On retrouve une certaine corrélation entre le nombre croissant de services ayant sur leur site une ou des exposition(s) virtuelle(s) et le nombre croissant des expositions virtuelles au cours des années.

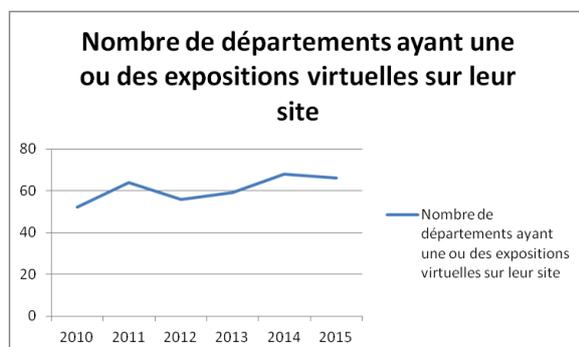


Illustration 19 : Statistiques de 2010 à 2015 (data.gouv.fr)

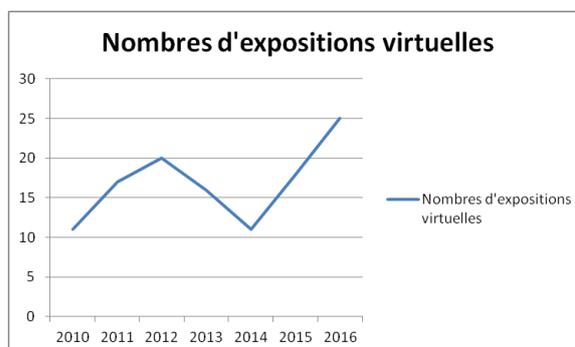


Illustration 20 : Statistiques de 2010 à 2016

⁹ Ministère de la culture, « Données statistiques des services publics d'Archives départementales », <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-statistiques-des-services-publics-darchives-departementales/>

Cependant, cette nouvelle donnée donne un meilleur point de vue sur l'augmentation de l'utilisation des expositions virtuelles en ce sens qu'une statistique basé sur « oui/non » peut cacher une variation du nombre d'exposition créée au fil des ans (Exemple : 2010 : 3 services pour 5 expositions / 2011 : 4 services pour 4 expositions. Cela apporte une courbe croissante en matière de services mais une courbe décroissante en matière de création d'expositions).

A ce stade on peut percevoir une augmentation des expositions physiques dans les services depuis 2010 avec toutefois une stagnation sur les dernières années qui peuvent être mis en parallèle avec le travail demandé pour leur réalisation. Une augmentation exponentielle future n'est donc pas possible. En effet, il a été remarqué qu'en moyenne deux expositions physiques par an demandent un travail quasi continu durant toute l'année. Le nombre d'employés et les financements rattachés à la création d'exposition peuvent faire fluctuer cette moyenne. Les expositions virtuelles, ne faisant qu'émerger, il pourrait y avoir dans les prochaines années une forte augmentation de celles-ci. A ce sujet, 2 services d'Archives départementales ont répondu vouloir réaliser des expositions virtuelles dans un futur proche alors qu'ils n'en avaient jamais fait auparavant. Au contraire 1 service stipule ne pouvoir en faire dans le futur faute de moyen.

- **Les supports virtuels :**

Les statistiques de ce questionnaire ont permis de mettre en avant l'augmentation du nombre des supports numérique présents dans les expositions physiques (Ill. 21). Le type de support est varié et leurs utilités dépendent notamment du thème de l'exposition. C'est un rajout d'image (film ou diaporama) et de son audio peu couteux et/ou pertinent qui amène les services à enrichir leurs expositions physiques.

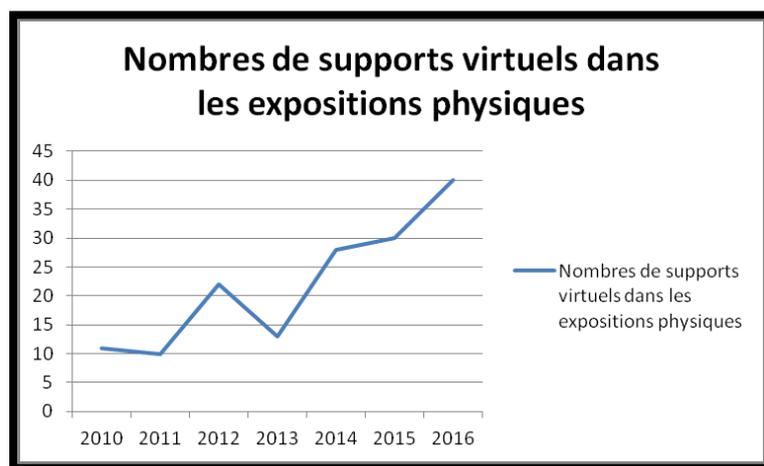


Illustration 21 : Statistiques de 2010 à 2016 (questionnaire)

Les supports les plus couramment utilisés sont :

- Les écrans télévisuels
- Les tablettes numériques
- Bornes interactives
- Lecteurs audio
- QR Code (donne accès à des documents publiés sur internet)
- Plan numérique

- **Quant faire une exposition virtuelle ?**

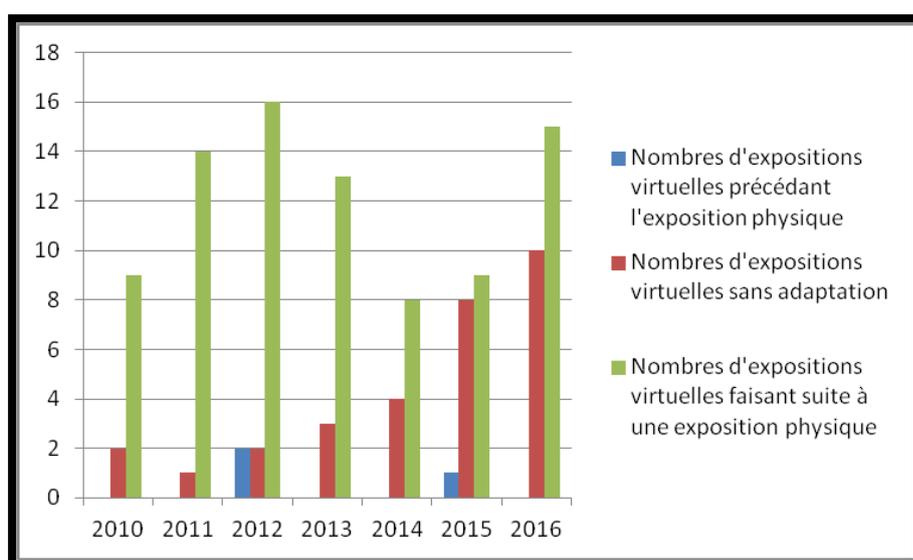


Illustration 22 : Type d'expositions virtuelles de 2010 à 2016 (questionnaire)

Les données reçues pour cette question montrent les tendances sur l'utilisation de l'exposition virtuelle.

Avant une exposition physique : Selon les résultats, seul le Finistère a choisi de faire une exposition virtuelle avant de l'adapter en exposition physique. L'attrait du public pour une exposition virtuelle en particulier pourrait permettre son adaptation en exposition physique. Cette idée pourrait alors assurer un engouement certain du public pour la version physique de cette exposition déjà plébiscitée. Les prémices d'une nouvelle façon d'agir?

Sans adaptation : Le nombre d'expositions virtuelles sans adaptation est de plus en plus utilisé par les services. La Meurthe et Moselle a mis en place des expositions virtuelles pour suppléer à l'absence de salle d'exposition physique. On peut également penser que cette

tendance est due à une création d'expositions virtuelles facilitée par l'utilisation d'un CMS. De plus, les connaissances en informatiques du personnel dans les services permettent une création à moindre coût sans besoin de prestataire.

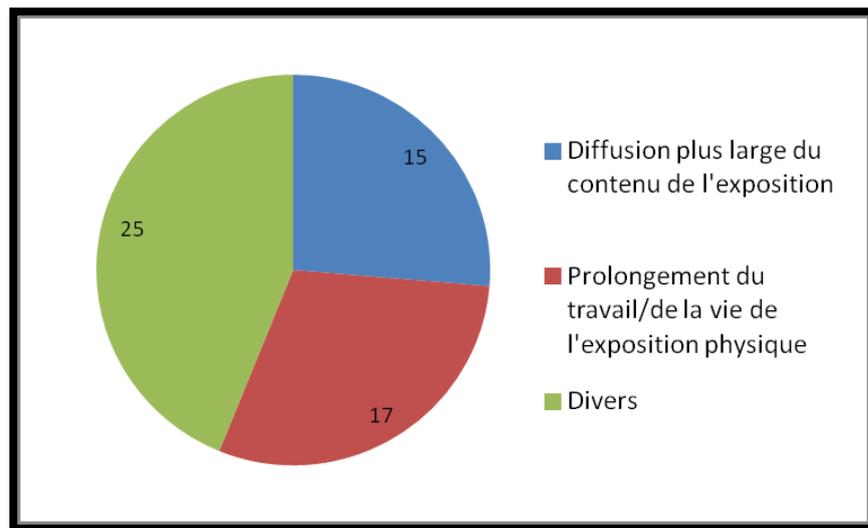
Peut-on y voir là une autonomisation des expositions virtuelles au fil des années ?

A la suite d'une exposition physique : Les statistiques montrent que la tendance globale est de faire une exposition virtuelle à la suite d'une exposition physique. C'est au travers de cette tendance que s'appuient les questions du chapitre III.

2- Avis et résultats aux questions

10 questions proposées dans le questionnaire tendaient à faire un état des lieux de l'intérêt des services à réaliser ou non des expositions virtuelles sur leurs sites. Les attentes et la vision de l'utilisation de cet outil/support de transmission sont riches. Néanmoins, certaines idées et intérêts communs sont mis en avant dans cette enquête. Au total, **25** services ont répondu au questionnaire en ayant déjà créé une exposition virtuelle. Les réponses multiples ont été acceptées c'est pourquoi le nombre de réponses dépasse le nombre de services ayant répondu à la question. De plus, certains services ont parfois répondu aux questions sans avoir eu d'expositions virtuelles entre 2010 et 2016 ce qui explique la variation de réponse d'une question à l'autre. Leur point de vue n'en reste pas moins à écarter.

- **Pourquoi réaliser une exposition virtuelle faisant suite à une exposition physique ?**



Plus de **56%** des réponses montrent que la raison principale de réaliser une exposition virtuelle faisant suite à une exposition physique se rapporte au **besoin de diffusion plus large du contenu** de l'exposition tout en **prolongeant la vie de l'exposition physique**.

- L'intérêt **d'une diffusion large** est varié selon les attentes des services. L'augmentation du nombre de visiteurs potentiels est certain car il ne se limite pas au département, il n'y a **plus de limite géographique**. Il peut être recherché un accès facilité pour un cadre éducatif tout en offrant un support pédagogique à des classes qui peut être exploitable sur tableau blanc numérique (à noter l'utilisation croissante du numérique dans l'enseignement).

Cela touche également les personnes présentes dans le département mais ne pouvant pas se déplacer jusqu'au Archives. Certains services sont d'ailleurs excentrés du centre ville ce qui rends le déplacement difficile pour certaines personnes.

Ce besoin ne fait pas l'unanimité et il faut mettre en avant les différents points de vue. C'est pourquoi il faut retenir le cas d'un service qui n'a pas d'intérêt à avoir d'expositions virtuelles pour des raisons de politique intérieure. Leur intérêt premier est de faire venir les visiteurs sur place. Les données recueillies démontrent cependant que la création d'exposition virtuelle ne diminue pas les visites aux Archives. La plupart des expositions virtuelles faisant suites à une exposition physique, l'impact

négatif est inexistant. A ne pas confondre avec la diminution possible des visiteurs aux Archives avec la mise en ligne des registres d'Etat Civil et des registres matricules.

- La **pérennité** se retrouve par l'adaptation numérique. Cela reprend le rôle du catalogue qui n'est pas toujours publié. La pérennité à toutefois ses limites lorsque le service souhaite changer de CMS (gestionnaire de contenu). La refonte complète d'un site entraîne la disparition de l'exposition.

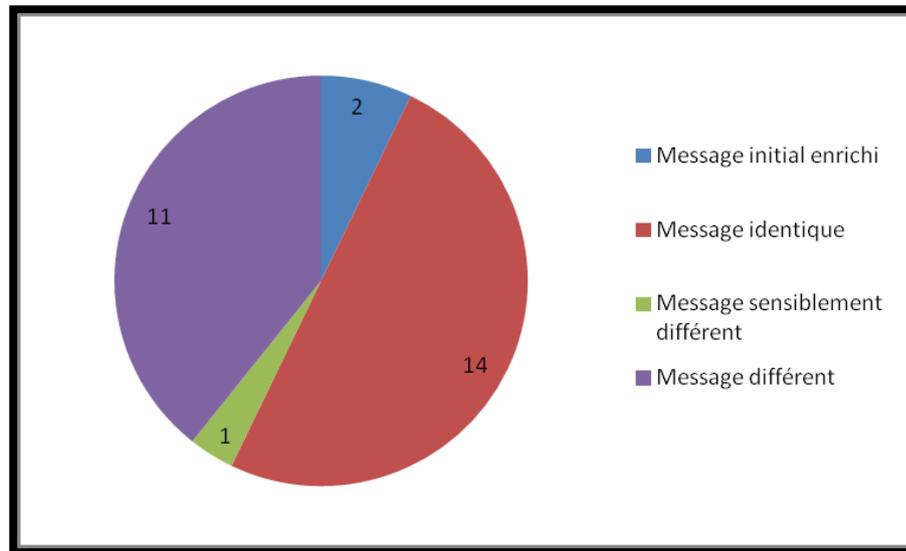
Présent dans les réponses diverses (8 réponses sur 20) :

- Valoriser les ressources conservées par le service des Archives avec un moindre coût.
- Enrichir les contenus du site internet et répondre aux attentes du public en matière d'offre numérique.

Pour ce qui est du moindre coût, il faut préciser que la rentabilité se fait grâce à une conception en interne via le CMS. Les démarches par le biais d'un prestataire est bien évidemment trop lourde pour considérer cette réalisation comme rentable.

En ce qui concerne les autres réponses diverses non cités ici, il me semble que toute réponse à un intérêt dans la création d'une exposition virtuelle pouvant servir à d'autres services. C'est pourquoi il est possible de retrouver pour chaque question la liste complète des réponses recueillies en annexe de cette étude.

- **Lors de la mise en place d'une exposition virtuelle après une exposition physique (transposition), le message adressé au public est-il le même ?**



Sur **28** réponses, les idées sont partagées à part égale entre le fait que le message soit identique ou différent. Il n'y a donc pas de vision unique au sein des Archives à ce sujet.

- **Message identique ou enrichi** : Selon un service, les expositions virtuelles reproduisent les panneaux d'exposition à l'identique (Textes et illustrations). Un fond identique apporte donc un message identique. Un autre service stipule que la transposition en une exposition virtuelle modifie l'approche de l'exposition, la forme des textes car **l'adaptation apporte un changement de forme sans pour autant modifier le message**. Il est possible d'enrichir la manière de voir les documents via la technologie numérique tout en gardant le message initial. L'esprit global reste le même selon un autre service. Trois services rajoutent que malgré la présence de textes plus courts, plus d'images et un ensemble synthétique, cela ne change pas le message que l'on souhaite véhiculer. Le changement de forme permet de se dégager de certaines contraintes rencontrées sur le plan de l'exposition physique tel que le cout budgétaire, les normes de conservation et la période d'exposition des documents sans toutefois toucher au message.

Associé au message identique se trouve le point de vue du message initial enrichi. Selon un service, l'apport de nouveaux documents illustrant le propos est un plus qui

ne change pas le message mais qui **le renforce**. Il est possible d'explorer plus en détails les thématiques sans pour autant modifier le message.

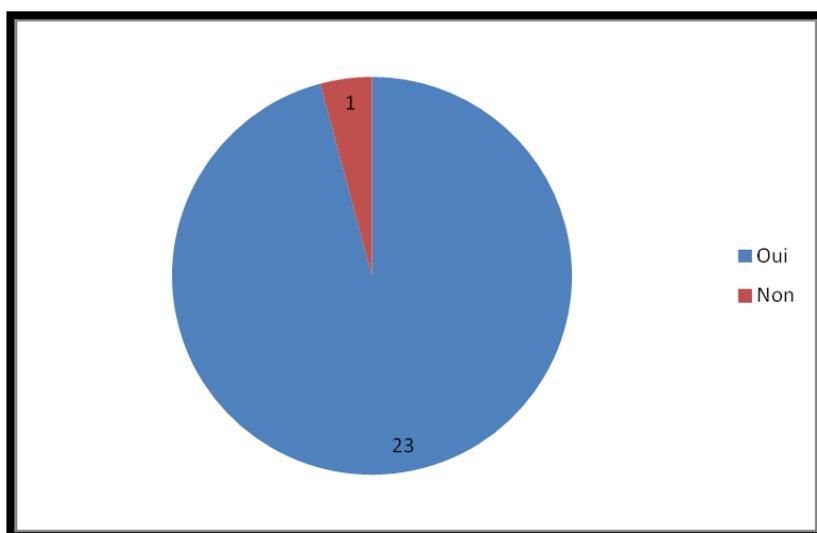
A travers ces réponses, il faut comprendre que la transposition est une adaptation qui engage à la réalisation d'une nouvelle forme de l'exposition en passant d'un espace 3D à un affichage linéaire en 2D. La modification de l'approche, de la forme et l'enrichissement possible du fond n'entraînent pas le changement du message que l'on transmet au public.

- **Message différent ou sensiblement différent** : Les idées qui ressortent des réponses associées à ce point de vue sont multiples. Selon un service, le contact est différent car le public n'a pas un accès direct aux documents exposés et la vue des objets en 2D ne donne pas le même résultat. Cela est vrai mais selon moi, cela modifie alors l'approche et non le message transmis au public. On note également que la conception de deux types d'expositions repose sur des ressorts différents adaptés au support qui est le leur. La forme est donc modifiée mais le message reste le même. Il y a plusieurs niveaux de lecture dans une exposition physique selon un service, et c'est un schéma qui est difficile à mettre en place sur une exposition virtuelle. Les objectifs ne sont pas tout à fait les mêmes dans les deux cas. L'exposition virtuelle doit être adaptée à l'environnement numérique mais cela ne change pas le message, uniquement la forme. Il y a la **possibilité d'avoir un message différent dès lors que l'on supprime une partie du contenu de l'exposition**. Si le message est incomplet on n'a pas la possibilité d'avoir le message dans sa totalité et il en devient donc différent. Un service a choisi ce principe en donnant un aperçu incomplet invitant à l'emprunt pour certains de la version itinérante sur bâches.

Pour ce qui est du message vu comme sensiblement différent, il a été avancé le fait que les modalités d'accès à une exposition virtuelle peuvent être multiples. Si le visiteur accède à l'exposition via un moteur de recherche, il ne débutera pas la visite virtuelle par le début de l'exposition et n'accèdera pas à l'intégralité du message. Il faut cependant penser que les visiteurs d'une exposition physique survole parfois certaines informations et ne vont cibler que quelques panneaux. Cela n'en change pas moins le message global de l'exposition.

Le changement de forme, la démarche différente des visiteurs n'ayant pas le même profil ni les mêmes attentes que les visiteurs d'une exposition physique et le manque de scénographie engage la manière de faire passer le message sans pour autant en modifier le contenu. Les visiteurs ne lisent pas en intégralité les panneaux présents dans une exposition physique et le fait de retrouver la même manière de survoler les pages internet n'engage pas le message que l'on souhaite transmettre. Les visiteurs choisissent d'eux même si le message en sera diminué et cela ne prends pas en compte la conception de l'exposition virtuelle.

- **Le changement d'approche (espace réel / numérique) modifie-t-il le public ciblé ?**



La réponse apportée par les Archives départementales est quasi unanime. **23** Services ont répondu qu'effectivement le changement d'approche entre l'espace réel et le numérique modifie le public ciblé. **1** service a répondu par la négative en stipulant qu'il souhaitait continuer à cibler le grand public.

Quel est le profil de ce nouveau public ?

Selon les réponses apportés par les services il est possible de se faire une idée d'ensemble de ce que peut être ce public en gardant à l'esprit qu'il est difficile de répondre à cette question

sans mettre en place une démarche concrète (questionnaire intégré à une « exposition test » par exemple).

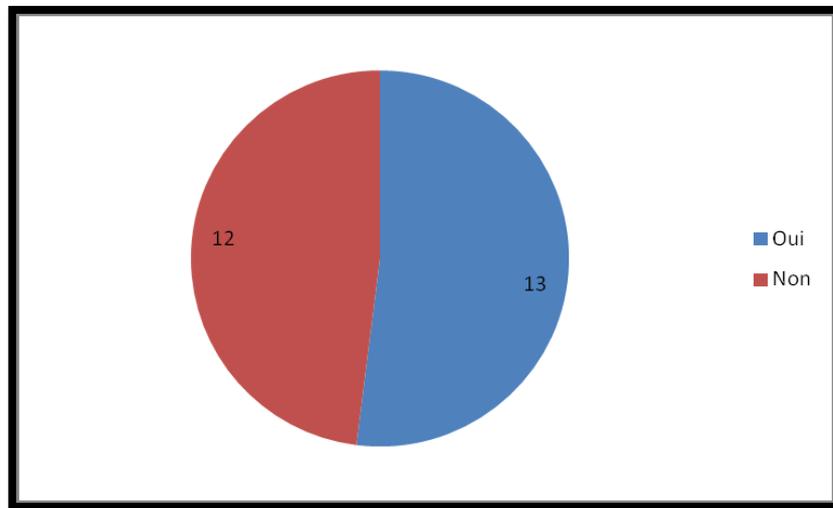
Selon les services, le **public ciblé est plus jeune** mais il faut faire attention à cette idée reçue que l'on ne doit pas généraliser. En effet, selon les Archives départementales du Cantal, les chiffres fournis lors de l'enquête sur les publics de 2013, coordonnée par le SIAF, a montré que les retraités utilisaient beaucoup leur site internet. Cependant il n'est pas précisé quelle partie du site a été consultée et il est possible que ce soit la partie recherche (la plus consultée par le public sur le site des Archives) sollicitée bien plus que la partie exposition.

Outre les jeunes, c'est un public **plus vaste** (en quantité numérique et en terme de distance) **et plus varié** (au point de vue du profil) qui est ciblé. Ce n'est pas forcément le public habituel des Archives ou des lieux culturels en général.

Certains services axent leurs démarches vers **un public scolaire** afin de toucher des établissements éloignés du service éducatif mais présent dans le département. Les enseignants sont alors susceptibles de réserver leurs expositions physiques après visualisation d'une version numérique en ligne.

En conclusion, avec la généralisation d'internet dans les foyers le public potentiel que l'on peut atteindre est considérable. Il n'y a plus de limite géographique et de temps d'accès à l'information. L'exposition virtuelle est accessible facilement de chez soi sans besoin de se déplacer. On peut le consulter de manière ponctuelle et revenir plusieurs fois dans un laps de temps très court. Chaque service ayant leurs objectifs, ils ont le choix d'augmenter le public potentiel ou au contraire le restreindre à une catégorie spécifique tel que les établissements scolaires.

- **Pensez-vous que la transposition de l'exposition physique en une exposition virtuelle modifie le contenu de l'exposition ?**
(Si oui pourquoi ?)



Dans le cadre de cette question, on note une différence d'opinion. **13** services pensent qu'une transposition de l'exposition physique en une exposition virtuelle modifie le contenu de l'exposition alors que **12** services pensent qu'il n'y a pas de changement apporté au contenu.

Lorsqu'on parle de contenu on parle du fond et non de la forme de l'exposition. Y a-t-il un contenu différent de celui présent dans les panneaux de l'exposition physique ?

- **Oui** : Le contenu est plus riche, plus flexible. Les **textes sont plus court agrémentés de plus de visuels pour la plupart des services** ou plus long par l'ajout de commentaires ou de légendes complémentaires. Selon l'agencement de l'exposition virtuelle, le contenu devra être compris même si la totalité de l'exposition n'est pas consultée.

Le fait de réduire les textes est un choix à plusieurs objectifs possibles. D'une part, un message synthétique et un contenu allégé a été choisi par un service pour ne pas se priver d'un public physique. Il essaye ainsi de donner envie à un nouveau public de voir les expositions sur place. Le deuxième objectif de cet allègement est d'amener le public à lire entièrement les informations sans le détourner. En effet un agencement mal ordonné de l'exposition virtuelle associé à des pages trop lourdes en texte

détourne de la lecture et amène à une consultation dite « en survole ». Cependant des textes plus riches agencés de manière cadencée avec un menu à multiples sous-thèmes permettent de garder l'accroche du public.

Le fait **d'augmenter le nombre de visuels** est aussi un point fort de l'exposition virtuelle. L'ajout de documents qui n'avaient pas pu être exposés à cause de leur format ou du manque de place dans la salle d'exposition trouve ainsi une solution. Les ajouts n'entraînent pas la modification du message initial.

Le fait de **soustraire quelques visuels** va parfois à l'encontre de la volonté du service. La modification du contenu est parfois due aux **limites techniques** rencontrées lors de la conception ou dans de rares cas par un problème de restriction de diffusion imposée par les prêteurs. Sans oublier la **gestion des droits** qui, sur une utilisation à long terme, entraîne des surplus budgétaires (notamment les droits sur les vidéos défilant sur les supports numériques (INA, etc.).

Il est certain que l'espace numérique ne fonctionne pas selon les mêmes modalités de navigation qu'une scénographie d'exposition physique. La modification de la forme permet de s'adapter à l'environnement numérique et notamment aux contraintes qu'apporte le CMS. Au contraire la modification du fond par l'ajout de vidéo et de son est cette fois-ci effectué grâce aux possibilités que propose le CMS du service.

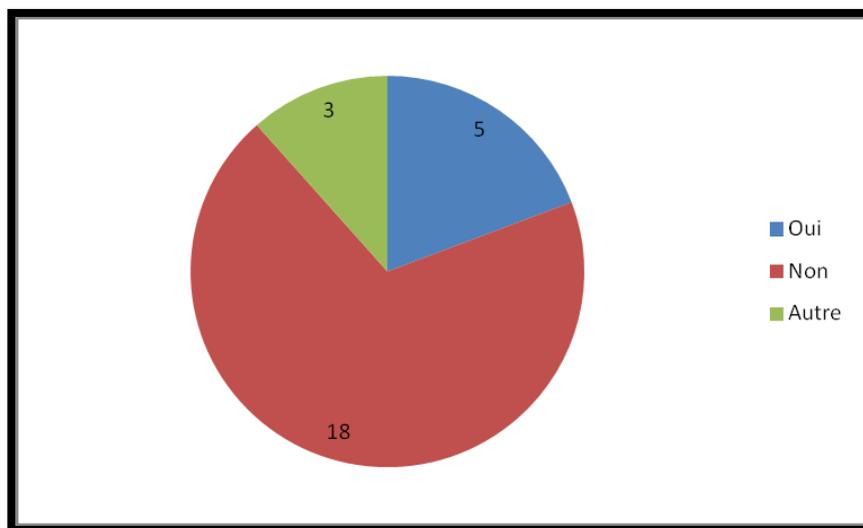
- **Non** : 12 services ont noté que le contenu n'était pas modifié cependant peu de réponses ont été argumentées. Selon eux, il n'y a pas de modification du contenu car il suffit de **s'adapter** en équilibrant au mieux la place réservée entre les images et les textes. **Seule la forme de l'exposition est modifiée**. Le passage d'une forme à une autre modifie le regard, l'approche, l'image que l'on peut se faire d'une exposition. Mais, selon un service, si on parle de transposition, le contenu ne doit pas être modifié. Cela **modifie les modes de médiation**.

Cependant je tiens à préciser la **définition du mot transposition** : l'« action de faire passer quelque chose, fait d'être transposé dans un autre domaine en l'adaptant à des conditions nouvelles, à un contexte différent ». Ainsi, il est question ici de faire passer une exposition physique/réelle dans un autre domaine qu'est l'exposition virtuelle tout en l'adaptant à des conditions nouvelles. Cela signifie donc de modifier l'exposition

afin de l'adapter. La transposition implique la modification de l'exposition dans la forme mais **interdit-elle une modification du fond?**

Les services d'Archives de France sont partagés en deux sur cette question. Il est certain qu'une transposition amène à la modification de la forme par le passage d'un environnement physique à un environnement numérique. L'ajout ou la suppression d'informations du point de vue du contenu initial entraîne-t-il la création d'une nouvelle exposition ? Ou au contraire la transposition donne-t-elle droit à une modification partielle du fond ? Si la modification est possible, alors la transposition en donne droit selon les besoins et les attentes de chaque service sans pouvoir le quantifier ou en définir les limites.

- **Si la transposition d'une exposition physique en une exposition virtuelle modifie la forme, doit-on selon vous affirmer que ce n'est plus la même exposition ? (Si oui pourquoi ?)**



Il est certain que la transposition d'une exposition physique à une exposition virtuelle modifie sa forme. Selon les réponses on peut apercevoir une tendance générale à penser que la modification de la forme permet tout de même d'affirmer que c'est la même exposition.

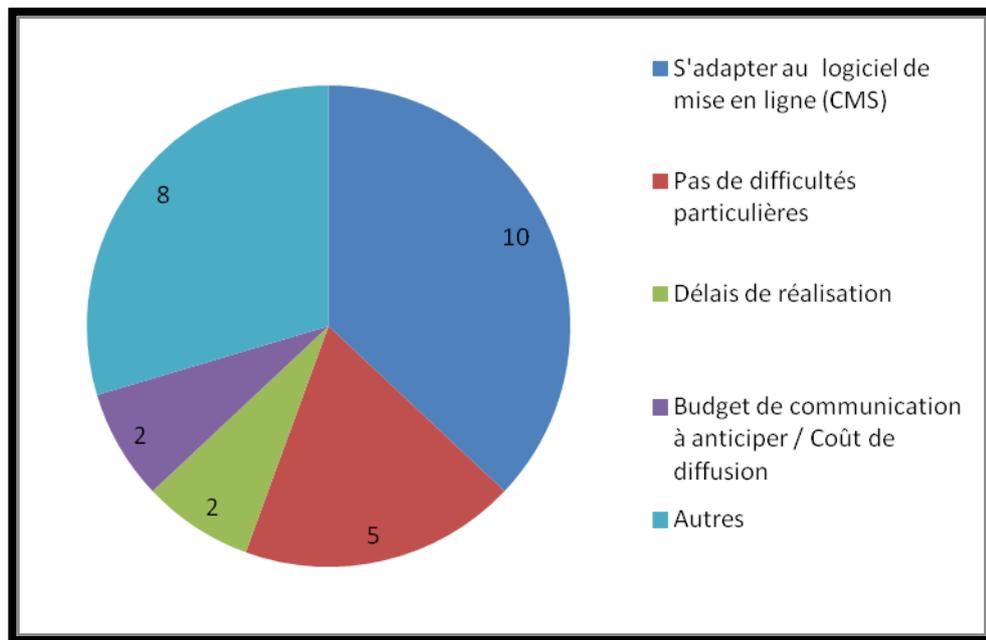
- **Oui** (ce n'est plus la même exposition) : Selon **5** services, il ne s'agit pas tout à fait de la même exposition car la **perception en est modifiée**. On peut voir l'exposition

virtuelle comme une **adaptation, tel un catalogue** associé à une exposition qui restitue de façon différente la visite d'une exposition. L'exposition peut montrer moins de documents et de manière différente, ce n'est donc plus la même exposition. Il est également stipulé que l'exposition virtuelle est plus dynamique mais aussi plus guidée car on ne déambule pas dans une salle d'exposition virtuelle, cependant de mon point de vue, le menu d'une exposition virtuelle propose des onglets pour des sous-thèmes et rien n'empêche au visiteur d'aller voir la partie qu'il souhaite et ceci dans l'ordre qu'il veut.

- **Non** (C'est la même exposition) : Plusieurs services affirment que c'est une **adaptation amenant l'exposition à rester la même**. L'objectif est de **remobiliser de l'existant**. Le message reste le même et si la forme est différente le fond reste quant à lui commun. On revient ici sur le fond et les modifications qui peuvent lui être apportés restent floues cependant deux services donnent l'avis que les **modifications sont trop peu importantes** pour dire que ce n'est plus la même exposition, ce sont simplement deux formes différentes d'une même exposition. Il y a ici une **adaptation dans un mode virtuel** pour un public du web. On peut y voir une **sorte de produit dérivé** car les recherches et la matière sont les mêmes. La thématique initiale reste la même et le discours ne sera pas détourné même si il est réorienté selon les publics.
- **Autre** : Pour notre part, la forme n'est pas modifiée.

Adapter. Ce mot est repris de nombreuses fois dans les commentaires, tant pour le « Non » que pour le « Oui ». C'est d'ailleurs, selon Larousse, un synonyme de **transposition**. Le lien est donc fort entre **adaptation, transposition, modification et changement**. Il y a bien une adaptation de l'exposition physique afin d'intégrer le support numérique. L'adaptation entraîne un changement de forme sans pour autant entraîner un changement d'exposition grâce à l'utilisation du contenu déjà existant (le fond).

- **Quelles sont les principales contraintes rencontrées durant la mise en place de votre dernière exposition virtuelle ? (Contraintes techniques / formelles ? Dater l'exposition)**



Les contraintes techniques lors de la mise en place d'une exposition virtuelle sont multiples.

- **S'adapter au logiciel de mise en ligne (CMS) :** Le système de gestion de contenu ou CMS est, de nos jours, un système présent sur tous les sites d'Archives départementales. Multiples et variées, les CMS permettent, comme le nom l'indique, la gestion du contenu du site de manière facile et rapide. Il n'est pas question ici de créer du code brut via des logiciels de codage afin de créer les pages du site. Cependant malgré l'apport immense que peut procurer les CMS, il y a toujours des contraintes lors de leur utilisation. C'est pourquoi il faut **choisir au mieux le CMS selon les activités principales qui se retrouveront sur le site** (pas forcément tourné vers la création d'exposition virtuelle).

Les retours de certains services montrent quelques contraintes rencontrées via différents CMS : la mise en forme du texte et des images et l'impossibilité de véritablement hiérarchiser l'information à l'identique du réel tel que l'absence de chapitre. Sur Typo 3, on note un **problème de marge de manœuvre dans la présentation** car tout est défini par la collectivité. Selon ce service, pourquoi ne pas **créer un outil**

indépendant du CMS du site ? Dans un autre service, on note l'envie d'imbriquer la partie recherche à l'outil éditorial du site afin de mettre directement en forme le contenu numérique de leurs inventaires. Sans cela il y a création de page ex-nihilo. La présence d'une charte graphique (associée au site donc au CMS) oblige également certains services à **adapter la présentation de l'exposition** ce qui limite considérablement la créativité lors de la conception. L'obsolescence du CMS est aussi un problème. Le numérique évoluant sans cesse, une mise à niveau régulière est nécessaire en terme de sécurité mais aussi pour avoir accès aux dernières nouveautés du CMS.

Le choix du CMS est important afin de réaliser au mieux une exposition virtuelle. Cependant ce n'est pas forcément la priorité du service lors du choix de celui-ci. La création d'un module complémentaire spécialisé dans la conception d'exposition virtuelle pourrait être intéressante.

- **Pas de difficultés particulières** : 5 services n'ont pas eu de difficultés à réaliser des expositions virtuelles. La maîtrise de l'outil informatique et l'adaptation à l'outil CMS peuvent amener à diminuer les contraintes que l'on peut rencontrer. Au vu des statistiques¹⁰ du SIAF, l'augmentation des personnels ayant des connaissances en logiciels informatiques est perceptible depuis quelques années. Une formation du personnel peut néanmoins être envisageable afin de mettre fin aux dépenses importantes via les prestataires. De plus, il est possible de recruter des stagiaires afin de créer une exposition virtuelle à moindre coût (exemple type¹¹ pour la création d'une exposition virtuelle sur 3 mois et demi : **1874.60 euros**). La demande de stage par les étudiants en Archivistique est non négligeable.
- **Délai de réalisation** : Le délai de réalisation dépend de plusieurs choses. Si l'exposition virtuelle fait suite à une exposition physique, il faut faire le choix d'adapter la totalité ou la quasi totalité de l'exposition sur le support numérique. Le service est donc tributaire de la taille de l'exposition physique. L'agencement de la structure de l'exposition virtuelle donne néanmoins une marge de manœuvre pour tenir les délais (richesse du texte, choix des thèmes et sous-thèmes, etc.).

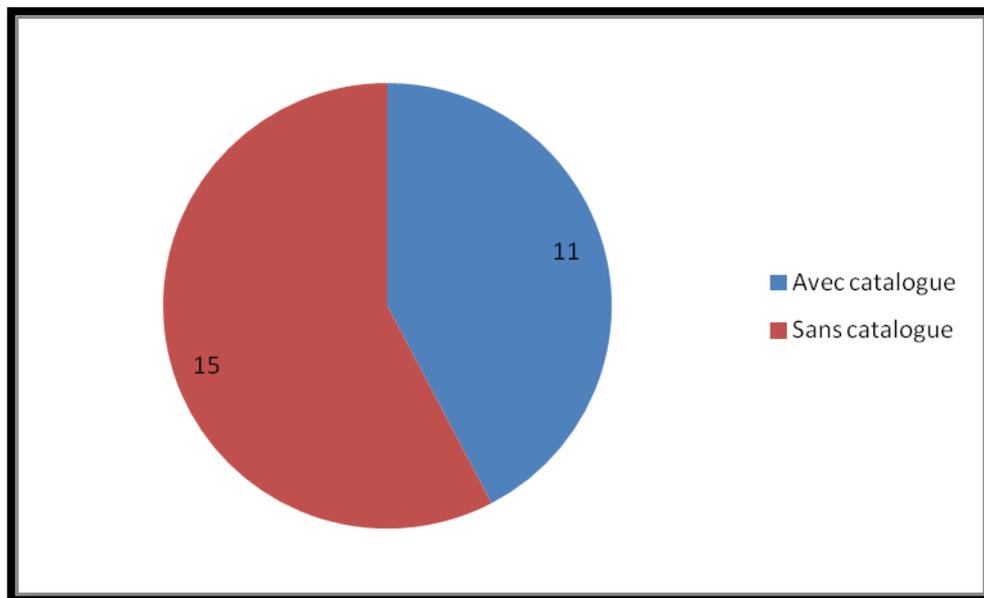
¹⁰ **GUIGUENO 2016** : GUIGUENO Brigitte, PETILLAT Christine : *Les activités éducatives dans les services d'archives*, 2016, 133 p.

¹¹ <http://audealaculture.fr/archives/exposition-virtuelle-occitan-occitanie-122-fr-menu>

- **Budget de communication à anticiper / Coût de diffusion :** La création d'une exposition virtuelle à un coût qui est bien moins élevé que le coût moyen d'une exposition physique si cette création est faite intégralement par le service.
- **Autres :** Les contraintes sont diverses et variées : adapter le message selon l'objectif, communication entre un archiviste et un informaticien (lorsque il n'y a pas la présence d'archiviste avec une base en informatique dans l'équipe), sécurité informatique, numérisation de l'ensemble des documents, etc.

Les contraintes techniques sont en grande partie rattachées au gestionnaire de contenu et à ses limites. Il faut cependant rajouter une double contrainte qui n'a pas été rattachée à cette question : le droit à la réutilisation des images ou vidéos présentes dans l'exposition physique (provenant des supports numériques en utilisation croissante ces dernières années). C'est une contrainte qui entraîne une révision des droits et donc demande un apport financier non négligeable. Cela entraîne parfois la suppression de certains documents dans la version numérique.

- **Y a-t-il un catalogue associé à votre dernière exposition physique ? (Si oui, est-il repris intégralement dans les panneaux de l'exposition ?)**



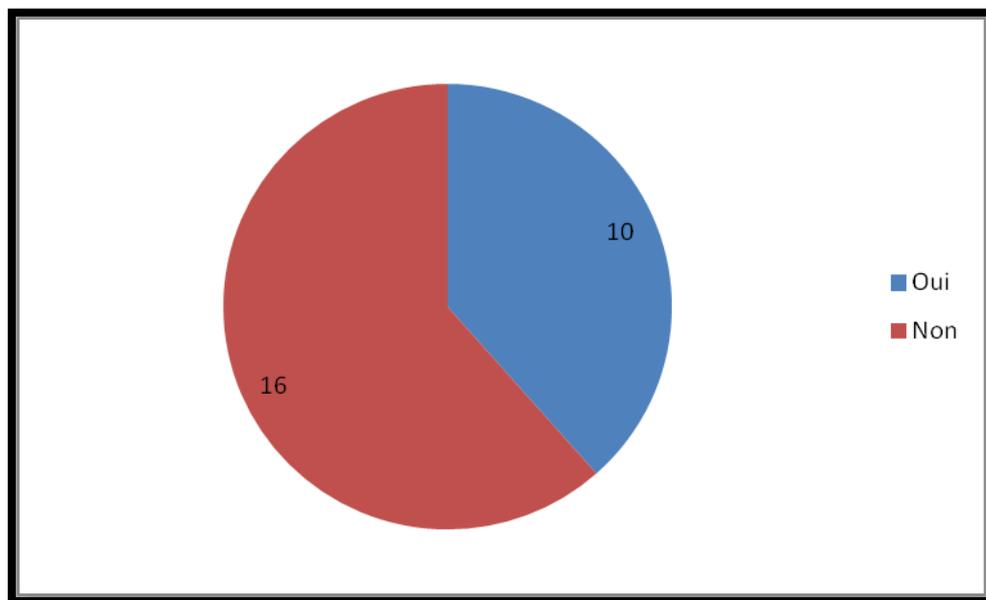
Cette question avait pour but de connaître l'association qui est faite actuellement entre l'exposition physique et le catalogue qui peut lui être associé. Tout comme le catalogue, l'exposition virtuelle permet de laisser une trace pérenne à l'exposition physique. Il était donc question de voir ici si le catalogue gardait une place importante ou si les expositions virtuelles se substituaient à eux.

- **Avec catalogue :** Pour la plupart des services (6) associant un catalogue à l'exposition physique, le catalogue est plus riche en informations. Il n'est donc pas repris dans son intégralité sur les panneaux de l'exposition. 1 service reprend intégralement le catalogue et 4 services n'ont pas précisé.
- **Sans catalogue :** 10 services n'ont pas précisé s'ils possédaient autre chose qu'un catalogue en parallèle de leur exposition physique. 1 service possède une plaquette reprenant l'intégralité de l'exposition et 1 autre un dépliant. 3 Services possèdent un Livret reprenant l'intégralité de l'exposition.

On peut noter la présence encore accrue des catalogues dans le cadre de la création d'exposition physique. Souvent plus riches que l'exposition, ils peuvent cohabiter avec la création d'exposition virtuelle sans toutefois être substitué par celle-ci. Des plaquettes, des livrets et des dépliants sont parfois choisis à la place de catalogues.

Les statistiques informatiques :

- **Avez-vous mis en place un compteur virtuel à l'une de vos expositions virtuelles (uniquement) présentes sur votre site internet ? (Compte le nombre de visiteurs uniques ou le nombre de connexions faites sur l'exposition virtuelle)**

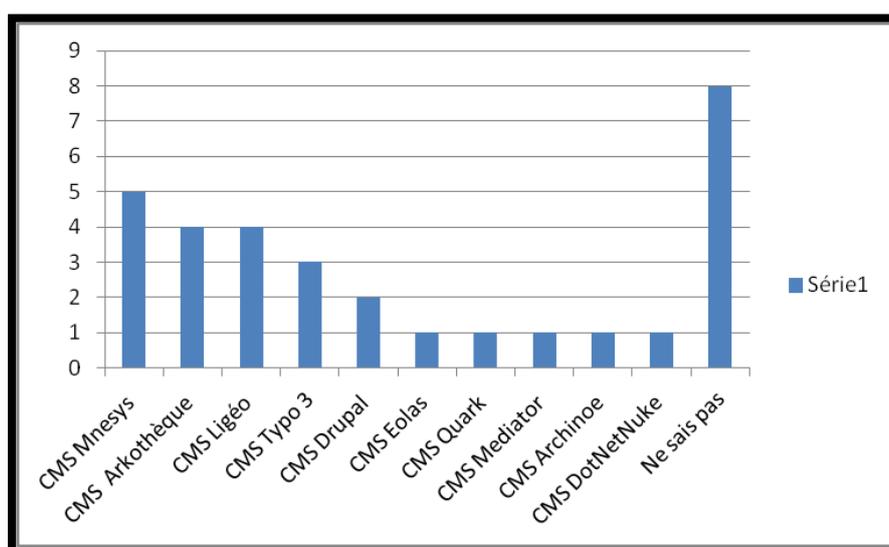


Durant chaque exposition physique au sein des Archives départementales, le compte des visiteurs est mis en place. Quant est-il des expositions virtuelles ? Le suivi est-il toujours présent ?

- **Oui** : Cette pratique ne fait pas l'unanimité au sein des services. 4 Services utilisent Google Analytics et un service a les statistiques incluses dans le CMS. Le reste ne précise pas.
- **Non** : Les services ne disposant pas de compteur virtuel sont majoritaires. Certains d'entre eux ont cependant pour projet de le mettre en place dans un futur proche.

La réalisation d'une exposition virtuelle ne se fait pas sans un intérêt de promouvoir le travail fait. Il faut pour cela savoir si le public ciblé est au rendez-vous. Il est possible d'utiliser Google analytics qui donne des statistiques assez intéressantes sur la fréquentation des pages constituant le site internet. On peut également retrouver les statistiques intégrées dans certains CMS.

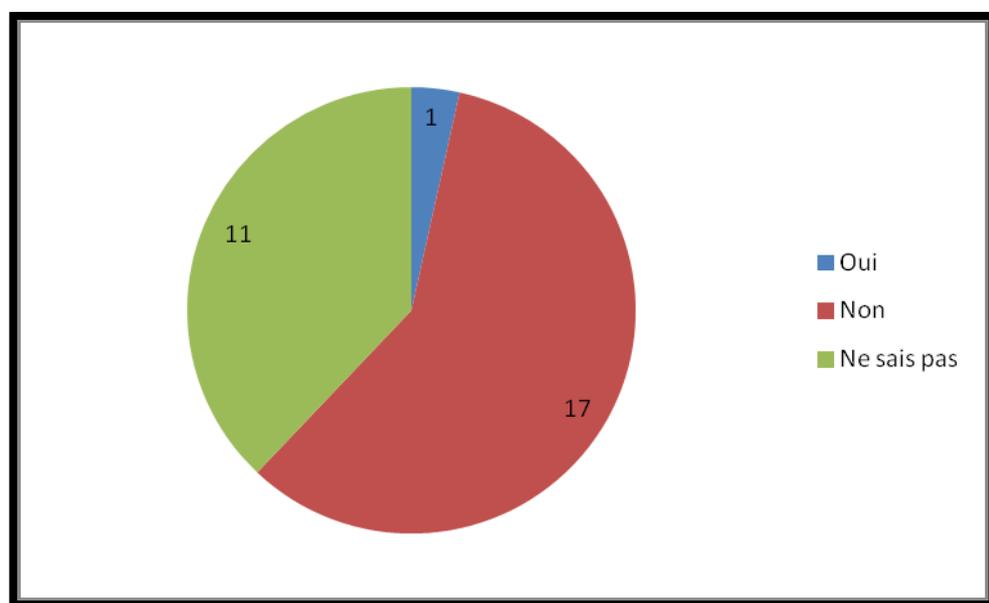
- **Quel type de logiciel utilisez-vous pour la création de vos expositions virtuelles ? (logiciel éditeur de code : Notepad++ ; Atom ; Systèmes de gestion de contenu (SGC ou CMS. Ex : Drupal)).**



Il existe de nombreux CMS utilisés pour la création de site des Archives. Certains CMS ont parfois plusieurs sous-ensembles tel que le CMS Ligéo : Ligéo diffusion, Ligéo Archives, Ligéo Vtech. Il n'est pas question ici de démontrer l'intérêt ou non de certains CMS. Une comparaison approfondie serait pertinente afin de proposer aux services le choix le plus judicieux selon leurs objectifs. On note néanmoins qu'un service a fait le choix de former un personnel sur le logiciel Atom pour la création d'exposition virtuelle. Atom est un éditeur de code. Il permet de créer tout type de code. C'est une création de page ex-nihilo. L'apprentissage du codage informatique « brut » demande plus de temps

que la maîtrise d'un CMS mais la liberté de création et d'action est sans limite. On peut néanmoins trouver un juste milieu lorsqu'on retrouve une fenêtre « source » implémentée dans les CMS. C'est le cas pour le CMS Drupal qui propose d'intégrer via la fenêtre source du code que l'on a nous même crée.

- **Utilisez-vous le RDF afin d'enrichir votre contenu avec des métadonnées permettant à d'autres applications (moteurs de recherche par exemple) d'utiliser les données ? (Oui / Non / Ne sais pas)**



Qu'est-ce que le RDF ? Le RDF signifie en anglais « Resource Description Framework ». C'est un module destiné à décrire de façon formelle les ressources Web et leurs métadonnées, de façon à permettre le traitement automatique de telles descriptions. Développé par le W3C, RDF est le langage de base du Web sémantique.

Ce module présent dans certain CMS permet donc de combiner des attributs aux métadonnées tout en pouvant associer plusieurs métadonnées entre elles. D'autres applications, tel que des moteurs de recherche, des logiciels d'annotation RDF ou des agrégateurs (ex : flux de données qui prévient de la mise à jour d'un site web) peuvent ainsi comprendre les relations et attributs des métadonnées.

En d'autres termes, c'est un puissant métalangage conçu pour coder la sémantique de documents web et autoriser des recherches expertes avec l'avantage d'être transparent pour l'utilisateur.

Le web sémantique ne connaît pas encore une utilisation généralisée mais sa capacité dans la transmission d'informations est une avancée incontournable dans un futur proche. L'idée première de sa création est de parvenir à un Web dit « intelligent » où les informations inscrites sur les pages internet auraient un sens pour l'ordinateur. Les liens entre les termes apportent une profondeur dans la recherche car l'association de termes va au-delà d'un site unique. Une ramification virtuelle de données peut se créer si le web sémantique se démocratise enfin.

Citation de Tim Berners-Lee, l'inventeur du web : « Bientôt, les ordinateurs seront davantage en mesure de traiter et de comprendre les données que, pour l'instant, ils ne font qu'afficher ».

Une réunion faite le 04 juillet 2017 aux Archives départementales de l'Aude démontre l'importance du web sémantique aujourd'hui. Le sujet principal fut accès sur « l'actualité des Archives de France » par Bruno Ricard, sous directeur de la communication et de la valorisation des archives, et Claire Sibille de Grimoüard, sous directrice de la politique archivistique. Ce sujet confirme le mouvement général des services vers l'utilisation du web sémantique. Du moins c'est le souhait d'Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France.

- Comment le web sémantique est mis en avant ?

L'utilisation du web sémantique fut mise en avant par le biais du projet France Archives¹² qui est une continuité dans la mise en ligne des données. Ce projet a pour but d'agrèger des données provenant des Archives de France afin de répondre à une recherche d'un utilisateur. L'agrégation permet alors de proposer des résultats provenant de plusieurs services sans avoir

¹² <https://francearchives.fr/>

besoin de faire une recherche au cas par cas. Ce n'est donc pas une base de données mais un moteur de recherche associé à du web sémantique. La recherche devient « intelligente », elle renvoie les internautes vers les sites pour augmenter la visibilité des Archives. Ce portail est ouvert depuis mars 2017 et compte 45 institutions ayant adhéré au projet. Cela comprend donc un tiers des inventaires d'institutions publiques et cela n'est qu'un début. C'est un véritable mouvement qui s'installe afin de regrouper les inventaires en un seul est même moteur de recherche « intelligent »

Autre grand projet discuté durant cette réunion : Le grand mémorial des Combattant 14 18. Il consistera à regrouper les informations des Archives de France dans un seul est même moteur de recherche afin de faciliter la recherche (Déjà 44 départements ont adhérés). Il ne sera plus question d'être limité par les frontières des départements. Regrouper afin d'optimiser la recherche d'information. Là encore, c'est grâce au web sémantique mais je ne m'étendrai pas plus avant sur ce projet. Ce qu'il faut retenir ici, c'est la multiplication de projets à base de web sémantique.

Quid des expositions virtuelles dans l'utilisation du web sémantique ? Au vue des réponses à propos du RDF, il n'en est qu'à ses balbutiements. Les projets des Archives de France se tournent vers son utilisation et il est bénéfique de s'approprier cette avancée afin d'enrichir l'échange des données entre les services tout en augmentant la visibilité des réalisations informatiques tel que les expositions virtuelles.

3- Une normalisation difficile à appliquer

Difficile de créer une normalisation à la création des expositions virtuelles tant les Archives départementales de France sont diversifiées dans leur politique d'approche du public. Cependant **une base unique pourrait être bénéfique financièrement à long terme** par une autonomisation informatique des services ce qui semble déjà aller dans ce sens selon un

rapport du SIAF daté de 2015¹³. Cette base pourrait être **également bénéfique en termes de visibilité** vis-à-vis du public.

Il convient de mener les actions nécessaires, auprès des services, pour favoriser le **partage des bonnes pratiques observées**, donner de bons arguments afin d'engager des projets ambitieux dans ce domaine, dans le prolongement naturel des missions et compétences des Archives départementales qui leur sont propre¹⁴.

Voici les points importants à retenir :

- **Mise en place d'un CMS adapté** et riches en options spécifiques à la création d'expositions virtuelles et adaptés, autant que faire se peut, aux attentes de tous les services.
- **Formation d'un ou des agents à l'utilisation du CMS.** « Il existe dans la très grande majorité des cas des compétences « web » au sein des équipes AD. Ces compétences ont parfois été acquises au fil de l'eau et des différents projets, elles sont parfois le fruit d'un parcours académique ou professionnel dans le numérique. Nous observons ainsi une **volonté de la majorité des AD de disposer au sein de leur équipes de profils dotés d'une double compétence « métier archives / Web, Numérique »**. La présence de cette compétence facilite notamment les interactions avec la DSI, les prestataires, et favorise l'autonomie des services. NB : Notons que le Master 2 « Technologies numériques appliquées à l'Histoire » proposé par l'Ecole des Chartes est régulièrement mentionné par nos interlocuteurs, et que les compétences que détiennent les profils issus de cette formation semblent particulièrement appréciées des DAD. » (**IMPLISSIO CONSULTANT 2015**). Pour enrichir les propos présent dans Implissio Consultant de 2015, il existe également un Master 2 tourné vers la révolution informatique et proposant une approche complète en matière Archivistique et informatique permettant d'acquérir les compétences pour maîtriser l'outil de création

¹³ Consultable sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr>.

¹⁴ **IMPLISSIO CONSULTANT 2015** : Implissio Consultants : *Analyse des sites Web des services d'archives départementales*, phases 2, Service interministériel des archives de France, 2015, 76 p.

informatique au sein des services d'Archives : Master 2 Archives et Images à l'université Toulouse II Jean Jaurès.

- **Utilisation du web sémantique** pour augmenter la visibilité et enrichir l'échange de données.

En lien avec le web sémantique et l'indexation, il faudrait **synchroniser les informations des Archives numérisées avec les expositions virtuelles via une indexation en commun afin d'apporter une meilleure visibilité du travail fourni** (Informations provenant des Archives départementales de Gironde). Selon l'enquête du SIAF : « De l'avis des personnes interrogées, **le moteur de recherche est l'une des clés du succès du site** : il doit pour cela idéalement être unitaire (un seul moteur pour tout le site, ou pour tous les sites en cas de portail), travailler sur tous les contenus et ressources et produire des résultats proposant à la fois des fonds et des inventaires. Permettre la recherche plein texte. **Un travail fin d'indexation doit être mené, afin que le moteur de recherche puisse produire des résultats pertinents** »¹⁵.

- Les Archives départementales de Meurthe et Moselle vont avoir une salle d'exposition. Avant cela le service avait optimisé son site pour des expositions virtuelles depuis plusieurs années. Avec la future salle d'exposition, il y aura peut-être une transposition d'une exposition virtuelle en une exposition physique (pour l'instant seul le service du Finistère est un cas attesté). **La création au préalable d'une exposition virtuelle pourrait-elle servir de test pour connaître son taux de fréquentation avant de se lancer dans la création d'une exposition physique ?** Connaître l'engouement du public pour tel ou tel sujet ? Cela pourrait permettre de sécuriser le financement de certaines expositions physiques qui peuvent être très onéreuses.

¹⁵ **IMPLISSIO CONSULTANT 2015** : Implissio Consultants : *Analyse des sites Web des services d'archives départementales*, phases 2, Service interministériel des archives de France, 2015, 76 p.

4- Complément d'enquête

L'enquête faite auprès des services d'Archives départementales donne de précieuses informations quant à la façon de mettre en place une exposition virtuelle. Cependant l'avis du public virtuel amène à connaître leur attente et à savoir leur degré de satisfaction. Par le biais de ma demande de questionnaire, les Archives du Tarn m'ont mis en relation avec Justine Baranger, étudiante en 1er année de Master Histoire et Documents parcours Archives à l'Université d'Angers. En parallèle de mon enquête, son travail a consisté à contacter les Archives départementales de France ainsi que des internautes afin d'avoir leur avis sur les expositions virtuelles. Son sujet théorique était : « **Les expositions virtuelles : un outil de communication au sein des services culturels et des services d'archives (1993-2017)** ». Son travail étant terminé elle m'a proposé de prendre connaissance des résultats de son enquête concernant le public¹⁶. Voici donc quelques informations complémentaires concernant l'avis des internautes au sujet des expositions virtuelles faites par les services d'Archives départementales.

Ses résultats s'appuient sur la réponse de 37 internautes dont la moyenne d'âge se situe entre 25 et 44 ans pour 73% d'entre eux. Ils sont majoritairement Cadre et de professions intellectuelles (64.9%). La consultation des sites des Archives se fait régulièrement (86%) pouvant être hebdomadaire (62.5%) ou mensuel (31.3%) pour la plupart d'entre eux. C'est d'ailleurs via les sites des services que la moitié d'entre eux ont pris connaissance de la présence des expositions virtuelles. Les intérêts principaux à consulter une exposition virtuelle tournent autour de la curiosité (67.6%) et de l'engouement pour l'histoire (89.2%). Après consultation d'une exposition virtuelle, 32% d'entre eux affirme augmenter leur fréquentation dans les services d'Archives. Ils connaissent les expositions physiques et en ont déjà visité une (89%) et leur préférence entre celle-ci et les expositions virtuelles ne va pas en faveur de l'autonomisation des expositions virtuelles. 54.1% ont préféré les deux, 43.2% préfèrent les expositions physiques et 2.7% préfèrent uniquement les expositions virtuelles). Selon eux, il y a un besoin de voir les documents en réel (40.5%).

¹⁶ **BARANGER 2017** : BARANGER Justine, *Les expositions virtuelles : un outil de communication au sein des services culturels et des services d'archives (1993-2017)*, mémoire d'étude sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2017, 164 p.

Le point fort d'une exposition virtuelle est l'interaction qu'il peut y avoir entre le visiteur et l'exposition. Les internautes dénotent d'ailleurs ce manque d'interactivité. Pour 40.5% d'entre eux, il n'est qu'occasionnel et 48.6% souhaiteraient qu'il y en ait plus.

Dans un cadre plus vaste, les expositions virtuelles trouvent du public puisque 67.6% des internautes consultent des expositions virtuelles dans d'autres services culturels tel que les bibliothèques, les musées ou encore les théâtres.

La consultation n'est pas en vain puisque 81.1% d'entre eux affirment avoir acquis des connaissances en les consultant mais la moitié d'entre eux estiment que l'exposition virtuelle n'est pas le meilleur moyen d'accès à la culture.

En d'autres termes, les visiteurs approuvent leur existence et trouvent un certain attrait à les consulter. Cependant on note la volonté de pouvoir consulter les documents originaux et donc de ne pas avoir l'exposition virtuelle comme un substitut de l'exposition physique mais plutôt comme un complément. C'est une mise en place sur un support différent qui amène à l'idée de médiation. Chaque support apporte ses spécificités d'usage et ses capacités technologiques, un regard nouveau sur le thème originel que propose l'exposition physique¹⁷. Bien évidemment, cela n'enlève pas la possibilité de faire des expositions virtuelles ex-nihilo.

III- Transposition et adaptation

Cette troisième partie finalise le sujet théorique en s'appuyant sur les questionnements du premier chapitre et sur les résultats obtenus dans l'enquête dédiée aux Archives départementales. Le sujet théorique n'est pas uniquement tourné vers les services d'Archives. Il englobe l'ensemble des services culturels ayant pris part à transposer une exposition physique en une exposition virtuelle. Ce chapitre a pour but de rassembler les données essentielles répondant à la problématique.

¹⁷ **GELINAS 2013** : GELINAS Dominique, L'expographie numérique ou la question du « comment » ! In *Muséologies* vol. 6 n° 2, 2013, pp. 68- 79.

1- Faire suite à une exposition physique

Comme on a pu le voir dans les chapitres précédents, la transposition est une adaptation de l'exposition afin d'intégrer un nouveau support. La définition d'adaptation va dans ce sens. Selon le Larousse : adapter c'est « transposer une œuvre pour qu'elle convienne à un autre public, à une autre technique ». Il est possible d'enrichir cette définition par « pour qu'elle convienne à un autre support ». Il faut cependant convenir qu'adapter ne signifie pas transformer. Le terme transformer signifie « rendre quelque chose différent, le faire changer de forme, modifier ses caractères généraux ». Lors de la transposition, il y a une adaptation qui se veut obligatoire de façon à intégrer le support, il n'est pas question de modifier les caractères généraux qui défini l'exposition. Toutes modifications se veulent raisonnées et tendent à penser que si cet acte est trop important cela entraîne une transformation de l'exposition qui a pour conséquence la création d'une nouvelle exposition. Seule l'opinion de chacun permet de juger s'il y a un acte d'adaptation ou de transformation vis-à-vis d'une exposition.

Les enjeux signifiant que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque, il convient de répondre à la question du premier chapitre :

- Quelles sont les apports d'une exposition virtuelle vis-à-vis d'une exposition physique ? Les contraintes ?

Les missions qui se rattachent à tout service culturel (bibliothèques¹⁸, musées¹⁹, Archives municipales ou départementales) sont « transmettre » et « valoriser les documents ou objets en leur possession ».

L'intérêt principal de transposer une exposition physique en une exposition virtuelle est de pérenniser l'exposition et le travail du personnel réalisé sur le projet. La virtualité offre une

¹⁸ MERLEAU-PONTY Claire, « La transmission culturelle, nouveaux modes de médiation », <http://classes.bnf.fr/rendezvous/actes/7/ponty.pdf>, 02 août 2017.

¹⁹ DELOCHE Bernard, *Le musée virtuel : vers une éthique de nouvelles images*, Paris : Presses Universitaires de France (PUF), 2001, 265 p.

visibilité constante du travail au public. Seule une refonte du support (site internet associé à l'exposition virtuelle) peut amener la disparition de celle-ci.

A cela s'ajoute une diffusion plus large de l'exposition qui est dématérialisée. Plus large géographiquement car il n'y a plus de limite de distance avec le numérique mais aussi par le type de public touché.

Le nouveau public est varié. On retrouve cependant le public présent dans les expositions physiques. Selon les statistiques 2017²⁰ mises en place par une étudiante, 89% du public ayant répondu au questionnaire à déjà visité une exposition physique.

L'interaction entre l'exposition virtuelle et le public est un point fort des expositions virtuelles. Recherché par le public, cela apporte un aspect nouveau à l'exposition sans toutefois dire que c'est une nouvelle exposition. On retrouve cette interaction par le biais de jeux ludiques, de sons ou de vidéos intégrés à l'exposition.

Cette transmission par transposition n'a pas que des avantages.

Les contraintes : L'adaptation sur support numérique provoque un changement total de scénographie passant d'un environnement 3D à celui de la 2D. Cela entraîne donc un travail d'adaptation qui a un coût plus ou moins élevé selon les compétences informatiques des services mettant en place la transposition. Les autres contraintes majoritaires découlent du support et sont donc d'ordre numérique (utilisation du CMS, liberté de création, quantité texte/image à définir selon les choix propre au service).

La transposition n'a pas pour but, à moyen ou long terme, de remplacer les expositions physiques. Un avis partagé avec Catherine King, vice présidente des expositions et programmes à l'*International Museum of Women* en ce qui concerne les musées virtuels. Selon elle, « ils sont simplement une nouvelle expression de la définition du musée qui peut contribuer, et contribuera à compléter les établissements plus traditionnels. »²¹. La disparition des expositions physiques n'est pas envisageable. La transmediation démontre que chaque support apporte leur spécificité d'usage aux contenus transposés. Lorsque le support

²⁰ BARANGER Justine, *Les expositions virtuelles : un outil de communication au sein des services culturels et des services d'archives (1993-2017)*, mémoire d'étude sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2017, 164 p.

²¹ **PHILOPOULOS 2012** : PHILOPOULOS Anastasia, Au-delà du monde physique : les musées virtuels sont à la mode. In *Muséologies* vol. 30 n° 6, 2012, pp. 24-34.

filmographique a fait son apparition, les adaptations de romans en film n'ont pas donné lieu à la disparition des livres. Les apports sont différents. Il est cependant envisageable de créer des expositions virtuelles en totale autonomie sans l'associer à n'importe quel autre support. De plus, la transposition récurrente d'expositions physiques en expositions virtuelles entraîne l'apparition d'une transposition inversée. C'est autour de l'exposition virtuelle d'apporter une adaptation physique. Ce fait observé durant l'enquête dédiée aux Archives départementales démontre que le support physique apporte quelques choses que le support virtuel n'a pas : l'interaction entre le public et l'objet, absence de mise en scène spatiale, etc.

Les gains de cette transposition ne sont plus à démontrer. Peut-on dès lors supposer la mise en place d'une méthodologie pour renforcer les apports d'une transposition aux yeux des services culturels et supprimer quelques contraintes ?

2- Une méthodologie difficile à appliquer

A la question du « **comment ?** » que l'on retrouve dans les deux chapitres précédents, se réfère une possible méthodologie à mettre en place. Mais est-il réellement possible de généraliser la transposition ?

Par le biais du questionnaire dédié aux Archives départementales de France, il semble qu'une méthodologie soit difficilement applicable pour plusieurs raisons.

- **Des objectifs différents** : Ce point est important car l'objectif qui est fixé par un service modifie grandement le contenu de l'exposition virtuelle. Il a été observé, au sein des Archives départementales, une politique d'approche qui diffère. Ceci laisse à penser que la politique des services culturels est d'autant plus variée. Il a été constaté qu'une exposition virtuelle basée sur la volonté d'attirer du public au sein du service ne présentera qu'une partie de l'exposition physique. Cette méthode entraîne les visiteurs à se déplacer pour connaître l'intégralité des expositions physiques. Certains services choisissant d'intéresser les établissements scolaires proposeront un contenu spécialisé à cet effet. Le contenu reste le même mais la manière de présenter les choses diffère. Lors de l'enquête, une majeure partie des services souhaitent transposer

la totalité de leurs expositions physiques mais les multiples approches empêchent d'apporter une méthodologie identique pour tous.

- **Une création riche et variée** : Le fond et la forme sont adaptés au support. Cette adaptation laisse un libre choix à la modification qui peut être plus ou moins accentuée. En ce qui concerne le texte et m'appuyant sur mes connaissances liées aux Archives départementales, il y a différentes possibilités propre à chaque service. Il est possible de choisir un texte court associé à de nombreuses images, ce qui se retrouve dans la plupart des cas laissant au visiteur l'envie de lire l'intégralité sans devoir sauter des passages trop « lourds ». D'autres services ont cependant choisi d'enrichir leurs textes afin d'apporter des informations complémentaires. L'exemple de mon projet est tout à fait parlant. En effet il m'a été demandé de transposer l'exposition physique « **Occitan, Occitanie** » en m'appuyant sur des données complémentaires présentes dans le catalogue. A été également choisis l'envie de ne pas faire apparaître un thème (la religion) qui ne s'intégrait pas dans le nouveau plan de l'exposition virtuelle et de rajouter « les calandretas ». Le sous-thème chanson a été modifié dans son contenu car la vidéo associée ajoutait un coût supplémentaire à la création de l'exposition. C'est donc ici une augmentation des informations textuelles puis la suppression, l'ajout et la modification de contenus qui englobe les modifications. Ces modifications raisonnées n'amènent pas à dire qu'il y a là une transformation de l'exposition physique. Le message reste le même, il est simplement enrichi et adapté au nouveau support. Une méthodologie apporterait probablement un frein à la création, puisque toutes les expositions virtuelles tendent à faire des modifications au cas par cas. **Certaines modifications sont liées à l'adaptation au support** (ex : plan de l'exposition virtuelle cohérent) **et d'autres sont liées à la volonté du service** (ex : suppression ou ajout de textes ou sous-thèmes).
- **Limite floue entre adaptation et transformation** : La création amène une liberté de création qui cependant ne doit pas aller à l'encontre du message qui doit être transmis. Il est donc difficile de proposer une méthodologie dans un contexte aussi créatif. La création n'ayant pas de limite, il est difficile de borner le travail fait par les services. Seule l'opinion de chacun permet de juger s'il y a un acte d'adaptation ou de transformation vis-à-vis d'une exposition.

En quelques mots, il est difficile d'appliquer une méthodologie à la transposition d'expositions physiques. Cet acte a des critères à respecter. La transposition demande une adaptation au support sans modifier le message original provenant de l'exposition physique. Les adaptations et modifications peuvent être variées mais ne doivent pas dépasser une certaine limite qui est la modification des caractères généraux de l'exposition physique. Les services culturels ayant des objectifs variés et la création d'exposition apportant des choix personnels quant à l'adaptation et à la sélection du contenu, il n'est pas pertinent de mettre en place une méthodologie qui supprimerait la liberté d'action.

Conclusion

La transposition d'une exposition physique en une exposition virtuelle a des avantages certains quant à la transmission du message qui lui est associé. La valorisation par le biais de cet acte n'est pas sans contraintes mais les apports sont bien plus significatifs. Les services culturels, notamment les services d'Archives départementales l'ont bien compris puisque plus de la moitié des 101 services utilisent ce procédé actuellement. Le questionnaire dédié aux Archives départementales est riche en informations concernant l'utilisation de la transposition en termes de transmission. L'étude des résultats n'a pas permis la création d'une normalisation pour ces services d'Archives. Néanmoins, cela a favorisé le partage des idées et des bonnes pratiques afin de donner de bons arguments à la création de projets ambitieux dans leur domaine. Dans le cadre des services culturels en général il en va de même. Aucune méthodologie n'est applicable sans supprimer la liberté de création. Toutefois des critères sont à respecter. Les adaptations, aussi variées soient-elles, ne doivent pas dépasser une certaine limite. La modification des caractères généraux de l'exposition physique entraînerait une transformation de l'exposition et donc du message principal qui lui est associé. Si c'est le cas, il y a là la réalisation d'une nouvelle exposition et non d'une transposition liée à une exposition physique. L'utilisation de la transposition est un moyen de transmission et de valorisation qui va probablement prendre de l'ampleur avec le temps. La transmédiation est idéale afin d'utiliser différents supports apportant chacun leur spécificités d'usage et leur capacités

technologiques. L'exposition virtuelle apporte un regard nouveau sur le thème originel que propose l'exposition physique.

Partie III : Projet professionnel

Présenté par **ESCAFFRE Jonathan**

Sous la direction de **Du Château Stefan**

Année 2017

I- Objectifs professionnels

Le master II Archives et Images m'a permis de me relancer dans un projet professionnel. Ancien archéologue, je me suis lancé vers une reconversion réfléchie où je puis réutiliser quelques compétences du passé associé aux nouvelles récemment apprises en cours. Le stage a permis de mettre en œuvre mes différentes compétences actuelles et passées. Le premier pas en tant que stagiaire est essentiel et je n'aurais pas choisi ce master s'il n'y avait pas eu cet accompagnement professionnel. En effet, en plus de démontrer nos capacités cela nous permet de créer un premier projet personnel dans la branche que l'on souhaite aborder. Pour ma part ce fut la création de l'exposition virtuelle « **Occitan, Occitanie** » qui me servira de « carte de visite » lors de mes futures démarches pour trouver un emploi.

1- A court terme

A court terme, je souhaite postuler à différentes annonces d'emploi d'Archiviste tant dans le secteur public que privé. J'ai par ailleurs déjà reçu une réponse négative d'un emploi d'archiviste au sein d'une association pour un contrat de 3 mois. J'ai pour objectif de continuer mes démarches en mettant en avant mon exposition virtuelle et mes capacités en informatique (logiciels, base de données et codage informatique) qui est une partie importante du métier d'archiviste. Il est également possible de proposer mes services pour la création d'exposition virtuelle à des entreprises n'ayant pas dans leur service des employés avec les compétences requises.

2- A moyen terme

A moyen terme, je souhaite dès l'an prochain, passer les concours de catégorie A, B et C afin d'augmenter mes chances d'entrée dans la fonction publique. J'ai pour volonté d'entrer dans un service public et plus particulièrement aux Archives départementales de la Haute Garonne, du Tarn ou de l'Aude. Il faut savoir que plusieurs postes vont se libérer fin 2017 et en 2018 en ce qui concerne les Archives de l'Aude et j'ai bon espoir de voir la même chose dans d'autres services. Cependant je ne ferme pas la porte à toute possibilité concernant les entreprises privées qui me permettront d'augmenter mes compétences.

Conclusion générale :

Le stage de 14 semaines au sein des Archives départementales de l'Aude fût une étape essentielle sur plusieurs points. D'une part cela m'a permis de me confronter à l'environnement professionnel qui est propre au métier d'Archiviste. D'autre part cela m'a permis de connaître les étapes clés de la création d'une exposition virtuelle appuyant mes recherches sur le sujet théorique. La problématique de mes recherches étant : « **De l'exposition physique à l'exposition virtuelle : les enjeux d'une transposition** ».

Le sujet théorique était pertinent pour différentes raisons.

Dans un premier temps, faire une recherche sur un sujet en lien avec les problématiques actuelles (ex : l'émancipation du web sémantique dans les services d'archives) que l'on retrouve dans les réunions et conférences professionnelles est un atout. Cela permet de prendre connaissance des attentes futures des services d'Archives publiques pour peut-être participer à des futurs travaux à l'aide de mes compétences acquises.

Dans un second temps, la création d'un questionnaire visant les Archives départementales de France m'a permis de prendre contact avec une grande partie des Archivistes et de créer des premiers contacts qui me serviront peut-être à l'avenir.

Dans un troisième temps les résultats apportés sur cette problématique confirme l'intérêt de mon travail fait en entreprise. La transposition d'une exposition physique en une exposition virtuelle s'inscrit dans une démarche de transmédiation. C'est un moyen de transmission et de valorisation qui va probablement prendre de l'ampleur avec le temps. Les apports sont non négligeables et le coût de réalisation reste faible si le personnel en entreprise possède les compétences requises pour ne pas recourir à un prestataire. La transmédiation est idéale afin d'utiliser différents supports apportant chacun leur spécificité d'usage et leur capacités technologiques.

L'exposition virtuelle prend part à la révolution numérique et apporte au service une visibilité accrue des informations sans limite géographique et sans limite de temps. C'est un regard nouveau du thème originel proposé par l'exposition physique que l'on retrouve.

L'ensemble de ce travail aura pour but à l'avenir de prouver mes capacités de travail en entreprise. Ce mémoire met en avant mon travail théorique et pratique.

- La pratique par la mise en place d'un projet et son cahier des charges, la planification rigoureuse des tâches, la réalisation détaillée et enfin par un rendu des livrables dans les temps.
- Le travail théorique par l'aptitude à regrouper et recouper les informations présentées dans les ouvrages en bibliothèque et numériques. A structurer mes recherches de manière à répondre à la problématique. Par la création d'un questionnaire permettant d'avoir un point de vue actuel sur le sujet tout en enrichissant les données à disposition.

Mes démarches professionnelles se tourneront vers les entreprises privées à court terme. Puis il sera question d'entrevoir à moyen et long terme des possibilités d'emploi dans les entreprises publiques notamment les Archives départementales. Ce projet demandera l'obtention des concours de la fonction publique territoriale associés au métier d'Archiviste : emploi d'assistant de conservation du patrimoine, d'assistant principal de conservation du patrimoine ou d'attaché de conservation du patrimoine, pour la spécialité Archives.

Bibliographie

Historiographie :

SCHAFER 2012 : SCHAFER Valérie, COUILLARD Noémie, THIERRY Benjamin, Les musées, acteurs sur le Web. In *La lettre de l'OCIM - Sommaire du n°142*, 2012, pp. 5-14.

Ouvrages généraux :

BAUJARD 2012 : BAUJARD Corinne, *Du musée conservateur au musée virtuel - Patrimoine et institution*, London : Hermes science, Paris, 2012, 278 p.

CHABERT 2010 : CHABERT Ghislaine, BOUILLLOT Daniel, *Du réel au virtuel : Une expérience de visite dans l'exposition*, article, Collection Culture et Musée, volume 15, 2010, pp. 117-135.

GUIGUENO 2016 : GUIGUENO Brigitte, PETILLAT Christine : *Les activités éducatives dans les services d'archives*, 2016, 133 p.

Exposition physique :

SSIM 2007 : SSIM, Service de soutien aux institutions muséales, Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Réaliser une exposition - guide pratique*, Québec, Novembre 2007, 80 p.

Exposition virtuelle :

BARANGER 2017 : BARANGER Justine, *Les expositions virtuelles : un outil de communication au sein des services culturels et des services d'archives (1993-2017)*, mémoire d'étude sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2017, 164 p.

DELOCHE 2001 : DELOCHE Bernard, *Le musée virtuel : vers une éthique de nouvelles images*, Paris : Presses Universitaires de France (PUF), 2001, 265 p.

GELINAS 2013 : GELINAS Dominique, L'expographie numérique ou la question du « comment » ! In *Muséologies vol. 6 n° 2*, 2013, pp. 68- 79.

PHILOPOULOS 2012 : PHILOPOULOS Anastasia, Au-delà du monde physique : les musées virtuels sont à la mode. In *Muséologies vol. 30 n° 6*, 2012, pp. 24-34.

Réseaux numériques :

FOURCADE 2013 : FOURCADE Marie Blanche, Partager le patrimoine numérique, construire le territoire en ligne. In *Muséologies vol. 6 n° 2*, 2013, pp. 35-49.

IMPLISSIO CONSULTANT 2015 : Implissio Consultants : *Analyse des sites Web des services d'archives départementales*, phases 2, Service interministériel des archives de France, 2015, 76 p.

VIELFAURE 2013 : VIELFAURE Florence, Le numérique au service de la médiation. In *Musées & collections publiques de France n° 267: Quels réseaux pour les musées ?*, 2013, pp. 77-80.

WÜNENBURGER 2003 : WÜNENBURGER Jean-Jacques, *Promesses et risques des nouveaux médias*, Dossier Imaginaires du numérique, Spirale, janvier-février 2003, n° 188, pp. 27-30.

Webographie

Enssib, « Créer une exposition virtuelle en bibliothèque », <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62643-creer-une-exposition-virtuelle.pdf>, 23 février 2017.

Larousse,

« Transposition », <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/transposition/79226#WvTjfwJtieFwvMzv.99>, 23 février 2017.

LE VINCENT Anne-Sophie, « Les fonctions des expositions virtuelles », <https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/conduire-des-projets/travailler-en-partenariat/expositions-et-musees-virtuels/les-fonctions-des-expositions-virtuelles.html>, 23 février 2017.

Ligeo, « De l'exposition temporelle à l'exposition virtuelle : Transposer, adapter, inventer, innover. », <https://www.ligeo-archives.com/data/expositions.pdf>, 23 février 2017.

MERLEAU-PONTY Claire, « La transmission culturelle, nouveaux modes de médiation », <http://classes.bnf.fr/rendezvous/actes/7/ponty.pdf>, 02 août 2017.

Ministère de la culture, « Statistiques Mensuelles de consultation des expositions virtuelles de Joconde vues sur internet en 2016 », <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/AIDEMUSEES/statexpo-03-01-17.pdf>, 11 mars 2017.

Ministère de la culture, « Données statistiques des services publics d'Archives départementales », <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-statistiques-des-services-publics-darchives-departementales/>, 11 mars 2017.

Office de Coopération et d'Information Muséales, « Produire les interactions entre espace réel et espace virtuel d'un équipement muséographique », http://ocim.fr/wp-content/uploads/2010/01/biblio_reelVirtuel_v3Num.pdf, 13 mars 2017.

Office de Coopération et d'Information Muséales, « Produire les liens entre exposition réelle et virtuelle », <http://ocim.fr/formation/produire-les-liens-entre-exposition-reelle-et-virtuelle/>, 13 mars 2017.

Portail du projet FranceArchives : <https://francearchives.fr/>, 04 juillet 2017.

LE ROUX Géraldine, « Pratiques curatoriales et cyber-narrations autour de l'art contemporain autochtone. », <http://www.e-toilepacifique.fr/uploads/file/colloque2013papers/LerouxGeraldineImages.pdf>, 02 août 2017.

Informatique :

ALSA CREATION, « Choix de la police des textes. » : <https://forum.alsacreations.com/topic-4-11363-1-Quelles-familles-de-polices-utilisez-vous.html>, 13 avril 2017.

BNF, « Définition du Web sémantique » : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_web_donnees/a.web_donnees_definitions.html, 20 août 2017.

Club des développeurs et IT pro, « Introduction au RDF et à l'API RDF de Jena », <https://web-semantique.developpez.com/tutoriels/jena/introduction-rdf/>, 10 avril 2017.

CYPRIEN, « Qu'est ce que Drupal ? », <https://www.drupal.fr/documentation/quest-drupal>,
12 avril 2017.

DUMAIS Claude, « Utilisation du RDF dans le développement du web sémantique »,
www.uqca.ca/cerii/rdf/, 10 avril 2017.

EQUIPE PROJET EDELWEISS, « Introduction au Web sémantique », https://www.u-picardie.fr/~furst/docs/1-Web_Semantique_RDF.pdf, 14 avril 2017.

FEYLER François, « Le Web sémantique. Une approche nouvelle de l'accès à l'information », <http://www.cndp.fr/ecolenumerique/tous-les-numeros/focus/recherche-documentaire/article/article/le-web-semantique-une-approche-nouvelle-de-lacces-a-linformation-pertinente.html>, 20 août 2017.

JOUANNEAU Laurent, « RDF par l'exemple », www.xulfr.org/wiki/FormatRdf/Introduction,
10 avril 2017.

KRYZALID, « Qu'est ce que le web sémantique » : <https://www.kryzalid.net/journal-expert-conception-web/quest-ce-que-le-web-semantique-une-introduction> , 20 août 2017.

LACOT Xavier, « Le web sémantique en entreprise », <https://blog.clever-age.com/fr/2006/06/08/le-web-semantique-en-entreprise-comment-et-a-quels-niveaux/>, 20 août 2017.

LACOT Xavier, « Introduction à OWL, un langage XML d'ontologie Web »,
http://lacot.org/public/introduction_a_owl.pdf, 21 août 2017.

MAGNIN Marc, « Le Web sémantique », <http://www-igm.univ-mlv.fr/~dr/XPOSE2009/Le%20Web%203.0/technologies.html>, 13 avril 2017.

PLU Julien, « Introduction au Web sémantique », <https://web-semantique.developpez.com/tutoriels/jena/introduction-rdf/>, 13 avril 2017.

Annexes

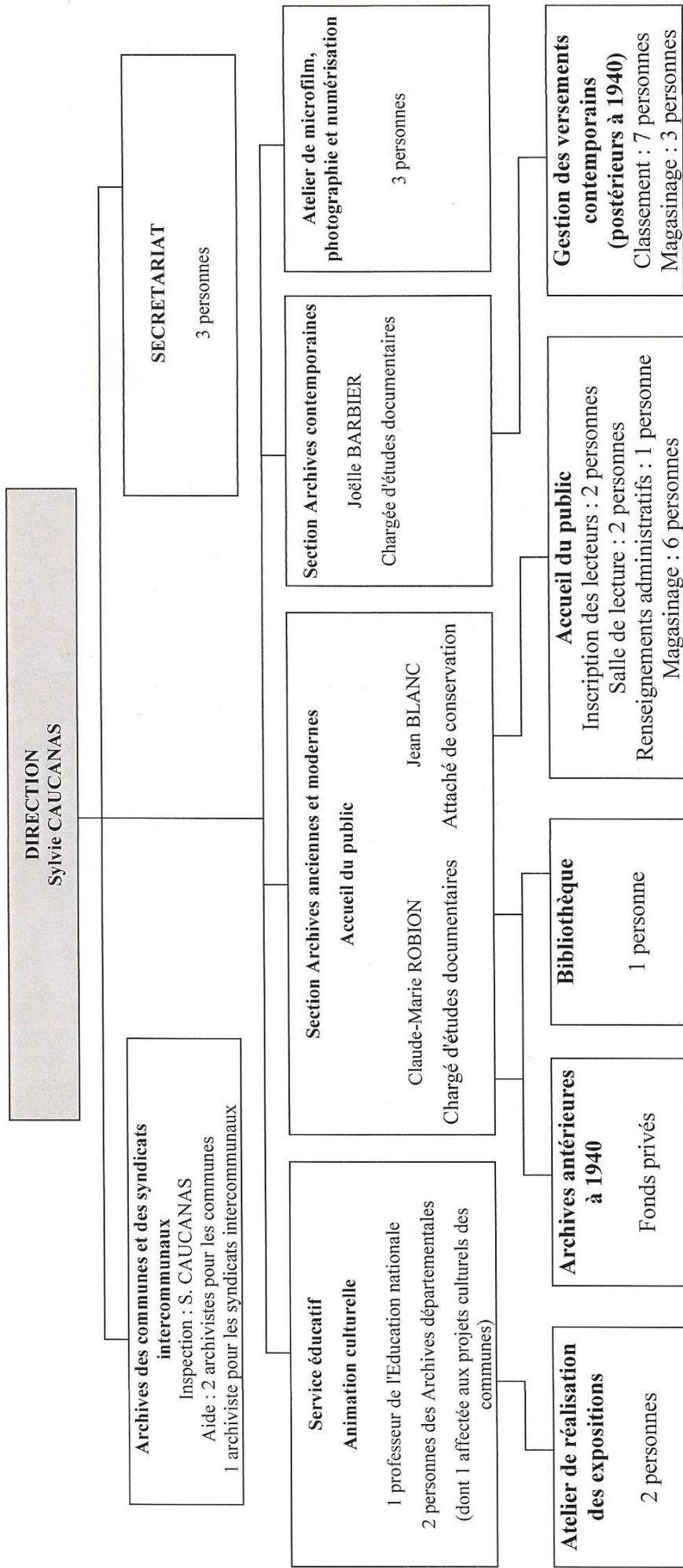
Partie I : Rapport de stage

Organigramme des Archives départementales de l'Aude	98
Structure de l'exposition virtuelle	99
Exposition virtuelle : Menu principal	100
Exposition virtuelle : Thèmes	101
Exposition virtuelle : Sous-Thèmes	102
Arborescence et classification RDF	103
Livrables du projet « Occitan, Occitanie »	104

Partie II : Mémoire théorique

Mail type envoyé aux Archives départementales de France	105
Questionnaire vierge envoyé aux Archives départementales de France	106
Réponses au questionnaire envoyé aux Archives départementales de France	109

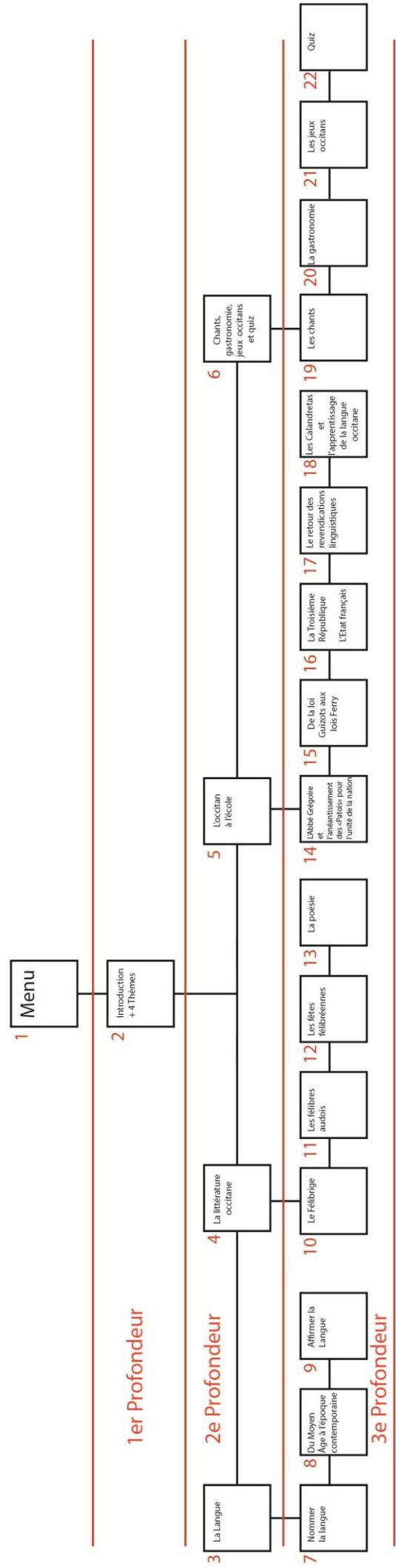
ORGANIGRAMME DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'AUDE



Structure de l'exposition virtuelle

22 pages internet en Français
22 pages internet en Occitan

FRANÇAIS

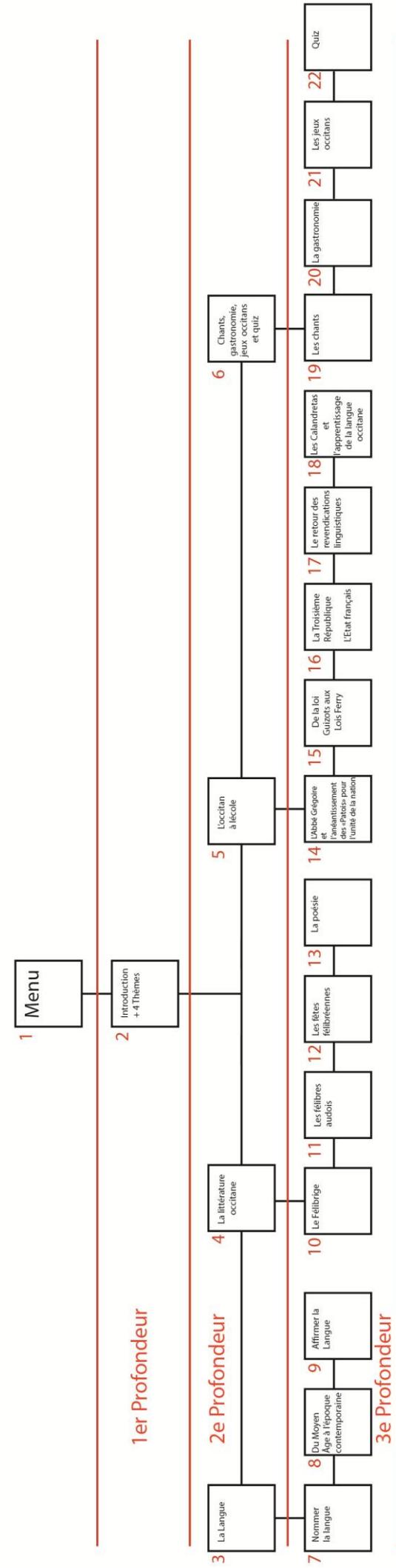


1er Profondeur

2e Profondeur

3e Profondeur

OCCITAN



1er Profondeur

2e Profondeur

3e Profondeur

Le Menu

The screenshot shows the website interface for the Aude department. At the top left is the Aude logo with the text 'AUDE Le département'. To its right is the main header 'AUDE À LA CULTURE'. Further right are navigation links for 'Forum', 'Aide', 'Newsletter', 'Flux RSS', and 'Mon compte'. Below the header is a navigation bar with categories: 'Archives', 'Livre et médias', 'Musées', and 'Arts et spectacles'. A search bar is located on the right side of this bar.

The breadcrumb trail reads: 'Vous êtes ici : Accueil > Exposition virtuelle Occitan, Occitanie 1/22 FR MENU'.

The left sidebar contains the following sections:

- Archives départementales**: Bienvenue aux Archives départementales de l'Aude
- Sommaire**
- Qui sommes-nous ?**
 - Les Archives départementales de l'Aude en quelques dates
 - Les missions
 - Venir aux Archives
 - Pour consulter
- Découvrir (+)
- Apprendre (+)
- Loisirs et culture (+)
- FAQ**

The main content area features a dark header for the exhibition: 'Exposition virtuelle Occitan, Occitanie 1/22 FR MENU'. Below this, the text '1/22 FR' is displayed. A language selection option 'Selectionner la langue' is present, with buttons for French (FR) and Occitan (OC). The title 'Occitan, Occitanie' is centered above a large red image featuring a golden Maltese cross. At the bottom of the main content area, a 'Bienvenue' button is visible.

Les Thèmes

AUDE À LA CULTURE

Forum Aide Newsletter Flux RSS Mon compte

Archives Livres et médias Musées Arts et spectacles

Rechercher Recherche avancée

Vous êtes ici : Accueil > Exposition virtuelle Occitan, Occitanie 2/22 FR

Archives départementales

Bienvenue aux Archives départementales de l'Aude

Sommaire

Qui sommes-nous ?

- ▶ Les Archives départementales de l'Aude en quelques dates
- ▶ Les missions
- ▶ Venir aux Archives
- ▶ Pour consulter

Découvrir Apprendre Loisirs et culture

FAQ

Exposition virtuelle Occitan, Occitanie 2/22 FR

2/22 FR

Selectionner la langue

La culture occitane

La langue	La littérature occitane	L'occitan à l'école	Chants, gastronomie, jeux occitans et quiz

Cette exposition virtuelle fait suite à l'exposition "Occitan, Occitanie" présentée aux Archives départementales de l'Aude du 14 février au 30 juin 2017. Elle a pour but de pérenniser l'exposition par le biais du numérique. L'Occitanie est une zone linguistique, culturelle et historique recouvrant la plus large partie du Midi de la France, d'où fut tiré le nom de notre région en 2016. C'est à travers quatre grands thèmes que les lecteurs pourront découvrir ou redécouvrir les différents aspects de la culture occitane. Nous tenons à remercier l'Institut d'études occitanes et son animateur, Alan Roch, pour la traduction des textes en occitan.

Présentation de sous-thèmes



Archives
départementales

Bienvenue aux Archives
départementales de l'Aude

Sommaire

Qui sommes-nous ?

- ▶ Les Archives départementales de l'Aude en quelques dates
- ▶ Les missions
- ▶ Venir aux Archives
- ▶ Pour consulter

Découvrir

Apprendre

Loisirs et culture

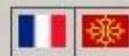
FAQ



Exposition virtuelle Occitan, Occitanie 3/22 FR

3/22 FR

Selectionner la langue



La culture occitane

			
La langue	La littérature occitane	L'occitan à l'école	Chants, gastronomie, jeux occitans et quiz

La langue

L'influence de la langue occitane s'étend sur tout le sud de la France, depuis l'océan Atlantique à l'ouest jusqu'aux Alpes à l'est. Cependant nous nous intéresserons principalement au département de l'Aude.

Nommer la langue : Qu'est-ce que la langue occitane ? Comment se caractérise-t-elle ? Ce sont les questions auxquelles se propose de répondre cette première partie.

Du Moyen Âge à l'époque contemporaine : La seconde partie propose de parcourir le temps, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, afin de percevoir l'évolution de la langue, depuis son apparition dans les textes jusqu'à son apprentissage à l'école de nos jours.

Affirmer la langue : Affirmer et restaurer la langue sont des préoccupations qui naissent dans la seconde moitié du XIXe siècle et perdurent jusqu'au milieu du XXe siècle. C'est une association littéraire portant le nom de Félibrige qui s'engage dans cette voie.

[RETOUR](#)

Livrables du projet d'exposition virtuelle

Occitan, Occitanie

1 exposition virtuelle contenant :

- 21 pages en français (1 page d'accueil, 1 page d'introduction, 4 thèmes principaux et 15 sous-thèmes)
- 21 pages en occitan (1 page d'accueil, 1 page d'introduction, 4 thèmes principaux et 15 sous-thèmes)
- 1 page en Français (panneaux de l'exposition physique « Occitan, Occitanie » + fichiers audio)
- 1 page en occitan (panneaux de l'exposition physique « Occitan, Occitanie » + fichiers audio)
- 2 quiz (français et occitan)

1 dossier « Occitan, Occitanie » contenant un fichier « Images », un fichier « Sons » et un fichier « Textes ».

Les fichiers sont disponibles à l'emplacement suivant :

nas3 / ArchivesInv / Travaux_ARCHI11 / Expositions virtuelles / Occitan, Occitanie

Fait à Carcassonne le : 12/07/2017

Signature du commanditaire :

SYLVIE CAUCANAS
— Directeur des Archives
Départementales de l'Aude

Signature du chef de projet :



Mail type envoyé aux Archives départementales de France

"Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ma formation d'archiviste, il m'a été demandé de faire ressortir une problématique scientifique dont voici le titre : « **De l'exposition physique à l'exposition virtuelle : les enjeux d'une transposition** ».

Je vous contacte donc afin de vous proposer d'enrichir les données concernant ce sujet par le biais d'un **questionnaire** composé de **15 questions**. Ce questionnaire est envoyé à toutes les **Archives départementales de France**.

Les données qui ressortiront de ce questionnaire vous seront envoyées dans le cas où vous souhaiteriez participer. **Le recoupement d'informations et la mise en commun est essentiel**

La **date limite de renvoi** est fixée au **14 juillet 2017**.

Je vous remercie de l'attention que vous pourriez porter à cette recherche et je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur ma démarche.

Cordialement,
Escaffre Jonathan.

Stagiaire aux Archives départementales de l'Aude.
Master II Archives et Images à l'université Toulouse II Jean Jaurès"

Questionnaire

Ce questionnaire a pour but de mettre en lumière l'aspect quantitatif des expositions virtuelles mises en place durant ces dernières années afin de pallier les manques des statistiques annuelles présentes sur le site « data.gouv.fr ». Avec l'utilisation croissante du numérique, la question de la mise en place d'une exposition virtuelle est aussi d'actualité. *Comment la mettre en place ?* A ce jour aucune méthodologie n'est apparue. Sans mise en commun d'expériences sur l'exposition et les usages du numériques, cela n'est pas prévisible. Ce questionnaire tend donc vers l'idée de recoupement et de mise en commun.

STATISTIQUES :

- **Nombre d'expositions physiques présentées dans vos locaux en**

2010 : 2011 : 2012 : 2013 : 2014 : 2015 : 2016 :

- **Nombre d'expositions virtuelles faisant suite à une exposition physique en**

2010 : 2011 : 2012 : 2013 : 2014 : 2015 : 2016 :

- **Avez-vous eu des expositions virtuelles avant la création des expositions physiques associées ? (Si oui, combien ?)**

2010 : 2011 : 2012 : 2013 : 2014 : 2015 : 2016 :

- **Avez-vous eu des expositions virtuelles sans création d'expositions physiques ? (Si oui, combien ?)**

2010 : 2011 : 2012 : 2013 : 2014 : 2015 : 2016 :

- **Avez-vous utilisé des supports numériques durant vos expositions physiques ? (Si oui, Combien ? Quels types (audio, écran vidéo, image numérique fixe)).**

2010 : 2011 : 2012 : 2013 : 2014 : 2015 : 2016 :

- **Avez-vous mis en place un compteur virtuel à l'une de vos expositions virtuelles (uniquement) présentes sur votre site internet ? (Compte le nombre de visiteurs uniques ou le nombre de connexions faites sur l'exposition virtuelle)**

QUESTIONS :

- **Quel est l'intérêt pour votre service d'avoir une exposition virtuelle faisant suite à une exposition physique ?**

- **Selon vous, lors de la mise en place d'une exposition virtuelle après une exposition physique (transposition), le message adressé au public est-il le même ?**

- **Le changement d'approche (espace réel / numérique) modifie-t-il le public ciblé ?**

- **Pensez-vous que la transposition de l'exposition physique en une exposition virtuelle modifie le contenu de l'exposition ? (Si oui pourquoi ?)**

- **Si la transposition d'une exposition physique en une exposition virtuelle modifie la forme, doit-on selon vous affirmer que ce n'est plus la même exposition ? (Si oui pourquoi ?)**
- **Quelles sont les principales contraintes rencontrées durant la mise en place de votre dernière exposition virtuelle ? (Contraintes techniques / formelles ? Dater l'exposition)**
- **Y a-t-il un catalogue associé à votre dernière exposition physique ? (Si oui, est-il repris intégralement dans les panneaux de l'exposition ?)**

INFORMATIQUES :

- **Quel type de logiciel utilisez-vous pour la création de vos expositions virtuelles ? (logiciel éditeur de code : Notepad++ ; Atom ; Systèmes de gestion de contenu (SGC ou CMS. Ex : Drupal)).**
- **Utilisez-vous le RDF afin d'enrichir votre contenu avec des métadonnées permettant à d'autres applications (moteurs de recherche par exemple) d'utiliser les données ? (Oui / Non / Ne sais pas)**

Réponses au questionnaire envoyé aux Archives départementales de France

Question 1 : Pourquoi réaliser une exposition virtuelle faisant suite à une exposition physique ?

Réponses	Nombre de service
Prolongement du travail/de la vie de l'exposition physique	17
Diffusion plus large du contenu de l'exposition	15
Valorisation spécifique des ressources conservées par le service des Archives	3
Enrichissement des contenus du site internet / Répondre aux attentes du public en matière d'offre numérique	3
Le moindre coût (pas de passage chez l'imprimeur, gestion du cms du site web en interne)	2
Toucher un public différent (plus jeune)	2
Utiliser un autre mode de médiation	2
Mise à jour très réactive des rubriques	1
Favoriser le lien avec le travail du service éducatif	1
Valoriser l'exposition auprès des partenaires	1
Permet de conserver/revisiter (oculus rift) les contenus et la scénographie de l'exposition physique	1
Présenter l'exposition avant une éventuelle réservation (itinérance)	1
Actualiser l'exposition selon l'avancé de la recherche en histoire mais aussi de l'enrichir de manière quasi instantanée	1
Permet de se dégager de certaines contraintes rencontrées sur le plan de l'exposition physique : normes de conservation ; période d'exposition des documents ; dimension de la salle d'exposition	1
Permet d'explorer plus les thématiques	1
Permettre au visiteur de l'exposition physique qui l'ont apprécié, de retrouver des documents et informations	1
Pallier au faible nombre de visiteurs venant aux Archives voir l'exposition	1
Le renouvellement et l'ajout de nouveaux documents illustrant le propos	1
Offrir davantage de ressources documentaires	1
Pas d'intérêt (intérêt politique de faire venir les visiteurs sur place ; priorité des per	1

Question 2 : Lors de la mise en place d'une exposition virtuelle après une exposition physique (transposition), le message adressé au public est-il le même ?

Réponses	Nombre de service
Message initial enrichi	Total : 2
Apport de nouveaux documents illustrant le propos sera toujours un plus qui ne change pas le message initiale mais qui le renforce	1
Les expositions virtuelles ne sont pas des transpositions des expositions physiques ici, elles sont un prolongement voir une création à part entière, explore plus en détails les thématiques	1
Message identique	Total : 14
Identique mais formulé différemment (textes plus courts, plus d'images, synthétique)	3
Les expositions virtuelles reproduisent les panneaux d'exposition (textes et illustrations identiques)	1
Le contenu des expositions est évidemment le même. Cela permet d'étendre les publics.	1
La transposition virtuelle modifie l'approche de l'exposition, la forme des textes (on n'écrit pas pour le web comme pour un support physique), enrichit parfois la manière de voir les documents (les technologies numériques permettent des zooms, des enchaînements d'images, d'associer le son et l'image, etc.) mais doit respecter le message, le fil conducteur	1
L'esprit global que nous donnons à l'exposition reste le même.) (Même si on ne voit pas les documents originaux	1
Permet de se dégager de certaines contraintes rencontrées sur le plan de l'exposition physique : cout budgétaire ; normes de conservation et période d'exposition des documents ; dimension de la salle d'exposition	1
Pour notre part, les textes sont caché et ne sont vu que si l'internaute le souhaite	1
Sensiblement différent	Total : 1
modalités d'accès à une exposition virtuelle très différentes dans le cas où le visiteur y accède via un moteur de recherche, il ne débutera pas l'exposition par le début et il n'accèdera pas forcément à l'intégralité du message construit pour l'exposition physique (perception globale de l'expo physique effacé dans la version virtuelle	1
Message différent	Total : 11
Contact différent. Le Public n'a pas accès direct aux documents exposés + vue des objets en 2D ne donne pas le même résultat.	1
Conception des deux types d'expositions reposent sur des ressorts différents adaptés au support qui est le leur	1

Plusieurs niveaux de lecture dans une exposition physique (enfants, grand public, public averti) mais schéma difficile à mettre en place sur une exposition virtuelle mais les objectifs sont pas tout à fait les mêmes dans les deux cas, l'exposition virtuelle doit être adaptée à l'environnement numérique	1
Il s'agit de donner un aperçu incomplet invitant à l'emprunt pour certains de la version itinérante (physique) sur bâches	1
Permet de soutenir la production physique voir même de s'exprimer comme un outil de valorisation totalement indépendant	1
La lecture des documents sur internet est beaucoup plus synthétique et brève) (Pas le même contexte)	1
Manque l'apport essentiel de la scénographie.	1
La démarche visiteur est elle-même différente : le visiteur qui se déplace physiquement pour voir une exposition n'a pas nécessairement le même profil, ni les mêmes attentes que le visiteur d'une exposition virtuelle. Il n'a pas non plus le même comportement de visite	1

- **Question 3 : Le changement d'approche (espace réel / numérique) modifie-t-il le public ciblé ?**

Réponses	Nombre de service
Oui	Total : 23
Cible des plus jeunes	4
Public plus vaste	3
Par la géographie	2
Pas forcément le public habituel des Archives	2
Public plus varié	2
Public plus pressé	1
public ciblé, il s'agit avant tout des élèves et professeurs des établissements scolaires du département, espérons toucher des établissements scolaires plus lointains géographiquement à l'autre bout du département	1
Les enseignants susceptibles de réserver nos expositions physiques sont également demandeurs d'une version numérique pour se faire une idée) (Peut-être touchons nous un public hors scolaire par ces expositions	1
A destination du grand public car pour l'exposition physique nous constatons que nous avons plutôt un public d'initiés	1
On pourrait supposer que la moyenne d'âge des visiteurs de l'expo physique est plus élevée, mais les chiffres fournis lors de l'enquête sur les publics de 2013, coordonnée par le SIAF, a montré que les retraités utilisaient beaucoup notre site internet	1

Public exposition physique étant avant tout destinée au public local	1
Cela permet d'atteindre un public plus large, qui ne peut pas se déplacer aux Archives départementales.	1
Plus ou moins, S'adresse à un public habitué au numérique	1
Nos expositions numériques rencontrent un plus large public assez majoritairement internaute	1
Ce qui n'ont pas pu venir pour des questions de temps ; on peut toucher également ceux qui osent franchir la porte virtuelle des archives mais qui auraient eu du mal à en franchir la porte réelle	1
L'orientation de la sélection documentaire selon les cibles et pourquoi pas des versions différentes positionnées à des endroits différents	1
Les internautes n'ont pas forcément vu l'exposition physique	1
Public ayant une vision différente d'une expo	1
Non	Total : 1
Souhaite continuer à cibler le grand public	1

- **Question 4 : Pensez-vous que la transposition de l'exposition physique en une exposition virtuelle modifie le contenu de l'exposition ? (Si oui pourquoi ?)**

Réponses	Nombre de service
Oui	Total : 13
Pour une lecture numérique, la version virtuelle nécessite la proposition de textes beaucoup plus courts agrémentés de plus de visuels	5
Contenu plus riche	3
Contenu plus flexible	2
le contenu de l'exposition virtuelle devra être compris même si la totalité de l'exposition n'est pas vue/consultée. Cela nécessitera parfois l'ajout de commentaires/de légendes complémentaires à une image ou à un panneau mis en ligne	1
Oui car nous avons fait le choix de passer un message synthétique. Le contenu est donc allégé, de sorte de ne pas nous priver d'un public physique. Nous essayons ainsi de lui donner envie de venir voir nos expositions. Notre objectif est de partir à la conquête de nouveaux publics	1
Les limites techniques peuvent nous contraindre à en modifier légèrement le contenu, de même que les restrictions de diffusion imposées par les prêteurs (très rare). A l'inverse, l'exposition virtuelle est parfois l'occasion d'ajouter des documents qui n'avaient pas pu être exposés (à cause de leur format, ou du manque de place dans la salle par exemple) Mais encore une fois, le discours reste le même	1

La conception reposent sur des ressorts différents adaptés au support qui est le leur.	1
Implique des modifications de contenu pour s'adapter au media) (Les questions de lisibilité d'un panneau ou la gestion des droits orientera également les sélections documentaires	1
Il ne s'agit pas d'une simple photographie de l'exposition physique, une transposition demande en réalité un véritable renouvellement de la conception de l'outil pour prendre sens sur un espace numérique qui ne fonctionne pas selon les mêmes modalités de navigation que lorsque l'on se trouve devant une série de réalisations physiques (cheminement, textes, médias...)	1
Le format de présentation d'une exposition virtuelle (taille écran) et d'une exposition physique (taille panneaux, cimaises, cartels) diffère énormément. Plus intégration plus riche : video audio etc.	1
Obligatoirement, car les modalités d'accès aux documents présentés ne sont pas les mêmes. La possibilité de contenus informatifs supplémentaires influe sur la sélection des documents présentés	1
Non	Total : 12
Il suffit de s'adapter en équilibrant au mieux la place réservée entre les images et les textes	1
Elle ne modifie pas les contenus mais la forme de l'exposition	1
Le passage d'une forme à une autre modifie le regard, l'approche, l'image que l'on peut se faire d'une exposition. Mais si on parle bien de transposition, le contenu ne doit pas être modifié	1
Ne modifie pas le contenu mais les modes de médiation	1

- **Question 5 : Si la transposition d'une exposition physique en une exposition virtuelle modifie la forme, doit-on selon vous affirmer que ce n'est plus la même exposition ? (Si oui pourquoi ?)**

Réponses	Nombre de service
Oui	Total : 5
On ne peut pas dire qu'il s'agit tout à fait de la même exposition, le fonds peut être le même, si la forme est différente, sa perception peut en être modifiée	1
C'est la même chose qu'un catalogue d'exposition qui restitue de façon différente la visite physique d'une exposition	1
On montre moins de documents et de manière différente) (Plus dynamique mais aussi plus guidée car on ne déambule pas dans une salle d'exposition virtuelle	1
Non	Total : 18

Il s'agit juste d'une adaptation	4
Si le message est le même, l'exposition est certes différente par sa forme mais le fonds est commun x3	3
Elle véhicule les mêmes informations	2
Les modifications sont trop peu importantes pour dire que ce n'est plus la même exposition, ce sont simplement deux formes différentes d'une même exposition	2
La thématique initiale sera la même	2
Le discours ne sera pas détourné même si réorienté selon les publics	1
Un visiteur physique n'aura pas raté quelque chose s'il ne va pas voir l'expo en ligne. L'internaute aura simplement raté l'occasion de voir les documents "en vrai"	1
Même exposition mais dans un mode virtuel et adaptée au public du web	1
C'est en quelque sorte un produit dérivé ; les recherches et la matière sont les mêmes	1
Si le contenu est le même, l'exposition est la même	1
Seule la quantité change	1
L'objectif est plutôt de remobiliser de l'existant	1
Autre	Total : 3
Pour notre part, la forme n'est pas modifiée	3

- **Question 6 : Quelles sont les principales contraintes rencontrées durant la mise en place de votre dernière exposition virtuelle ? (Contraintes techniques / formelles ? Dater l'exposition)**

Réponses	Nombre de service
S'adapter au logiciel de mise en ligne (CMS)	10
Pas de difficultés particulières	5
Délais de réalisation	2
Budget de communication à anticiper / Coût de diffusion	2
Engager de nouvelles recherches de visuels pour en augmenter la proportion par rapport au texte	1
Hébergement	1
Travail mené en coopération (matériel informatique différent)	1
Cohérence entre sécurité et développement	1
Discours d'un archiviste et d'un informaticien	1
Adapter le message qui se voulait intelligible pour les enfants	1
Numérisation de l'ensemble des documents	1

- **Question 7 : Y a-t-il un catalogue associé à votre dernière exposition physique ? (Si oui, est-il repris intégralement dans les panneaux de l'exposition ?)**

Réponses	Nombre de service
Oui	Total : 15
Non	Total : 13

- **Question 8 : Avez-vous mis en place un compteur virtuel à l'une de vos expositions virtuelles (uniquement) présentes sur votre site internet ? (Compte le nombre de visiteurs uniques ou le nombre de connexions faites sur l'exposition virtuelle)**

Réponses	Nombre de service
Oui	Total : 10
Google analytics	4
Statistiques du CMS	1
Non	Total : 16

- **Question 9 : Quel type de logiciel utilisez-vous pour la création de vos expositions virtuelles ? (logiciel éditeur de code : Notepad++ ; Atom ; Systèmes de gestion de contenu (SGC ou CMS. Ex : Drupal)).**

Réponses	Nombre de service
CMS Mnesys	5
CMS Arkothèque	4
CMS Ligéo	Total : 4
CMS Ligéo diffusion	2
CMS Ligéo Archives	1
CMS Ligéo Vtech	1
CMS Typo 3	3
CMS Drupal	2
CMS Eolas	1
CMS Quark	1
CMS Mediator	1
CMS Archinoe	1
CMS DotNetNuke	1
Ne sais pas	8

- **Question 10 : Utilisez-vous le RDF afin d'enrichir votre contenu avec des métadonnées permettant à d'autres applications (moteurs de recherche par exemple) d'utiliser les données ? (Oui / Non / Ne sais pas)**

Réponses	Nombre de service
Oui	1
Non	17
Ne sais pas	11